Un beau voyage... assuré!
CROIX BLEUE CANASSURANCE
Un plus dans votre vie.
(514) 286-8403

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

SKI-VOILE OBERSON
• Laval • Pointe-Claire • St-Sauveur • Cowansville • Repentigny • Granby • St-Jean • Gatineau • Montreal • Centre-ville • Greenfield Park • Sherbrooke •

Aujourd'hui: Périodes de nuages et de soleil
Minimum – 14° Maximum – 6°
Demain: Périodes de nuages et de soleil DÉTAILS CAHIER SPORTS

• MONTRÉAL, MERCREDI 28 FÉVRIER 1990 106e ANNÉE Nº 128 86 PAGES, 6 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Îles de La Madeleine: 1.00
Ailleurs au Québec: 50 cents
35¢

Aujourd'hui

Un «groupe tactique» s'attaque à l'encombrement des salles d'urgence

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Convaincu que près de 80 p. cent des personnes qui se présentent dans les salles d'urgence devraient être dirigées ailleurs, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, constitue aujourd'hui même un «groupe tactique d'intervention», composé de sept personnes, qui iront aider les hôpitaux à mieux gérer leurs salles d'urgence.

Affirmant ne pas être un «peureux», le ministre a clairement indiqué que ces gens «seraient payés pour répondre aux demandes du ministre». M. Côté ne craint pas les rebuffades des dirigeants d'hôpitaux: «C'est le gouvernement qui paie. Lorsqu'il y a des problèmes d'engorgement, c'est le ministre qui doit s'expliquer, pas les médecins, pas les dentistes ou autres spécialistes», tranche-t-il.

La composition du groupe sera connue aujourd'hui, a indiqué le ministre hier à Québec. Son mandat est clair:

- se rendre dans tous les services d'urgences présentant des problèmes d'encombrement;
- mettre en lumière les problèmes d'organisation et de fonctionnement des salles d'urgence (délais de consultation, priorisation des examens diagnostiques pour l'urgence, etc.);
- vérifier les politiques et procédures d'admission et de gestion des lits hospitaliers (pourcentage des admissions urgentes par rapport aux admissions électives, pouvoir du coordonnateur sur la gestion des lits, etc);
- assurer la référence aux ressources externes. Le ministre, dans une étude qu'il a commandée, a constaté, par exemple, que de nombreux Québécois ne connaissent pas l'adresse de leur CLSC;
- formuler des recommandations tant au conseil d'administration de l'établissement et de la région concernée qu'au ministère quant aux correctifs à apporter et aux mesures à prendre.

Le ministre va encore plus loin en expliquant que des hôpitaux ont reçu de l'argent pour administrer plus convenablement leur salle d'urgence, mais n'ont rien fait pour améliorer la situation, alors que d'autres ont bien rempli leur mission. En d'autres termes, Marc-Yvan Côté veut que les hôpitaux lui rendent des comptes.

Un autre groupe de travail, stratégique celui-là et composé de

VOIR URGENCE EN A 2

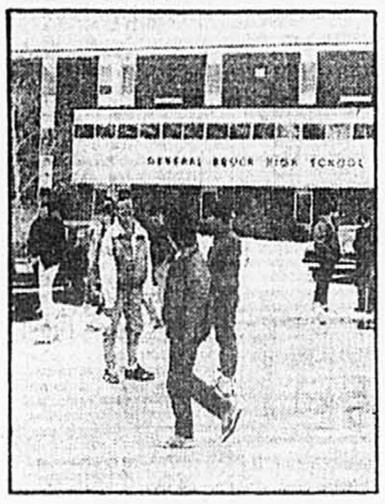

A3 BURLINGTON
En dépit du service d'aide aux étudiants mis en place à la polyvalente General Brock de Burlington à la suite du drame de lundi, la vie a bien du mal à reprendre son cours.

A16 PHILIPPINES
Tandis que l'armee est placee en état d'alerte, le gouverenement de la présidente Aquino arrête pour rébellion et meurtre l'ex-ministre de la Défense Juan Ponce Enrile.

A17 URSS
Le Parlement sovietique approuve un projet de loi visant à instaurer une presidence aux pouvoirs étendus, qui sera vraisemblablement attribuée à Mikhail Gorbatchev.

B1 POURSUITES
L'Ontario s'associe a la Colombie-Britannique pour contester devant les tribunaux les restrictions imposées par Ottawa aux paiements d'assistance versés aux provinces.

B1 LINCOLN
À court d'appuis et de fonds, Clifford Lincoln renonce à succéder à John Turner, et la course à la direction du Parti libéral du Canada se disputera entre cinq candidats.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... D8 à D15
marchandises D15, D16
emplois ..... D16 à D19, E5
automobiles E5, E6
propositions d'affaires C2
Arts et spectacles
informations ..... E1 à E4
horaires E2, E3
Alim. / Consom. ..... D1 à D7
Bandes dessinées D13
Bridge D18
Carrières et prof. ..... B5 à B7
Décès E7
Économie ..... cahier C
Éditorial B2
Etes-vous observateur? ... D9
Feuilleton D11
Horoscope D10
Le monde A16, A17, D20
Mots croisés D17, S14
«Mot mystère» D19
Télévision E1, E2
Tribune libre B2

La souveraineté passe par le PQ, dit Parizeau

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Jacques Parizeau croit que le premier ministre Robert Bourassa, en flirtant avec l'idée de la souveraineté du Québec, cherche d'abord et avant tout à éviter une crise majeure au sein de son parti.

Paraphrasant le chef libéral qui indiquait à ses troupes, dimanche, ne pas avoir reçu le mandat de «pratiquer le fédéralisme à genoux», le chef du Parti québécois a déclaré, hier, que le Québec n'avait que deux issues: le fédéralisme à genoux ou la souveraineté.

«Et ce sont les souverainistes qui vont faire la souveraineté du Québec, d'enchainer M. Parizeau, mais pas ceux qui depuis si longtemps et de crise en crise cherchent à sauver un fédéralisme qui n'est plus rentable, qui n'est plus coopératif et qui n'est même plus porteur d'une bonne entente élémentaire.»

Le chef péquiste tient à préciser qu'il n'a pas l'intention de laisser Robert Bourassa occuper le terrain nationaliste durant un an, maintenant que le débat est engagé au sein du PLQ. «Nous allons le surveiller de très près et poser question sur question», assure-t-il.

S'il se dit heureux de voir l'idée de la souveraineté faire son chemin dans les rangs libéraux, M. Parizeau ne s'en interroge pas moins sur la ferveur réelle du premier ministre, quand il ouvre la voie, par diverses allusions, à la souveraineté du Québec. Pour lui, M. Bourassa tente, dans la confusion, de maintenir le membership de son parti politique, à un moment où il n'arrive plus à contrôler la liberté d'expression des membres de son caucus.

Pour le chef péquiste, si M. Bourassa a tenté un dernier «forcing» pour intimider les provinces ré-

VOIR PARIZEAU EN A 2

• *B 1: Mulroney défend Bourassa*
• *B 2: L'éditorial d'Alain Dubuc*

UN PEU D'«OXYGÈNE»

«Je n'ai jamais vécu une expérience semblable. C'est à peu près ce que j'ai fait de plus fou en photographie», a dit notre photographe Bernard Brault, qui a dû prendre son courage — et sa caméra — à deux mains pour réaliser des photos d'escalade de glace, juché sur une planchette au-dessus d'une paroi franche de 50 mètres. Photographié ici par Yves Laforest qui l'avait entraîné là, Bernard a réalisé des photos d'escalade que nous vous présentons dans la chronique *Oxygène*, en pages 10 et 11 du Cahier sports.

«Nous gouvernerons dans la clandestinité», dit Ortega

d'après UPI, Reuter et AFP
MANAGUA

Le président défait Daniel Ortega a déclaré hier soir, devant quelque 5000 partisans sandinistes, qu'il ne permettrait pas que la présidente élue, Violeta Chamorro, réduise à néant une décennie de révolution sandiniste, en affirmant: «Nous gouvernerons dans la clandestinité. Cette élection ne signifie en rien la fin de la révolution.»

Rappelant «les conquêtes fondamentales de la révolution», notamment la création de l'Armée populaire sandiniste et le programme de réformes agraires, Ortega a souligné que «le Front sandiniste défendra l'intégrité et le professionnalisme de l'Armée populaire sandiniste... et du ministère de l'Intérieur».

«Une seule armée!», clamèrent alors ses partisans.

«Avec l'aide du peuple nicaraguayen, le Front sandiniste continuera de gouverner dans la clandestinité», a promis Ortega, en s'engageant à s'opposer farouchement à l'Union d'opposition nationale de Chamorro, qui doit entrer en fonction le 25 avril.

Le président a prédit que les sandinistes reviendraient très bientôt au pouvoir. Donnant lecture d'une proclamation qui avait été approuvée plus tôt par plus de 1 500 leaders et activistes sandinistes, il a réclamé le démantèlement immédiat de la Contra (soutenue par les États-Unis), «afin de permettre une transition pacifique et ordonnée au prochain gouvernement».

On ignore si cette demande est censée constituer une condition de la transmission des pouvoirs à Mme Chamorro.

À Tegucigalpa, Israel Galeano, chef militaire des 10000 rebelles, déclarait au même moment que la Contra ne déposerait pas les armes «avant la passation des pouvoirs le 25 avril à Managua». L'ambassadeur des États-Unis au Honduras, Chris Arcos, a été chargé de convaincre la Contra,

VOIR ORTEGA EN A 2

Des fumeurs invétérés font la vie dure aux compagnies aériennes

MARIE-FRANCE LÉGER

Certains fumeurs ont décidé de mener la vie dure aux compagnies aériennes qui effectuent des vols de moins de six heures vers les destinations soleil. Chez Nationair, par exemple, il est arrivé que des pilotes soient obligés de sortir de leur cabine pour essayer de faire respecter la nouvelle loi fédérale sur les non-fumeurs, entrée en vigueur au début de l'année.

Depuis lors, près d'une dizaine de dossiers sont entre les mains de la GRC à l'aéroport de Mirabel. La Gendarmerie royale a dû intervenir à la suite des plaintes déposées par des compagnies aériennes à l'encontre de quelques irréductibles de la nicotine. Jusqu'à présent, ce sont les compagnies Nationair et Air Transat qui ont eu le plus de mal avec ces passagers. Chez Air Canada, les problèmes se posent avec moins d'acuité puisqu'on applique les directives depuis déjà quelque temps.

VOIR FUMEURS EN A 2

Un projet de loi au printemps sur les heures d'ouverture des magasins le dimanche

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Qu'un consensus soit dégagé ou non, le ministre Gérald Tremblay a l'intention de présenter dès la prochaine session parlementaire un projet de loi destiné à régler une fois pour toutes la question des heures d'ouverture des établissements commerciaux le dimanche.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a donné cette assurance, hier, peu avant l'ouverture de la commission permanente de l'économie et du travail, qui tient ses auditions publiques sur cette question à Québec, mais il a avoué n'avoir aucune idée de l'orientation qu'il prendra.

Le Parti québécois, de son côté, a déjà exprimé, par la voix de la députée de Taillon, Mme Pauline Marois, son opposition ferme à l'ouverture des magasins le dimanche, notamment pour protéger la qualité de vie des travailleurs.

Mme Marois a indiqué que la position de son parti répondait aux besoins réels des consommateurs puisque, selon des sondages validés, 15 p. cent de la clientèle des supermarchés préférerait magasiner les soirs de semaine, comparativement à 8,7 p. cent le dimanche, si les heures d'ouverture devaient être allongées.

Invitant les représentants des 87 groupes qui participeront aux auditions publiques, d'ici au 22 mars, à aller au-delà de leur intérêt personnel, le ministre Tremblay a d'abord fait part que ce secteur commercial représentait un chiffre d'affaires annuel de 38 milliards $ que se partagent 67000 établissements au Québec. Il emploie 320000 travailleurs, lesquels constituent 10 p. cent de la main-d'oeuvre québécoise.

Un premier memoire

La loi actuelle, votée en

VOIR DIMANCHE EN A 2

À PARTIR DE:
PARIS 399$
VOL ALLER/RETOUR
NATIONAIR 747
NICE • NANTES
LYON • ROME
TOULOUSE
LONDRES
À SUPER PRIX
PERMIS DU QUÉBEC
NOUVELLES FRONTIÈRES
288-4800
800 EST BOUL. DE MAISONNEUVE (MÉTRO BERRI)

SUITE DE LA UNE

URGENCE

Un «groupe tactique» s'attaque à l'encombrement des salles d'urgence

11 membres, doit rédiger un rapport pour le ministre d'ici septembre prochain, concernant les points suivants:

- comment atteindre un équilibre entre le nombre de civières à l'urgence et le nombre de lits de courte durée dans un hôpital;
- comment réaliser une meilleure répartition des lits de médecine et de chirurgie en fonction de la modification des demandes d'admission conséquente au vieillissment de la population;
- comment obtenir un meilleur partage des responsabilités à l'urgence entre les omnipraticiens et les spécialistes et ce, principalement dans les hôpitaux universitaires;
- comment assurer un meilleur financement des hôpitaux en fonction de leur performance dans la gestion de leur salle d'urgence et de leurs lits hospitaliers;
- comment assurer la création d'une véritable coordination régionale des admissions et de la gestion des lits;
- enfin, comment assurer le développement de réelles alternatives à l'institutionalisation des personnes âgées.

L'encombrement

Le ministre est convaincu que le problème de l'encombrement des urgences est bien davantage dû à la façon de gérer ce service qu'à l'absence de ressources. «Il m'apparait clair que les gros sous ne sont pas nécessairement la solution, dit-il. Entre 1985 et 1988, des mesures correctives ont grandement amélioré la situation des urgences. Par exemple, l'occupation des civières a baissé de 19 p. cent et le nombre de patients séjournant 48 heures et plus sur des civières a baissé de 18 p. cent, malgré une hausse de 16 p. cent du volume d'entrées.»

Le rendement des mesures correctives, admet cependant M. Côté, montre des signes d'essoufflement. À Montréal, par exemple, le taux d'occupation des civières passe de 91 à 97 p. cent et l'encombrement des salles d'urgence passe quant à lui de 42 à 47 p. cent du temps.

Pour l'opposition péquiste, le gouvernement libéral a lui-même créé cette situation. «Depuis trois ans, note le critique Guy Chevrette, le gouvernement n'a créé que 325 places en centres d'accueil pour personnes âgées, dont les listes d'attente s'allongent sans arrêt (8000 noms).

«Plutôt que de nous annoncer un train de mesures qui viseraient à solutionner les difficultés chroniques de nos urgences, le gouvernement cherche à gagner du temps et préfère nous annoncer la mise sur pied de deux comités», affirme M. Chevrette. □

PARIZEAU

La souveraineté passe par le PQ, dit Parizeau

calcitrantes à entériner l'accord du lac Meech, on peut observer, à travers les réactions des premiers ministres Filmon, Wells et McKenna, du Manitoba, de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick, le peu de succès de l'entreprise.

M. Parizeau reconnait tout de même que les libéraux ont atteint un point de non retour en reconnaissant, de la bouche même de plusieurs ministres, que si le Québec voulait s'orienter vers la souveraineté, il en aurait les moyens, il en serait capable.

«Cela rejoint, bien sûr, ce qu'un certain nombre de gens d'affaires nous disent depuis quelque temps, mais c'est la première fois, au Parti libéral, qu'on dit ce genre de choses. C'est à marquer d'une pierre blanche. Au fond, ils nous disent ce que Pierre Bourgault disait autrefois: on est capable», souligne M. Parizeau.

Ces propos, estime le chef péquiste, font que les affiches publicitaires qui ont marqué la campagne référendaire, il y a dix ans, n'apparaîtront plus. M. Parizeau a donné l'exemple de l'une d'elles qui indiquait qu'un non au référendum voulait dire la garantie du partage des richesses et des ressources entre Canadiens; que cela permettrait, entre autres, de payer le pétrole bien moins cher que le prix mondial. «Ce n'est pas beau de voir ça, quelques années plus tard!», lance le chef de l'opposition, avec l'air du chat qui a avalé le canari.

Quel fédéralisme monétaire?

Par ailleurs, le chef du Parti québécois a dit avoir failli avaler sa gomme en entendant Robert Bourassa dénoncer le «fédéralisme monétaire» d'Ottawa.

«Mais de quoi parle-t-il? Il n'y a jamais eu de fédéralisme monétaire au Canada et il n'y en a pas. La seule politique économique totalement centralisée qui échappe à toute manifestation de fédéralisme dans ce pays, et depuis que la banque centrale existe, c'est à dire depuis 1935, c'est la politique monétaire. Il s'agit d'une politique absolument centralisée et déterminée, en dernier ressort, par le gouvernement de la Banque du Canada. Point, rien d'autre. Je vous avouerai que quand un premier ministre s'engage dans une voie pareille, je me pose des questions», d'insister M. Parizeau.

Il a abordé la question confuse de la superstructure dont a parlé M. Bourassa en Europe de l'Est d'abord, puis au Conseil général du PLQ en fin de semaine, en rappelant les commentaires à ce sujet du premier ministre Mulroney, qui disait voir de quoi il s'agissait en architecture, mais ne pas voir ce que ça pouvait désigner en politique.

«En fin de semaine, M. Bourassa a fait un certain nombre d'allusions à l'Europe de l'Est, comme pouvant servir de guide.

«Ce qui se passe à l'heure actuelle sur le plan des structures et des superstructures en Europe de l'Est, c'est qu'un certain nombre de pays cherchent à se sortir de deux structures ou superstructures. Premièrement, faire en sorte que l'Armée rouge rentre chez elle, et donc amener des changements majeurs dans le Pacte de Varsovie. La Thécolosvaquie vient de le réussir et à peu près tous les autres veulent l'imiter», de souligner le chef péquiste. □

M.-Y. Côté: les soins aux personnes âgées sont une priorité

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, affirme qu'il faut maintenant «se poser des questions sur la nature des soins à prodiguer aux personnes âgées». Il ne pose pas le problème de l'euthanasie, mais confirme que des équipes analysent tout ce qui est fait dans ce domaine.

«Doit-on prolonger l'existence des personnes âgées qui n'ont plus de qualité de vie?» a-t-on demandé au ministre. «On n'invente pas la roue au Québec; plusieurs peuples dans le monde se posent la même question. C'est un problème qu'on ne connsaissait pas avant, mais qu'on va connaitre de plus en plus. Il faut se poser la question de façon plus particulière maintenant», a déclaré le ministre au cours d'un entretien à *La Presse*, hier, au moment où il annonçait une série de mesures visant à alléger la fréquentation des salles d'urgence d'hôpitaux.

Admettant qu'il s'agit d'une question «très délicate et complexe», le ministre affirme que des équipes de son ministère se préoccupent grandement de cette question, au moment où le vieillissement de la population devient le problème «numéro un» au Québec. «Il faut se questionner et trouver des réponses. Dans quelque temps, j'annoncerai un certain nombre de mesures», confirme M. Côté.

Un cas pathétique a été vécu, cette semaine, dans un hôpital de la région de Québec : un vieillard de 98 ans, déjà amputé de ses deux jambes, a été amputé de ses mains pour lui permettre de prolonger sa vie. Fallait-il le faire? La question se pose. Même les membres de l'Ordre des médecins ne sont pas tous d'accord, même si le premier objectif de la médecine est de tout tenter pour sauver une vie. «Un débat de société se pose, admet le ministre Côté. Sur le plan de l'information, il faut poser toutes ces questions et trouver des réponses.»

«Le premier objectif que l'on retrouvait dans la documentation de Mme Thérèse Lavoie-Roux servant à orienter le débat était le vieillissement. Les actions du ministère vont porter dans ce sens-là. Le deuxième objectif était celui de venir en aide aux enfants, aux jeunes, au plan de la santé. Il faut faire des choix», poursuit-il, rappelant que toute cette réflexion doit aboutir à la réforme complète des services de santé.

M. Côté souligne par ailleurs qu'au coeur de la problématique de l'encombrement des salles d'urgence, on retrouve celui du vieillissement de la population. Les chiffres sont éloquents : les clientèles psychiatriques et les personnes âgées forment respectivement 6 et 30 p. cent des patients sur civières. Plus de 50 p. cent des séjours excessifs dans les hôpitaux sont dénombrés chez les personnes âgées.

ORTEGA

«Nous gouvernerons dans la clandestinité», dit Ortega

armée et financée par les Etats-Unis, d'attendre dans le calme l'arrivée au pouvoir de Mme Chamorro. Washington redoute que certains des rebelles ne profitent de la transition pour régler des comptes avec les sandinistes, leurs ennemis jurés.

Entre-temps, le spectre de la guerre civile était dans tous les esprits, hier à Managua, après de premières violences post-électorales qui ont révélé la grande nervosité des sandinistes vaincus, mais aussi celle des partisans de la présidente élue, pressés de cueillir les fruits de la victoire. Des incidents dans la nuit de lundi ont fait des blessés légers et ont été arrêtés par une rapide intervention de la police anti-émeute.

Les États-Unis lèveront bientôt les sanctions contre le Nicaragua et fourniront une aide économique importante au nouveau gouvernement, a annoncé la Maison-Blanche. «L'engagement américain est fort et durable, a dit le porte-parole. Nous mettrons au point un programme d'aide qui sera important et significatif. Les aspirations démocratiques du peuple nicaraguayen méritent notre soutien et elles l'auront».

L'URSS, estimant que ces élections vont contribuer à la paix en Amérique centrale, se déclarait prête à poursuivre son aide économique au Nicaragua et à envisager même une coopération militaire si nécessaire. L'URSS accorde chaque année au Nicaragua 333 millions$ sous forme de crédits et lui livre gratuitement 25 millions de tonnes de blé et de riz.

Les félicitations à Mme Chamorro et à Daniel Ortega continuent d'affluer de par le monde, notamment de Lech Walesa et de Vaclav Havel, tandis que la guérilla salvadorienne «déplorait» la défaite des sandinistes. Mais un communiqué du FMLN lu sur les ondes de *Radio-Venceremos* souligne que le Front sandiniste reste la principale force politique du Nicaragua. À Cuba, l'organe du PC, *Granma*, écrivait en éditorial que la défaite sandiniste «est un revers mais pas une faillite politique» et que la révolution au Nicaragua «entre dans une nouvelle phase».

Mme Chamorro sera en effet obligée de négocier avec les députés sandinistes de Daniel Ortega pour faire adopter par l'Assemblée nationale ses réformes constitutionnelles, l'Union nationale de l'opposition (UNO) devant obtenir 52 sièges des 90 sièges du Parlement alors qu'il lui en faudrait au moins 54 pour imposer ses réformes. Selon la loi, toute modification constitutionnelle doit en effet être votée par au moins 60 p. cent des députés.

Les réformes de Mme Chamorro touchent au mandat présidentiel, à la transformation de l'Armée populaire sandiniste (EPS) en «armée nationale» et à la privatisation du secteur bancaire. Dans ses déclarations hier soir, Ortega a affirmé qu'il s'agissait d'«acquis de la révolution» auxquels le nouveau régime «ne doit pas toucher».

Le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) disposera au Parlement de 15 députés de, moins que l'UNO, mais il bénéficiera de la présence de Daniel Ortega à l'Assemblée nationale, les candidats malheureux à la présidence disposant automatiquement d'un siège au Parlement au Nicaragua. Malgré leur cuisante défaite, ils ont fait savoir que le futur gouvernement ne pourra pas ne pas tenir compte des sandinistes, qui constituent, avec 41 p. cent des suffrages populaires, la première formation politique du pays.

Quant à l'UNO, c'est une coalition de 14 partis allant de l'extrême-droite à l'extrême-gauche. La tâche de Mme Chamorro s'annonce d'autant plus difficile quelle aura en face d'elle une opposition «forte et homogène», qui compte de nombreux et habiles politiciens, et qui bénéficie du soutien des syndicats ouvriers et paysans et de la hiérarchie militaire.

Avant même de s'attaquer à une économie comateuse, Mme Chamorro devra en outre faire face à deux autres problèmes explosifs: le retour des émigrés qui ont fui le régime sandiniste et la présence dans le pays de milliers d'étrangers pro-sandinistes.

Les deux problèmes sont abordés ces jours-ci dans des échanges informels entre sandinistes et dirigeants de l'UNO, dans un effort commun de de réconciliation nationale. Selon l'UNO, 500000 Nicaraguayens ont quitté le pays depuis la victoire de la guérilla sandiniste en juillet 1979: 200000 sont au Costa Rica, 100000 à Miami et plusieurs dizaines de milliers, l'arme au pied, dans les camps de la Contra au Honduras.

La présence de dizaines de milliers d'étrangers sur le sol nicaraguayen est aussi un problème ultra-sensible, qui déjà au niveau de la rue fait l'objet de remarques de mécontentement.

Le nombre précis de ces «internationalistes» est inconnu. □

FUMEURS

Des fumeurs invétérés font la vie dure aux compagnies aériennes

«Figurez-vous que j'ai entendu dire que des passagers avaient ôté les batteries des systèmes d'alarme dans les toilettes pour fumer en toute tranquillité», explique Claude Lévesque, chez Nationair. M. Lévesque est convaincu que cette poignée de fumeurs invétérés aura beaucoup de difficulté à s'habituer à la nouvelle réglementation.

Certains profèrent même des menaces à l'égard des agents de bord. D'autres proposent carrément de leur donner 25$ ou 50$ pour pouvoir fumer (ce qui équivaut au montant de l'amende pour une première offense). Sur un vol d'Air Transat à destination de Las Vegas, un passager s'est fait intercepter à l'arrivée par le FBI qui n'entend pas rigoler quand on moleste un agent de bord.

Les fumeurs canadiens pourront en effet aussi se mesurer aux autorités du pays voisin puisque depuis lundi il est interdit de fumer sur tous les vols intérieurs de moins de six heures des compagnies américaines. L'amende est de 1000$ pour une première offense et la loi va jusqu'à prévoir l'emprisonnement.

De l'imagination

Mais les fumeurs ne se le tiennent pas encore pour dit. Ils font toujours preuve d'une bonne dose d'imagination (dangereuse parfois) et tous les coups sont permis. Ils utilisent par exemple des bonnets de douche pour masquer les détecteurs de fumée. «Il y en a même qui arrachent les bouchons des lavabos pour provoquer une succion et faire évacuer la fumée», raconte, fataliste, Hélène Sasseville, chez Air Transat.

De tout temps, les fumeurs ont investi les toilettes pour s'adonner à leur passion. Mais aujourd'hui, ils entravent la loi. Et ils préféreraient peut-être goûter à autre chose en guise de comité d'accueil que les agents de la GRC. «Les dossiers sont ouverts tant que notre procureur, M. Guy Racicot, n'a pas décidé des accusations à porter contre ces personnes», a expliqué l'inspecteur Carl Gallant, à Mirabel.

En plus des plaintes transmises à la police de l'aéroport, les compagnies peuvent demander à un inspecteur de Transport Canada d'envoyer une contravention aux passagers fautifs, comme le prévoit la loi fédérale. «Tous les lundis matins, on fait le compte, et on envoie les noms des personnes à Transport Canada», assure Mme Sasseville.

Cette compagnie à des problèmes sur presque tous ses vols. «Pourtant, on annonce et on réannonce au micro qu'il est interdit de fumer mais les passagers ne comprennent pas», s'étonne-t-elle. Même si la discipline n'est pas le fort des fumeurs montréalais, aucun d'eux n'a encore jamais coupé les doigts d'un agent de bord, comme c'est arrivé sur un vol de la compagnie Odissey de Toronto. □

DIMANCHE

Un projet de loi au printemps sur les heures d'ouverture des commerces le dimanche

1984 sous le gouvernement péquiste, créerait une situation inéquitable en favorisant un transfert de parts de marché des supermarchés vers une structure parallèle que constituent les dépanneurs, forçant ainsi d'autre part les consommateurs qui y ont recours à payer leurs produits alimentaires 15 p. cent plus cher.

C'est en effet ce qui est soutenu dans un mémoire présenté hier par trois professeurs de l'École des Hautes études commerciales, MM. Jacques Nantel, Robert Desormeaux et Fernand Amesse, dont le témoignage a dominé les travaux de la commission.

La recherche des trois professeurs, financée par Provigo, veut établir que le maintien du statu quo quant aux heures d'affaires aurait pour effet d'aggraver la diminution du volume des ventes des supermarchés, ce qui entraînerait des pertes d'emplois considérés comme les mieux rémunérés du secteur alimentaire.

Selon cette étude, les supermarchés ont vu leur part décliner de 69,6 p. cent, en 1981 à 60,8 p. cent en 1988 au profit des fruiteries, des marchés publics, des dépanneurs ou même des pharmacies à grande surface. Et cela, pendant que les ventes de produits alimentaires augmentaient de 8 p. cent par an le dimanche, pour atteindre 320 millions$ en 1988.

L'étude conclut que la libéralisation des heures d'affaires serait souhaitable pour rétablir une juste concurrence entre les divers commerces qui doivent s'affronter sur un marché caractérisé par une croissance presque nulle de ses ventes, et pour permettre à ceux qui le désirent et qui en ont besoin de faire leurs achats de produits alimentaires «dans des conditions adéquates».

L'Ordre des pharmaciens du Québec estime de son côté que les heures d'affaires de la section «pharmaceutique» des pharmacies ne devraient être assujetties à aucune limitation.

On demande donc que les exemptions touchant la pharmacie, comme le prévoit la loi actuelle, soient maintenues. On estime que dans le cas contraire, des conséquences graves en résulteraient pour la population. Une limitation des heures entrainerait, estime-t-on, une ruée vers les cliniques d'urgence des établissements de santé, lesquelles sont déjà encombrées. □

L'assemblée générale «géante» des étudiants de l'U de M est annulée

Moins de 600 étudiants sur 40 000 s'y sont présentés

ANDRÉ PRATTE

■ L'assemblée générale géante au cours de laquelle les étudiants de l'Université de Montréal devaient se prononcer sur l'opportunité de faire la grève a été annulée parce que moins de 600 étudiants, sur les 40 000 étudiants que compte l'université, se sont présentés. Les organisateurs en espéraient 4 000.

L'assemblée avait été convoquée pour 18 h 30. Peu avant 20 h, constatant que plusieurs départements n'étaient représentés que par une dizaine d'étudiants ou moins, les dirigeants de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) ont décidé qu'ils ne pouvaient pas commencer l'assemblée, faute de quorum. Cette décision a suscité de vives protestations de la part des étudiants présents, qu'ils soient pour ou contre la grève.

«Vous cassez le mouvement complètement!» a lancé aux dirigeants de la FAECUM un étudiant en bibliothéconomie, Serge Robert. «Il y avait 600 ou 700 personnes ce soir prêtes à agir, et on leur rit en pleine face!»

«Vous êtes des amateurs!» a accusé un autre.

Des étudiants ont souligné que beaucoup de leurs camarades avaient prévu se rendre à l'assemblée plus tard, pour le vote, voulant s'éviter les deux heures de débat annoncées.

«Le vote était prévu pour 22 h. Dans notre département, nous n'avions pas le quorum à 19 h, mais je suis sûre que nous l'aurions eu au moment du vote», a soutenu Linda Rouillier, étudiante en nutrition.

En fait, entre la levée de l'assemblée et 22 h, quelques dizaines d'étudiants se sont présentés au CEPSUM, lieu du rassemblement.

«On s'était dit qu'on ne viendrait pas avant 21 h. Dans ces assemblées, il y a toujours du blabla, et le vote se prend à la fin, quand tout le monde est parti. Alors on a dit aux gens, ne venez pas aux débats si vous ne voulez pas, mais au moins allez voter», a expliqué Daniel Messier, un étudiant de pharmacie qui avec quelques autres de son département est arrivé vers 20 h 30.

«C'était établi que le vote ne commencerait pas avant 21 h. J'étais déjà informée, j'avais mon idée, je n'avais pas besoin de plus d'informations», a dit Céline Dumhamel, une étudiante en pharmacie qui s'est présentée vers 21 h 15.

«C'est comme n'importe quelle asemblée, on ne peut pas commencer sans qu'il y ait quorum», s'est défendu Cédrick Pautel, de la FAECUM. «On ne pouvait tout de même pas tenir une assemblée décisionnelle alors que plusieurs départements n'étaient représentés que par deux personnes. Nous avons fait l'évaluation que même en attendant plus longtemps, nous n'obtiendrions pas le quorum.»

Quoiqu'il en soit, c'est en assemblée de département, séparément, que les étudiants de l'Université de Montréal voteront sur la grève. Déjà hier, sur une cinquantaine d'associations membres de la FAECUM, 27 avaient voté, 15 contre la grève et 12 pour. La FAECUM ne déclenchera la grève que lorsqu'elle constatera qu'une majorité d'associations départementales y sont favorables.

Rappelons qu'à l'échelle nationale, la grève est prévue pour le 6 mars, si les étudiants d'une majorité de cégeps et d'un nombre important d'universités votent en faveur. La tendance du vote, jusqu'ici, est contre la grève.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Montréal : Université de Montréal, pavillon principal, aile U-1, immeuble principal, 2900, boulevard Édouard-Montpetit, de 10 h à 16 h;
- à Montréal-Nord : Collège Marie-Victorin, Le Foyer, 7000, rue Marie-Victorin, de 9 h 30 à 16 h;
- à Montréal : YM-YMHA, en collaboration avec les écoles Jewish People's et les écoles Peretz, Auditorium Grover (YM-YWHA de Snowdon) 5500, avenue Westbury, de 13 h 30 à 20 h;
- à Saint-Jean : Défense nationale BFC Saint-Jean, Club Bistro, de 12 h 30 à 17 h 30.

La Quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 612
à quatre chiffres 1681

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classees 285-6900
ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. a 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Detaillants 285-7202
National, Tele-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrieres et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montreal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée a diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des Services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numero 1400- Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

09-3-01
MERCREDI 28 FÉVRIER 1990

SALON NATIONAL DE L'HABITATION 1990
au Stade Olympique du 2 au 11 mars
un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans La Presse

La Presse

49 cadres supérieurs au salaire moyen de 80 000 $ à la STCUM

FLORIAN BERNARD

■ En 1990, le salaire annuel moyen des cadres supérieurs de la STCUM atteindra 80 713 $, comparativement à 62 000 $ pour les cadres supérieurs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec et 55 000 $ pour la Commission de transport de Laval.

En outre, six des 49 cadres supérieurs créés par la nouvelle structure administrative de la STCUM toucheront un salaire annuel supérieur à 100 000 $ en 1990. Pour sa part, la présidente-directrice générale, Mme Louise Roy, obtiendra un traitement annuel de 122 408 $.

Ces constatations découlent d'une analyse faite par *La Presse* à partir de la liste des salaires des cadres de la STCUM, de divers documents relatifs au nouvel organigramme mis en place par Mme Louise Roy, et d'entretiens réalisés auprès des dirigeants de la CTL, à Laval, et de la CTCUQ, à Québec.

Au strict plan budgétaire, les salaires annuels des 49 directeurs de service de la STCUM représentent un montant de 3 894 696 $ millions, soit une moyenne de 80 713 $ per capita. Cette somme ne comprend pas les frais de représentation ni les avantages sociaux.

Après Mme Roy, c'est le directeur du service de transport en surface, M. Michel Sainte-Marie, qui est le plus haut salarié de la STCUM, avec un traitement annuel de 113 672 $. Il est immédiatement suivi par le directeur du développement des ressources, M. Francis Therrien, avec un salaire annuel de 107 224 $. Quant au directeur du service de l'entretien, M. Jacques Rompré, il au quatrième rang de la liste des plus hauts salariés de la STCUM, avec un traitement annuel de 105 716 $ en 1990.

Le directeur de cabinet de Mme Roy, M. Martin Girard, touchera 79 248 $ en 1990, tandis que le directeur des communications de la STCUM, M. Hubert Sacy, recevra un salaire de 80 756 $.

À fonction égale, le traitement n'est pas toujours égal dans la nouvelle structure administrative de la STCUM. Par exemple, le salaire des neuf directeurs des centres de transport varie de 60 840 $ pour M. Jean-Claude Bourgon, du garage Saint-Laurent, à 87 932 $ pour son collègue, M. Gilles Tremblay, du garage Anjou. La moyenne est de 70 899 $.

Le nouvel organigramme administratif de la STCUM — appelé macro-structure au sein de l'entreprise — comprend six grandes directions d'exécution, soit les finances, la planification, le développement des ressources (incluant les services à la clientèle), le transport de surface, le transport par métro et trains de banlieue, de même que l'entretien, auxquelles il faut ajouter le cabinet de la présidente directrice-générale, la vérification générale et le secrétariat. Si le nombre total de cadres n'a pas été modifié de façon sensible par cette nouvelle structure, les titres et les responsabilités ont subi, en revanche, de profonds changements. Ainsi, comme le soulignait Mme Roy elle-même dans une communication aux employés, en juin 1989, le nouvel organigramme comprend huit postes de directeur exécutif et 40 postes de directeur de service. Plusieurs surintendants ou contremaîtres sont devenus des directeurs. Par exemple, les surintendants des garages sont désormais des directeurs de centres de transport.

L'ancien régisseur du régime des rentes porte maintenant le titre de directeur du service des rentes. L'ancien chef de la division du budget s'est transformé en directeur du service du budget. L'ancien surintendant des trains de banlieue possède désormais le titre de directeur des trains de banlieue. Il en va de même pour l'ancien surintendant des ressources humaines que l'on désigne maintenant sous le titre de directeur administratif.

À Québec et à Laval

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec comprend, au total, 40 cadres supérieurs et 1092 employés. Toutefois, 11 personnes seulement sont considérées comme des cadres supérieurs et portent le titre de directeur. Tous les autres cadres — 29 en tout — sont des adjoints, des surintendants, des chefs de service ou des contremaîtres.

Le salaire moyen de ces derniers est d'environ 50 000 $ par année.

La structure de la CTCUQ comprend six divisions (commercialisation, transport, entretien, administration, finances et ressources humaines).

À Laval, la structure administrative de la CTL comprend cinq divisions (transport, entretien, finances, approvisionnement et relations avec la clientèle). L'entreprise fonctionne avec environ 50 cadres, dont 12 seulement ont le titre de cadres supérieurs et sont appelés directeurs. Tous les autres sont des chefs de service, des contremaîtres ou des surintendants.

Le salaire annuel des 50 cadres de la CTL varie entre 45 000 $ pour un surintendant et 80 000 $ pour le directeur-général adjoint, avec une moyenne générale de 55 000 $.

Les 49 plus hauts salariés de la STCUM

NOM	TITRE	SALAIRE EN 1990
ROY Louise	Présidente directrice-générale	122 408 $
SAINTE-MARIE Michel	Directeur/Transport surface	113 672 $
THERRIEN Francis	Directeur exécutif/Ressources	107 224 $
ROMPRÉ Jacques	Directeur/Construction/Entretien	105 716 $
DION Robert	Vérificateur général	103 716 $
MONETTE Claire	Directrice/Trésorerie	103 376 $
HOQUETTE Roger	Directeur exécutif/Métro	95 940 $
PAGÉ Serge	Directeur du développement	88 660 $
PICARD Alain	Directeur de la planification	87 932 $
HEARSON Guy	Directeur de l'approvisionnement	87 932 $
HERVIEUX Lionel	Directeur/Services techniques	87 932 $
TREMBLAY Gilles	Directeur/Garage Anjou	87 932 $
HADDAD André	Directeur/Services administratifs	86 944 $
CECCALDI Xavier	Direction/Action commerciale	86 372 $
BÉLIVEAU Marcel	Directeur/Ressources humaines	86 164 $
ROBERT Daniel	Directeur du Contentieux	82 888 $
DALPHOND Claude	Directeur/Régime des rentes	82 888 $
DAVID Ronald F.	Directeur/Comptabilité	82 888 $
O'HEARN André	Directeur/Soutien technique	80 912 $
RENÉ Robert	Directeur/Ressources métro	80 912 $
SACY Hubert	Directeur des Communications	80 766 $
GIRARD Martin	Directeur du cabinet de Mme Roy	79 248 $
PILOTTE Gilles	Directeur/Entretien métro	78 000 $
FROMENT Roger	Directeur/Entretien électromécanique	78 000 $
FORTIN Jacques	Planification/Action commerciale	78 000 $
BOUDREAU André	Directeur/Trains	78 000 $
DESLAURIERS Jacques	Directeur/Garage Legendre	78 000 $
COTÉ Daniel	Directeur/Gestion des projets	77 636 $
DÉRY Hugues	Directeur/Centre de contrôle	77 636 $
POIRIER C.A.	Directeur/Entretien-autobus	77 480 $
GRÉGOIRE Marcel	Directeur/Trains de banlieue	75 296 $
GINGRAS Raymond	Directeur/Garage Mont-Royal	71 292 $
MARINEAU Daniel	Directeur/Garage Saint-Henri	70 928 $
OUELLET Gilles	Directeur/Service du budget	70 928 $
MERCIER François	Directeur/Garage Frontenac	70 928 $
DE ROUIN André	Directeur/Garage Namur	68 172 $
VACHON Jean-Pierre	Assistant-Trésorier	67 912 $
DUPONT Serge	Directeur/Entretien majeur	66 768 $
TANGUAY Pierre-Paul	Directeur/Garage Saint-Denis	66 404 $
DUPONT Daniel	Exportation de l'expertise	63 908 $
PILON Lorraine	Directrice/Transport adapté	63 596 $
LÉONARD Mario	Directeur/Exploitation/Trains	63 596 $
GIARD Pierre	Directeur/Concertation	63 544 $
DUCHESNEAU P.A.	Directeur/Surveillance/Sécurité	63 544 $
BOURGON Jean-Claude	Directeur/Garage Saint-Laurent	60 840 $
PERRAS Robert	Directeur/Entretien structures	60 840 $
LEFEBVRE Louise	Entretien/Immeubles	60 840 $
LEFEBVRE René	Exploitation/Lignes 1 et 4	60 268 $
SONTAG Hans	Exploitation/Lignes 2 et 5	60 268 $

Malgré le plan de réparations accélérées, seulement 5 circuits d'autobus sont rétablis

BENOÎT CHAPDELAINE

■ Faut-il en rire ou en pleurer? Cinq circuits d'autobus sont rétablis ce matin sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Il s'agit des circuits numéros 114, 129, 141, 162 et 196.

Les habitués des 57 autres circuits supprimés par la STCUM depuis deux semaines devront donc continuer d'utiliser d'autres circuits ou de recourir au véhicule à quatre roues, à moins qu'ils ne préfèrent marcher...

Le fameux plan de réparations accélérées commandé par le Conseil des services essentiels dimanche doit entrer officiellement en vigueur aujourd'hui.

Les employés d'entretien de la STCUM devaient, sur recommandation de leur exécutif, accepter hier soir en assemblée générale d'effectuer des heures supplémentaires pour réparer rapidement les autobus encore immobilisés. Le résultat du vote a été gardé confidentiel pour ne pas influencer les employés de soir et de nuit, qui votent ce matin.

Le syndicat et les représentants de la STCUM doivent faire rapport ce matin au Conseil des services essentiels pour présenter le plan détaillé de réparations.

La STCUM était incapable encore hier soir de préciser combien de jours il faudra pour remettre en état les quelque 500 autobus mis de côté au cours des dernières semaines. Une semaine, un mois?

Je suis désolée, mais je ne peux vraiment pas préciser», a répété la porte-parole Louise Baillargeon, disant compter fortement sur l'assemblée syndicale pour en apprendre plus.

Mme Baillargeon a tout de même signalé que les efforts seraient mis d'abord pour remettre en service les circuits les plus achalandés. L'accent est de plus mis sur les réparations plutôt que sur les inspections. Environ 400 véhicules avaient besoin de réparations et une centaine d'inspections selon elle.

De source syndicale, on signale que les réparations exigées devraient permettre de remettre en service une centaine d'autobus lundi prochain.

«Il faut espérer que des autobus actuellement en bonne condition ne lâchent pas», a cependant souligné Mme Baillargeon.

Le syndicat des employés d'entretien et la direction de la STCUM n'ont pas repris le dialogue sur les négociations en vue du renouvellement de la convention collective.

Le retour pendant un mois aux anciens horaires de travail, tant revendiqués par le syndicat, constitue jusqu'à un certain point un calme dans la tourmente. Le Conseil des services essentiels a jugé dimanche que la STCUM devait abolir temporairement le nouveau système de cinq quarts de travail par jour plutôt que trois, pour assainir le climat.

Le Conseil a aussi déclaré qu'à son avis, le public ne pèse pas lourd pour le syndicat des employés d'entretien et pour la Société de transport de Communauté urbaine de Montréal.

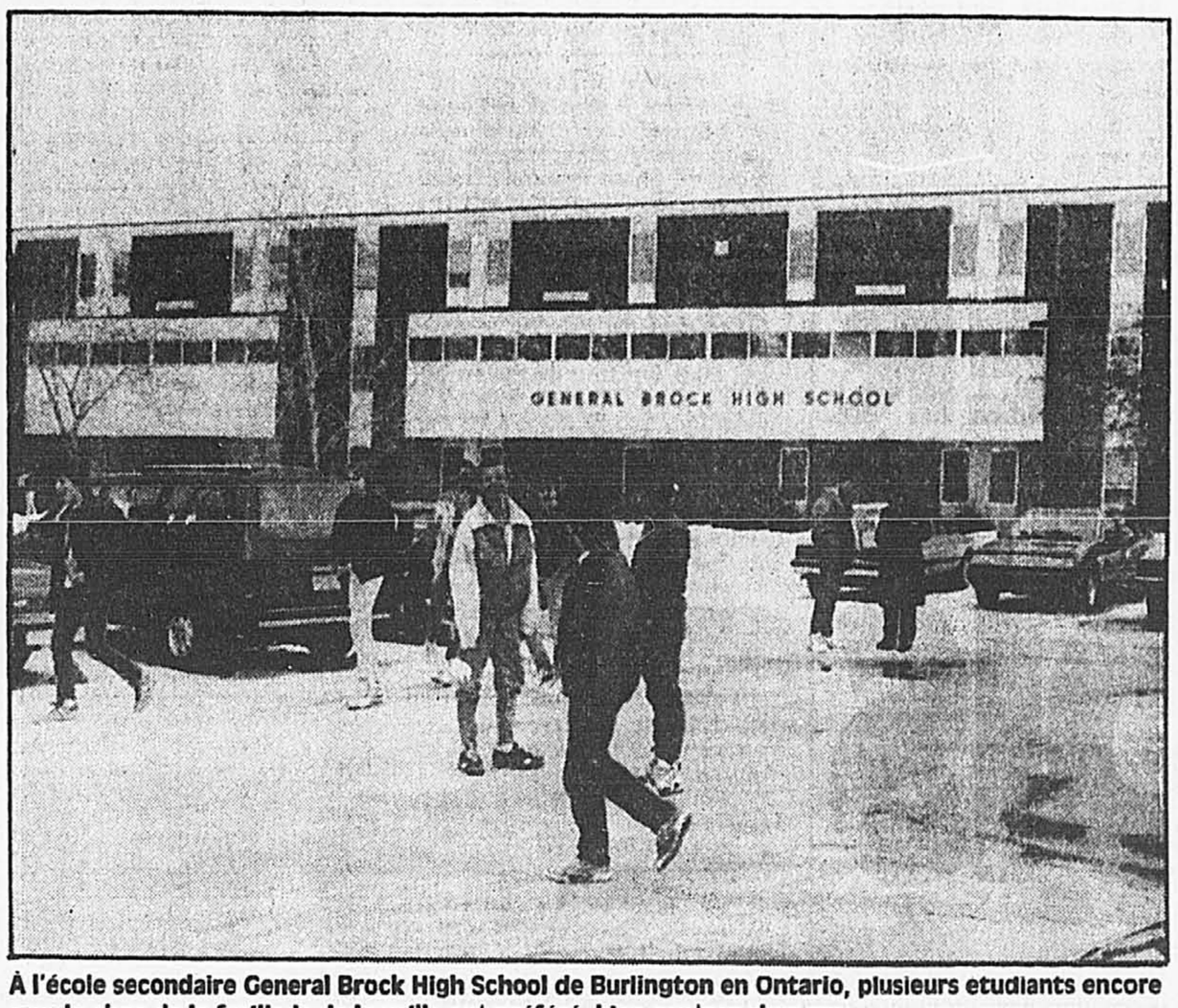

À l'école secondaire General Brock High School de Burlington en Ontario, plusieurs etudiants encore sous le choc de la fusillade de la veille ont préféré, hier, rentrer chez eux. PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Les étudiants de l'école General Brock tentent maintenant d'exorciser la peur

PATRICK GRANDJEAN
BURLINGTON

■ Au lendemain de la fusillade de l'école polyvalente General Brock, la vie tentait de reprendre son cours.

Les étudiants et leurs professeurs se sont réunis en assemblée, hier matin, pour tenter d'exorciser la peur qu'ils éprouvent depuis qu'un jeune homme de l'extérieur, âgé de 17 ans, a fait irruption dans leur école, l'arme au poing, pour se venger de son expetite amie qui venait de le quitter pour un autre.

«Nous avons également mis en place un service d'aide aux étudiants quelques heures après l'incident. Il faut que toute la communauté reste unie pour traverser cette épreuve», a déclaré Brian Woodland, employé de la commssion scolaire.

À l'issue de cette rencontre, ils étaient cependant nombreux à rentrer chez eux, incapables de demeurer dans le collège où trois de leurs amis ont été blessés par balles. D'autres sont restés chez eux.

«Je ne veux plus penser à ce qui s'est produit, a déclaré Bill Size, le père de Sherry. Cette étudiante de secondaire V est toujours à l'hôpital. Selon une étudiante de sa classe, Sherry, âgée de 18 ans, est la mère d'un enfant de 18 mois qu'elle a eu avec son agresseur. La jeune mère, qui vit chez ses parents, a rompu samedi dernier avec son ami pour un autre boy-friend, Jeff, qui a été blessé lui aussi au cours de la fusillade.

«Après avoir tiré sur Sherry, il a dit: « Le bébé sera le prochain» et s'est mis à crier», a ajouté une autre étudiante qui fut témoin du drame.

«Je me suis barricadée avec les autres dans une classe et nous avons verrouillé la porte. Alors, je me suis mise à pleurer», a-t-elle pouirsuivi.

«Il savait ce qu'il voulait. Il est allé droit sur le groupe», a affirmé pour sa part le détective Nicholson, chargé de l'enquête.

D'après un témoin, le jeune homme attendait la sortie des cours dans la cafétéria de la polyvalente une heure avant le drame. Il portait un pantalon de treillis et était en possession d'un couteau de chasse, en plus de son pistolet semi-automatique de sept millimètres (calibre .32) et de plusieurs chargeurs.

PHOTO CP

Le directeur de l'école secondaire General Brock, Karel Sury se remet lui aussi de ses émotions.

Lors de son arrestation, intervenue dans une ruelle derrière l'école un quart d'heure après la fusillade, les policiers ont saisi l'arme.

Au total, il aura tiré une quinzaine de balles, rechargeant plusieurs fois son arme, dont deux sur le directeur du collège, M. Karel Surry et deux autres sur un professeur, qui tous deux avaient tenté de le raisonner.

L'état de santé des jeunes victimes n'inspirait aucune inquiétude hier soir. Le porte-parole de l'hôpital Joseph Brant Memorial, M. Marquardsen, a déclaré que leurs blessures aux jambes et aux hanches ne nécessitaient aucune opération.

«Avec toute cette violence à la télévision, cela devait arriver», a déclaré Chris Boyd, étudiant de secondaire V.

«Je ne comprends pas ce qui s'est passé. Il n'y a pas de gang au General Brock Highschool. Nous sommes encore sous le choc», a expliqué pour sa part la mère de Jeff.

Le jeune agresseur sera entendu cet après-midi au palais de justice de Milton. En vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, son identité ne peut être révélée.

Polytechnique: la police remet son rapport

SUZANNE COLPRON

■ Trois mois et 200 entrevues plus tard, la police de la Communauté urbaine de Montréal a enfin terminé son enquête sur le massacre de l'École polytechnique de Montréal.

Le rapport de plus de 100 pages, contenant 15 annexes, a été remis lundi au directeur du service de police de la CUM, M. Alain Saint-Germain, et au coroner investigateur, le docteur Teresa Sourour.

Dans un jour ou deux, M. Saint-Germain en fera parvenir copie au président du comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin. Et comme ce fut le cas avec le rapport sur l'intervention policière, la décision de rendre ce rapport public sera prise par le comité exécutif. Il en sera fort probablement question à la prochaine réunion, le 15 mars.

De son côté, le coroner Teresa Sourour complétera son investigation à la lumière du rapport d'enquête de la police et fera parvenir ses conclusions au coroner en chef, le docteur Jean Grenier. Mme Sourour peut recommander la tenue d'une enquête publique. Mais la décision finale revient au coroner en chef du Québec.

«Pour le moment, la balle est dans le camp de Mme Sourour, a expliqué le docteur Grenier. Le coroner doit colliger toutes les informations qu'elle a amassées avant de me faire part de ses recommandations.

M. Grenier estime que si l'investigation du docteur Sourour permet de répondre de façon satisfaisante à toutes les questions soulevées par la tragédie de Polytechnique, il n'y aura pas lieu d'ordonner une enquête publique. Mais les chances qu'il en soit ainsi sont minimes, croit-il.

Une collision fait trois morts sur la route 117

BENOÎT CHAPDELAINE

■ Des vents violents mêlés à une tempête de neige ont provoqué plusieurs accidents de la route hier au Québec, la plupart étant sans conséquences graves. Toutefois, au moins deux accidents ont entraîné des décès dans l'ouest de la province, mais il est impossible de confirmer si les conditions météorologiques y ont joué un rôle clé, bien que dans les deux cas la route était enneigée.

Une collision face à face a fait trois morts sur la route 117 vers 11 h 30 hier matin, près de l'Annonciation. La conductrice Monique Beauchamp, 40 ans, de Montréal, a perdu le contrôle de son véhicule et est allé heurter un camion à quatre roues motrices circulant en sens inverse. Une autre femme d'une quarantaine d'années et un enfant d'environ dix ans qui prenaient place avec elle sont aussi décédés sous le choc. Le conducteur du véhicule à quatre roues motrices a été conduit à l'hôpital mais s'en est tiré vivant.

Une trosième femme est décédée vers 15 h 00 à Gracefield, près de Maniwaki, également après avoir perdu le contrôle de son automobile. Elle aurait voulu éviter la voiture qui la précédait, qui tournait dans le stationnement d'une station-service à droite. Elle a réussi, mais n'a pu s'empêcher de heurter un camion de voirie rempli de sel qui était arrêté en toute légalité en bordure du chemin. La victime est Mme Marie Gagnon, 69 ans, de Maniwaki.

Aiguisez vos crayons.

C'est le grand concours de français La Presse

NE MANQUEZ PAS CE NOUVEAU DÉFI, À COMPTER DE SAMEDI PROCHAIN

A GAGNER CHAQUE SEMAINE

1er prix: UN VOYAGE À PARIS pour 2 personnes, 1 000 $ de chèques de voyage.

2e prix: «LE GRAND ROBERT» de la langue française en neuf volumes.

Autres prix: 50 T-shirts «J'ai aiguisé mon crayon»

En collaboration avec Air Canada Touram, Dicorobert, Chèques de Voyage, Air Canada

Les psychiatres et les omnipraticiens viennent à la rescousse du centre Dernier Recours

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les médecins psychiatres ont annoncé hier qu'ils donnaient leur appui au refuge municipal des itinérants, le centre Dernier Recours, de la rue Sanguinet. Et ils ont promis de s'associer directement au traitement des nombreux cas psychiatriques qui s'y trouvent.

Le président de l'Association des médecins psychiatres, le docteur Yves Lamontagne, estime que ce centre, dont l'existence même est contestée et qui fait l'objet d'une évaluation au ministère de la Santé, doit rester au centre-ville, comme c'est la coutume aux États-Unis.

Le docteur Lamontagne était accompagné hier, dans une salle municipale, du directeur de la formation professionnelle de la Fédération des médecins omnipraticiens, le docteur Gilles Desrosiers. Les deux porte-parole ont promis que leur profession se penchera, dorénavant plus directement, sur le sort des quelque 300 déshérités, des «multipoqués», des «loques humaines», selon l'expression employée par le docteur Lamontagne.

Ils ont indiqué que, si une clinique sommaire était aménagée, des omnipraticiens pourraient se rendre plus régulièrement dans ce «cimetière vivant». Ils ont par ailleurs annoncé qu'un médecin-psychiatre qui termine sa formation, le docteur Yvon Monette, a consenti à exercer sur les lieux mêmes de Dernier Recours. Par ailleurs, ils ont annoncé que le docteur Jacques Drouin, vice-président de l'Association des médecins psychiatres du Québec, représentera son organisme au sein du conseil d'administration du refuge Dernier Recours.

Le médecin-psychiatre Lamontagne a expliqué que 40 p. cent des clients qui aboutissent à ce «dépotoir des loques humaines», sont des malades mentaux et que le reste des clients «ont tous des problèmes psychiatriques pour lesquels ils n'ont jamais reçu de traitements».

Il a affirmé qu'il ne voit pas d'alternative à Dernier Recours, ce lieu qui n'a pas de structure thérapeutique. Il n'a toutefois pas expliqué pourquoi les hôpitaux n'accueillent pas davantage ces personnes.

Le docteur Lamontagne a ainsi lancé un «urgent appel» à tous les membres de son association et à l'assemblée des chefs de service des hôpitaux afin de «trouver au moins un, sinon quelques psychiatres, pour aider les malades de Dernier Recours. Ces professionnels pourraient, selon lui, «évaluer les malades, prescrire des médicaments et établir des contacts avec les hôpitaux». Ils pourraient aussi participer à la formation d'équipes thérapeutiques et appuyer le personnel dans son action.

Le médecin, enfin, s'est opposé, comme certains l'ont proposé, à la création d'une Fondation indépendante qui viendrait en aide au refuge. Il a dit que cela relevait de «l'utopie». «Qui voudrait, a-t-il lancé, investir dans la décadence ou dans une cause perdue d'avance?»

La directrice de Dernier Recours, Mme Marie Audet, a dit vouloir, par son action «faire-grandir la cause» et elle a rejeté l'idée que le gouvernement prenne son refuge à sa charge entière. Elle a souligné que dix pour cent de sa clientèle réhabilitable est, pour des raisons inexplicables, rejetée par les hôpitaux.

Extension des soins palliatifs dispensés aux cancéreux à l'hôpital Notre-Dame

LUCIE CÔTÉ

■ Le service des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame sera étendu aux patients atteints de cancer en phase terminale logés ailleurs dans l'hôpital et aux patients de sa clinique externe, a annoncé hier le docteur Maurice Falardeau, directeur des soins palliatifs.

«Certains patients ne souhaitent pas être hospitalisés à ce service, mais ont tout de même besoin de soins. De plus, le service ne compte que 12 lits», a-t-il expliqué. Deux nouveaux médecins omnipraticiens attachés au service des soins palliatifs visiteront donc ces patients dès juillet. Quant à la clinique externe des soins palliatifs, elle se consacrera au contrôle de la douleur et au support psychologique et social dont ont besoin le patient et sa famille.

«Au service des soins palliatifs, on ne s'attaque plus à la maladie, on s'occupe de la personne, pour lui permettre de mourir dans la dignité, signale le docteur Louise Laplante, médecin traitant. On ne fait rien pour abréger ou prolonger la vie, mais on essaie de rendre confortables les derniers jours du patient.»

La Fondation Palli-Ami, qui soutient le Service des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame, lançait aussi hier sa campagne annuelle de souscription sous la présidence de M. Marcel Legault. La comédienne Patricia Nolin, dont la mère est décédée au service, a accepté d'être le porte-parole de la campagne.

Les fonds amassés permettront de continuer à répondre aux besoins des patients et à offrir des services aux membres de leur famille. Les locaux du service seront aussi entièrement redécorés.

Le CSSVM coupe des services aux malades et ses coûts administratifs

CONRAD BERNIER

■ Le conseil d'administration du Centre de services sociaux Ville-Marie (CSSVM) se verra proposer, ce soir, par la direction générale, un plan de redressement budgétaire qui, s'il est accepté, se traduira par l'abolition de 17 postes de service social touchant au moins cinq hôpitaux pour malades chroniques, et de substantielles diminutions des coûts administratifs du CSSVM lui-même.

La première vice-présidente de l'Association des employés en service social de la province de Québec (AESSPQ), Mme Linda August, soutient que «ce plan de redressement, abominable en ce qui a trait aux services à la population, est pour le moins étrange, sinon suspect, en matière de saine gestion des deniers publics.»

Les porte-parole de l'AESSPQ ont dénoncé, hier, l'abolition éventuelle de 17 postes de service social et affirmé que cette action touchera avant tout «une population dramatiquement vulnérable».

«Les travailleurs sociaux, ont-ils expliqué, fonctionnent dans des contextes émotifs très délicats. Ils servent souvent de tampon, et parfois même d'arbitre, entre les patients (personnes âgées, malades en phase terminale) et le personnel surchargé de travail des hôpitaux. Les malades sont, la plupart du temps, très dépendants, sinon totalement dépendants, de ce personnel paramédical. Les travailleurs sociaux agissent aussi comme conseillers auprès des familles souvent désemparées des malades. Chaque travailleur social constitue une relation d'aide avec une moyenne de 55 familles.»

La vice-présidente de l'AESSPQ soutient qu'«il faut absolument couper dans le gras confortable de l'administration avant de réduire les services». Et elle dénonce, alors, «les primes de voyages et de stationnement pour les cadres, le déménagement au centre-ville de l'administration et un compte de taxes surprise de 40 000 $, les sommes consacrées à la formation des cadres, une expansion de la bureaucratie, une structure d'administration à six niveaux.»

Le directeur général du CSSVM, M. Michael Goldbloom, qui rejette les accusations de «gestion douteuse», riposte que le CSSVM a un déficit budgétaire accumulé de 2 millions $ et que la direction générale n'a pas d'autre choix que celui de présenter au Conseil d'administration un plan de redressement budgétaire qui implique, certes, «de regrettables réductions de services à la clientèle, mais aussi des compressions dans les frais d'administration.»

«En dépit des augmentations du budget annuel — celui-ci était de 28 millions $ pour 1989-1990 — le budget du CSSVM est insuffisant, et c'est le fonds du problème, déclare-t-il. Il serait toutefois irresponsable d'ajouter continûment au déficit accumulé. Le ministère de la santé et des services sociaux, qui a examiné notre comptabilité, exige un redressement budgétaire. Nous en proposons un.»

LE REÉR QUI COUPE VOTRE IMPÔT 2 FOIS

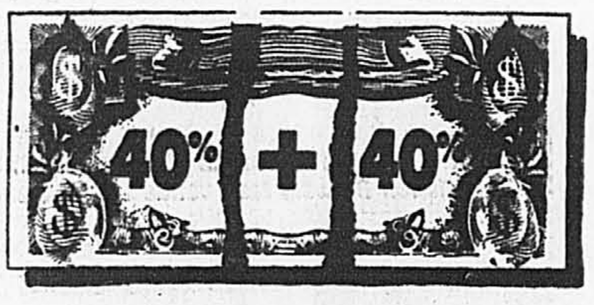

UNE DÉDUCTION DE 40%*
D'abord, comme tous les REÉR, celui du Fonds de solidarité vous permet de déduire de votre revenu imposable la somme investie. Ainsi un investissement de 1 000 $ réduira le revenu imposable de 1 000 $. À un taux d'imposition moyen, cela représente déjà une économie d'impôt de 400 $ environ.

DES CRÉDITS D'IMPÔT DE 40%
En plus et en exclusivité, votre contribution au REÉR du Fonds de solidarité vous donne droit à des crédits d'impôt totalisant 40% de la somme investie. C'est-à-dire qu'une fois l'impôt calculé sur votre revenu imposable, le même 1000 $ investi vous permet de soustraire de l'impôt à payer un 400 $ supplémentaire.

Si vous voulez savoir comment le Fonds peut aussi travailler pour vous, appelez-nous.

Montréal: (514) 285-6400
MONTRÉAL
500, rue Sherbrooke Ouest, 14e étage
MONTRÉAL EST
7878, rue Sherbrooke Est
Centre d'achats Champlain
LAVAL
2353, boulevard Curé-Labelle
Centre Super Carnaval
LONGUEUIL
3694, Chemin Chambly
Centre Super Carnaval
VILLE LASALLE
7401, boulevard Newman
Centre Super Carnaval

De l'extérieur sans frais:
1-800-361-7111

Québec:	(418) 622-3258
Trois-Rivières:	(819) 373-3447
Jonquière:	(418) 547-6800
Hull:	(819) 778-1656
Sherbrooke:	(819) 821-2070
Rouyn:	(819) 797-4902
Sept-Îles:	(418) 968-6254

FAITES TRAVAILLER LE FONDS!

*selon le taux d'imposition moyen

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le prospectus simplifié du Fonds.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Le dynamisme des étudiants fera décoller vos projets

Cet été, embauchez des personnes énergiques et enthousiastes : embauchez des étudiants. Dans le cadre de «Défi 90», le gouvernement du Canada met des fonds à la disposition des entreprises privées, des municipalités et des organismes sans but lucratif pour l'embauche d'étudiants des niveaux secondaire, collégial ou universitaire.

Nous voulons vous aider à créer des postes supplémentaires cet été - que vous n'auriez pas les moyens de créer sans notre appui.

Misez sur les travailleurs de demain : donnez la chance aux étudiants d'acquérir une expérience pratique.

Soyez un employeur «Défi 90» - pour le bien des étudiants et pour votre profit!

Présentez votre demande dès maintenant au Centre d'Emploi du Canada le plus près.

Les demandes doivent être postées au plus tard le 16 mars.

Gouvernement du Canada
Ministre d'État à la Jeunesse

Government of Canada
Minister of State for Youth

Canada
Défi 90

Bourassa met sur pied un comité ministériel qui s'occupera du développement de Montréal

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Concrétisant une promesse de la dernière campagne électorale, le premier ministre Bourassa a annoncé hier la mise sur pied d'un comité ministériel chargé de s'occuper exclusivement du développement de la région de Montréal.

Le comité aura principalement pour responsabilité de formuler des avis au conseil exécutif sur des sujets et matières ayant un impact significatif sur Montréal et sa région et ainsi éclairer les prises de décisions du gouvernement.

Le premier ministre a chargé le président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson, de présider ce comité. M. Johnson, rappelons-le, représente la circonscription de Vaudreuil. Ce comité sera composé de la vice-première ministre, Mme Lise Bacon (Chomedey), M. André Bourbeau, ministre de la Sécurité du revenu (Laporte), du ministre des Transports, M. Sam Elkas (Robert-Baldwin), du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérald Tremblay (Outremont), du ministre du Tourisme, M. André Vallerand (Crémazie), de la minisre des Communications, Mme Liza Frulla-Hébert (Marguerite-Bourgeoys) et du ministre Norman Cherry, des Communautés culturelles (Sainte-Anne).

Il est important de noter la participation à ce comité de M. Ronald Poupart, l'ancien directeur des communications au bureau du premier ministre. M. Poupart agira comme secrétaire général associé et s'occupera d'un secrétariat permanent qui sera situé au 772, Sherbrooke Ouest, à Montréal.

M. Poupart, rappelons-le, a travaillé très étroitement avec le premier ministre dans tous les dossiers politiques chauds depuis 1985. Plus qu'un responsable des communications, il a été le conseiller du premier ministre.

Le ministre Johnson, quant à lui, a indiqué hier que ce comité devra définir les grandes orientations de développement et d'aménagement de Montréal et de sa région, en collaboration avec le gouvernement fédéral, avec les élus de Montréal et de sa région et avec l'ensemble des intervenants socio-économique. «Il faut travailler à l'émergence d'une vision commune de l'avenir de Montréal et de sa région, en collaboration avec tous les ministères», a-t-il indiqué.

M. Johnson s'apprête à entreprendre une tournée de consultations formelles auprès des partenaires du fédéral, du monde municipal et des intervenants concernés afin d'établir un programme de discussions comportant une liste des priorités assortie d'un calendrier de réalisation.

L'élargissement du boulevard Henri-Bourassa: Montréal devra notamment fournir sa part

FLORIAN BERNARD

■ Montréal, Anjou et Montréal-Est devront assumer la part du lion dans le financement du projet d'élargissement du boulevard Henri-Bourassa. Depuis des années, ces villes ont complètement négligé de compléter et de moderniser «leur portion» du boulevard alors que Montréal-Nord a terminé son boulevard presque jusqu'à la limite de son territoire.

Telle est la mise au point formulée, hier, par le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, à la suite de la divulgation d'un projet de 100 millions $ touchant le réaménagement du boulevard Henri-Bourassa sur une longueur de près de neuf kilomètres, entre Lacordaire et l'autoroute 40.

Selon M. Ryan, la part de sa ville dans ce projet commun ne devrait pas dépasser un million $. M. Ryan soutient qu'il a signé la lettre d'entente au même titre que les maires de Montréal, Anjou et Montréal-Est, sous réserve que Montréal-Nord a déjà assumé, à ses propres frais, une partie importante des travaux réalisés jusqu'à maintenant.

«Bien sûr, nous sommes solidaires des trois autres villes dans ce projet de modernisation du boulevard puisqu'il s'agit d'un atout indispensable pour la revalorisation de l'est de Montréal. Il importe toutefois de souligner que si les autres villes, notamment Montréal, avaient fait leur part du travail, le boulevard serait aujourd'hui complété.»

Le dossier est actuellement entre les mains du ministre des Transports du Québec, M. Sam Elkas. Ce dernier doit rencontrer les maires de l'est de Montréal au cours des prochaines semaines.

Les quatre villes concernées estiment que le gouvernement du Québec devrait assumer environ 50 p.cent des coûts du projet, évalué à quelque 100 millions $. Ils ajoutent que le gouvernement fédéral devrait, pour sa part, assumer entièrement le coût de construction des deux viaducs qui devront enjamber la voie ferrée. Cette participation financière d'Ottawa est estimée à 21 millions $.

Les quatre villes intéressées ont également accepté de modifier leurs limites territoriales afin de permettre la réalisation plus harmonieuse de ce projet. À cette hauteur de l'île de Montréal, les limites territoriales des villes forment une véritable dentelle géographique.

Nouveau poste de police au métro de Longueuil

■ Les citoyens qui se plaignent du manque de sécurité au métro de Longueuil seront ravis d'apprendre qu'un nouveau poste de police auxiliaire a été ouvert hier à cet endroit. Qui plus est, les citoyens pourront maintenant adresser leurs plaintes directement au poste de police, situé au 2e étage du 100, Place Charles-Lemoyne, local 205.

Cette initiative de la ville de Longueuil est évidemment destinée à augmenter l'efficacité des policiers qui patrouillent ce secteur régulièrement perturbé par divers incidents. Le nouveau poste est cependant fermé le week-end et entre minuit et 7 h 30 du lundi au vendredi.

PARENTS
4 FORMULES AU CHOIX:
CAMPS INTERNATIONAUX DE VACANCES
VACANCES LINGUISTIQUES
HÉBERGEMENT EN FAMILLE
DONNEZ À VOTRE ENFANT UN ÉTÉ DIFFÉRENT
Large éventail d'activités et de programmes: planche à voile, tennis, équitation, ski nautique, canoe, vélo, plongée sous-marine, découverte de régions, photographie, tournage de film, journalisme, théâtre, informatique, langues...
COURS DE RATTRAPAGE
AUTRES PROGRAMMES
Quel que soit votre intérêt, nous avons un programme pour vous dans de superbes régions françaises, anglaises et suisses à la campagne, à la montagne ou près de la mer pour des vacances utiles... pleines de santé...
Centre Éducatif... une expérience pour la vie...
Nous sommes... le complément éducatif pour les jeunes... vers les routes du monde.
2196, René-Lévesque ouest, Suite 2, Montréal - H3H 1R6 - Tél.: 939-4090
Ajoutez une dimension internationale à l'éducation de votre enfant. Faites-lui découvrir un nouveau pays... une autre façon de vivre... de nouveaux concepts de loisirs... pour mieux stimuler son TALENT... et retrouver ses forces pour l'année scolaire.

Elie
1128, BERLIER, LAVAL 669-3355
DU 28 FÉV. AU 10 MARS
Lundi au mercredi 9 h à 17 h
Jeudi et vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
VISA ET MASTERCARD ACCEPTÉES

VENTE D'ENTREPÔT

JAVAS ORD.: 320$ POUR 99$
JAVA TR ORD.: 340$ POUR 124$

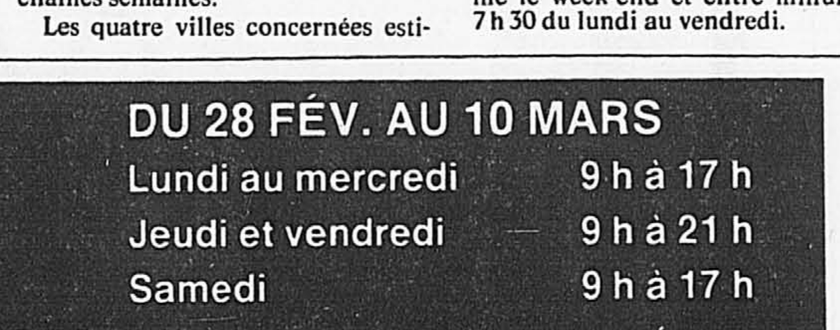
S-803 ORD.: 350$ POUR 109$

JET ORD.: 250$ POUR 89$
2 POUR 149$

GIOT ORD.: 180$ POUR 59$

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX SUR FINS DE LIGNE, RETOURS DE MARCHANDISE, LÉGERS DÉFAUTS.

Gérald LeBlanc

Un problème d'entreposage

«Baril de BPC social!» «Ghetto des multipoqués!» «Dépotoir de loques humaines!» «Terminus de la déchéance!»

Chaque semaine apporte sa nouvelle formule, pire que la précédente, pour décrire *Dernier Recours*, le refuge des sans-abri, mis sur pied par la Ville de Montréal dans le sous-sol d'une ancienne école, rue Sanguinet, dans les bas-fonds du centre-ville.

Chaque soir d'hiver, on y retrouve de 250 à 300 loques humaines. Ici, un schizophrène recroquevillé en foetus; là, un jeune en manque de crack, et partout des épaves de la vie urbaine: drogués, alcooliques et malades mentaux.

Ce devait être un centre de référence, d'où l'on acheminerait les gens vers les ressources existantes. Parce que ces ressources sont insuffisantes et parce que certains n'y ont plus accès, *Dernier Recours* est devenu un refuge, une sorte de parc public intérieur, un dépotoir de la déchéance.

Que faire de cette bombe à retardement, où le pire risque d'arriver? Les conseillers de l'opposition, certains animateurs sociaux et le docteur Georges-Étienne Cartier, psychiatre à Saint-Luc, réclament la fermeture de *Dernier Recours*.

o

Le refuge de la rue Sanguinet vient de trouver un puissant défenseur chez le docteur Yves Lamontagne, président de l'Association des médecins psychiatres du Québec.

«Qui voudrait investir dans la décadence ou dans une cause perdue d'avance?», de demander le docteur Lamontagne. Parce que le problème existe et parce que personne d'autre ne s'en occupe, il faut donc, selon lui, garder *Dernier Recours*.

Bien plus, les psychiatres s'engagent à fournir de l'aide à *Dernier Recours*. Même promesse de la part du docteur Gilles Desrosiers, de la Fédération des médecins omnipraticiens.

C'est une bonne nouvelle, car le principal problème de *Dernier Recours* est d'ordre médical. On y retrouve en effet une trentaine de malades mentaux graves et tout autant de patients atteints de sérieux troubles de comportement, sans compter les alcooliques et les drogués.

Dernier Recours ne peut plus fonctionner sans personnel médical. Or, il est impossible pour un médecin d'y être rétribué: ce n'est pas un hôpital, où l'on pourrait être payé à l'heure, et les sans-abri n'ont pas accès à la castonguette.

Pourquoi les plus malades, les multipoqués, seraient-ils exclus de notre système public de santé?. Les docteurs Lamontagne et Desrosiers promettent de résoudre ce vice du système. C'est une question de justice.

o

Pour Marie Audette, la directrice de *Dernier Recours*, l'appui des médecins constitue «une lueur d'espoir au bout du tunnel».

«Nous avons tout de même fait 3220 références l'an dernier. Le plus difficile c'est de diriger nos clients aux services psychiatriques. C'est même le contraire qui se produit, puisque nous avons reçu, l'an dernier, 101 cas acheminés par les hôpitaux. Avec des médecins sur place, ce sera plus facile.»

Tant qu'on n'aura pas d'autre solution, il faut garder et améliorer *Dernier Recours*. Cet hiver, la *Old Mission Brewery* était venue au secours, en ouvrant un dortoir de 125 lits, au premier étage de l'école où loge *Dernier Recours*. Et maintenant, les médecins s'engagent à fournir les soins médicaux de première main, qui permettront de remettre les malades aux hôpitaux.

Ce qui n'empêchera pas la maison de la rue Sanguinet de demeurer un «dernier recours», un miroir de la misère urbaine. On emploie justement des mots tels «dépotoir» et «terminus» pour bien indiquer qu'on est en présence d'effets pervers de la vie urbaine moderne. Le crack fait son entrée à Montréal; quelques mois plus tard, on retrouve ses victimes à *Dernier Recours*. On vide les hôpitaux psychiatriques; on retrouve les malades mentaux à *Dernier Recours*. Ainsi va la vie!

Comme pour les BPC et autres produits toxiques de notre société de consommation, il s'agit finalement d'un problème d'entreposage. C'est pas très édifiant, mais c'est comme ça.

Le patois de Chapel-Rolland

■ Mes collègues l'appellent «Tapis-Volant», car elle s'enflamme facilement en parlant de son pays (le Canada) et de sa patrie (le Québec). Et bien, voilà que notre sénatrice est devenue *Chapel-Rolland*, dans le magazine *Diplomat Canada*.

Et la journaliste-écrivain s'exprime dans un curieux patois que les diplomates étrangers, à qui est destiné le prestigieux magazine, ne manqueront pas d'apprécier. Elle veut montrer *«l'avers* de la médaille» des ambassadeurs, qui doivent assister à de nombreuses *«réceiptions»*. «Le salaire du diplomate ne fait jamais *his* un millionnaire... *So* famille porte les conséquences *do* cette vie de nomade...»

L'article de Solange Chaput-Rolland est le seul écrit en français dans la livraison de janvier-février du *Diplomat*. Non seulement, on traduit atrocement (les cas du catalogue de Canadian Tire et de la revue Montréal International de First Choice), mais on déforme les articles écrits en français.

Finalement, il vaudrait mieux que nos chers éditeurs cessent de publier des traductions et des articles en français, pour sauvegarder le mythe du bilinguisme canadien.

Catherine s'est noyée

■ Voici une triste nouvelle pour la confrérie de l'imprimé. Catherine Lord s'est noyée, dimanche, à la fin de ses vacances en république Dominicaine. Elle avait été journaliste au magazine Châtelaine, avant de passer à la revue du Conseil du statut de la femme (*La Gazette des femmes*).

Catherine était la femme de Michel Lord, un ancien confrère de *La Presse* et du *Montréal-Matin* qui dirige maintenant la revue *Commerce*. Elle était aussi la fille de Louis Martin Tard, un ancien du quotidien *Le Devoir* et de la revue *Forum* de l'Université de Montréal.

Pour M. Tard, c'est un dur coup, puisqu'une autre fille, Sylvie, avait été emportée par le cancer, à peu près à la même date l'an dernier. C'était Catherine qui veillait sur les deux enfants de Sylvie, qui viennent de perdre une seconde mère. Sylvie était la femme de Pascal Assathiny, une personnalité bien connue dans le monde de l'édition.

Femme de coeur et d'intelligence, Catherine était une féministe engagée. Elle n'avait que 46 ans. Mes condoléances à Michel et à Louis ainsi qu'à leur famille.

LE POUVOIR DE S'ENRICHIR

LE PLACEMENT «TRIPLE A»

HEURES D'ACCUEIL PROLONGÉES. COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE SUCCURSALE.

11 3/4 %*

*Certificat de placement garanti (CPG) de 15 mois. Taux sujet à changement sans préavis.

Montréal
Maison Trust Royal
630, boul. René-Lévesque Ouest
876-2408

1155, rue Sherbrooke Ouest
288-8282

5285, chemin Queen Mary
487-5733

6955, rue St-Hubert
270-1137

Ville Mont-Royal
1301, chemin Canora
731-6889

Ville St-Laurent
3300, chemin Côte Vertu
333-3303

Westmount
4145, rue Sherbrooke Ouest
876-2505

4945, rue Sherbrooke Ouest
487-2600

Ville LaSalle
Carrefour Angrignon
364-2351

RÉER TRUST ROYAL

Le Trust Royal est l'une des seules institutions financières au pays à détenir la cote de solvabilité A++ de la Société canadienne d'Évaluation de Crédit.

Ville d'Anjou
Les Galeries d'Anjou
353-5882

Repentigny
Place Repentigny
581-7252

Ouest de l'île
280, avenue Dorval
Dorval – 636-4740

42-D, boul. St-Charles
Beaconsfield – 694-2014

Complexe Pointe-Claire
Boul. St-Jean et
Transcanadienne
697-4114

Laval
Le Carrefour Laval
687-8880

3131, boul. de la Concorde
Duvernay – 661-8110

Rive Sud
Mail Champlain
Brossard – 465-9780

Les Promenades St-Bruno
653-8959

Centre d'Achat Régional
Châteauguay
691-2500

Hull
425, boul. St-Joseph
(819) 770-4437

PLUS RICHE. PLUS RAPIDEMENT. PLUS SÛREMENT.

TRUST ROYAL
Le Trust Royal porte conseil[MD]

Le jury est choisi au procès de trois présumés trafiquants

LISA BINSSE

■ Un jury de langue anglaise, composé majoritairement d'hommes, a été choisi hier au procès de trois personnes, dont deux Colombiens, accusées de complot pour importation, exportation et possession de cocaïne. Elles sont aussi accusées de possession de ce stupéfiant dans le but d'en faire le trafic.

Outre un candidat jury mâle qui s'est fait rabrouer par le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure, la sélection du jury, composé de trois femmes et neuf hommes, s'est fait sans anicroche. En deux heures et demie, les avocats ont pu choisir 12 personnes parmi quelque 200 candidats.

Richard Delgado-Marquez, 23 ans, du Bronx, à New York, Carlos Mario Ortega-Gonzales, 26 ans, de Medellin, en Colombie, et Flor Emilse Mery-Correa, 31 ans, de Chigordo, aussi en Colombie, ont été arrêtés en avril dernier lors d'une opération de la Gendarmerie Royale du Canada. Cette opération avait mené à une saisie de cocaïne qualifiée par la GRC de la plus importante jamais effectuée au Canada.

La sélection du jury, compte tenu du nombre de candidats, s'est déroulée dans la plus grande salle d'audience du Palais de justice de Montréal, la salle 5:15. Les accusés étaient présents, sans menottes ou chaînes au pied, mais sous bonne garde. Ils étaient accompagnés de quatre gardiens du Centre de détention Parthenais et il y avait six policiers du Palais dans la salle.

Le procès se déroule normalement dans la salle 4:01 où les accusés sont assis derrière une vitre pare-balles, accompagnés de deux gardiens.

C'est vers la toute fin de la sélection que le juge Ducros a rabroué un candidat-juré. L'homme, administrateur d'immeuble, garde-du-corps à temps partiel et ancien huissier adjoint, venait tout juste d'être accepté comme 11e membre du jury, quand il a demandé à être exempté. Il n'avait pas encore prêté serment. Il a informé le tribunal qu'il craignait ne pas pouvoir agir en toute équité, ayant été poignardé il y a deux ans par une personne de langue espagnole.

«Vous n'avez pas été poignardé par un des trois accusés», lui a demandé le juge tout en l'excusant. Le juge a indiqué qu'il avait refusé lundi d'exempter le candidat. «Vous ne recevrez aucune félicitation de ma part pour votre sens du devoir de citoyen. Vous n'en avez aucun. Vous pouvez partir, rapidement!»

Les trois accusés sont de langue espagnole et bénéficient des services d'une interprète.

Une des candidates a fait rire tout le monde quand, mise à l'écart temporairement par la poursuite, elle s'est montrée toute surprise et a dit au juge: «On m'avait dit que j'étais trop petite!»

Avant la sélection du jury, le juge a lu aux candidats-jurés les quatre accusations portées contre les accusés. Il a demandé s'il y avait quelqu'un parmi les candidats qui connaissait soit les accusés, les avocats de la poursuite ou de la défense ou les faits de la cause. Une seule candidate s'est présentée. Elle a expliqué au tribunal que son mari connaissait un des avocats de la défense. Elle a été exemptée.

Plus de 90 candidats ont été appelés. De ce nombre, 46 ont été mis à l'écart par la poursuite, qui aurait pu en mettre 48 à l'écart, et 34 ont été récusés par la défense, qui avait droit à 36 récusations sans motif.

Le procès débutera mardi.

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos) 3 mars ou 5 mars ou 12 mars
- WordPerfect 5.0 6-7 mars et 15-16 mars
- Lotus 1-2-3 5-6 mars et 15-16 mars
- D Base III PLUS 20-21 mars et 29-30 mars

Autres dates disponibles en mars, avril et mai

INTERNATIONAL QUÉBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188 poste 38

LES MARRONNIERS
POUR RETRAITÉS

À COMPTER DE 600$ POUR UN STUDIO

Bail signé avant le 1er mai 1990

Le plaisir de vivre, bien entouré, en tout confort et toute sécurité dans l'élégance et la quiétude.

VISITER LES MARRONNIERS
C'EST DÉCIDER D'Y RESTER

668-9632

1500, Montée Monette
Vimont, Laval H7M 5C9

1-800-361-3974

BRICO CENTRE

LE SUPERMARCHÉ DE LA DÉCORÉNOVATION

4 JOURS SEULEMENT!

CABINE DE DOUCHE NÉO-ANGULAIRE
- 38" x 38" x 76"
- murs en plastique blanc résistant
- cadre fini blanc
- verre trempé

726790X

ord.: 499.99 $389

ÉPARGNEZ 110.99

Spartan

VENTILATEUR DE PLAFOND 52"
- modèle 552SP-5P 4LK
- 5 pales
- avec garnitures
- 4 projecteurs
- moteur réversible
- choix de couleurs

629412X

ord.: 106.99 $85

GARANTIE 5 ANS

PORTE MIROIR PLIANTE 24"
- encadrement champagne ou blanc
- 80 1/2" de haut

238432X

COLONIAL ELEGANCE

ÉPARGNEZ 30.99

ord.: 139.99 $109

DUBO

PARQUETERIE 12" x 12" «DUBO»
- préfini, embouveté
- chaque paquet couvre 10 pi ca.

348208X

merisier rustique ord.: 19.99 12.99 pqt

chêne rustique ord.: 22.99 13.99 pqt

ENSEMBLE À SOUDER AU PROPANE «HOTT»
- modèle HT200TX10
- chalumeau à bec mince
- bouteille de combustible de 400 g

670036

HOTT Propane DANGER

ord.: 14.49 9.99

PANNEAU DE COPEAUX DE BOIS 4' x 8'
- grade «bricoleur» 5/8"

254432

ord.: 11.29 8.99

PROCUREZ-VOUS VOS COUPONS

LOTO BRICO CENTRE

TOUR DU CHAPEAU

Grattez et Comptez!

Plus de 300 000 prix et rabais à gagner

PARTICIPEZ ET GAGNEZ

en collaboration avec CKAC 73

- 1 "journée de rêve" pour 14 personnes à un match des Canadiens
- Des certificats-cadeaux "Brico Centre" d'une valeur de $50 offerts sur les ondes de CKAC

DU 21 FÉVRIER AU 17 MARS 1990

Prix en vigueur jusqu'au 3 mars 1990

Venez tôt pour un meilleur choix!

LAVAL	ANJOU	BROSSARD	KIRKLAND	MONTREAL	LONGUEUIL	LASALLE
1655, boul. Le Corbusier (face au centre Laval)	7200, boul. des Roseraies (adj. aux Galeries d'Anjou)	7400, boul. Taschereau (Place Portobello)	3150, boul. St-Charles (face à Woolco)	7240, rue Waverly (coin Jean-Talon)	2665, ch. Chambly (coin Jacques-Cartier)	2199, rue Lapierre (coin Newman)
688-8320	353-8861	672-0722	694-1173	270-2110	468-4434	366-3992

Les portes de la galerie du barrage de Manic 3 sont débloquées depuis hier

GEORGES LAMON

Depuis hier, les deux portes (ouest et est) du barrage de Manic 3 donnant accès à la galerie des instruments de contrôle sont débloquées temporairement. Il faudra toutefois attendre encore une ou deux semaines avant qu'elles soient définitivement réparées.

C'est l'assurance qu'a donnée hier à *La Presse*, l'ingénieur Joël Maniez, chef de la division de la sécurité des sept barrages au complexe Manic-Outardes, à la suite d'une alerte lancée hier par un quotidien de Québec.

Il n'en reste pas moins que ce contretemps causera un retard d'environ trois semaines dans le calendrier d'inspection préventive du barrage. Mais l'expert d'Hydro-Québec admet que cette situation n'est pas rare. Elle s'est déjà produite au cours des quinze années d'existence du barrage.

La porte du côté est, la plus fréquemment employée, était bloquée par la glace depuis jeudi dernier, même si, au début de décembre dernier, elle fonctionnait encore. Tandis que la porte ouest montrait des défaillances mécaniques dans son système de levage, à la même période. Le système de levage est comparable à celui d'une porte de garage de 3 m sur 3 m. On pouvait néanmoins la soulever manuellement. Selon l'ingénieur Maniez, cette défectuosité a été signalée et les pièces commandées.

«De toute manière s'il y avait eu urgence, a soutenu M. Maniez, on aurait pu facilement prendre les moyens pour entrer dans la galerie.»

Les deux portes donnent accès à une galerie du barrage principal où sont installés 75 p. cent des instruments de mesure du barrage Manic 3 pour surveiller le comportement de l'ouvrage.

«Ce rien de sérieux, c'est une tempête dans un verre d'eau, a soutenu l'expert des barrages, M. Maniez. On parle de problèmes mécaniques mineurs sur un organe qui n'est pas très important pour l'ensemble. Pourtant la défectuosité de ces portes n'a aucune influence sur la sécurité du barrage.»

Selon Maniez, à la dernière lecture (en novembre) des 500 instruments de surveillance du comportement du barrage dont ceux contrôlant le débit d'eau et la pression hydrostatique, rien d'anormal n'avait été décelé au barrage. L'ouvrage était parfaitement stable.

Les mesures sont relevées tous les deux mois sur les instruments du barrage, étant donné la très grande stabilité de l'ouvrage en enrochement (sable et gravier). Qui plus est, l'ingénieur constate qu'avec le temps, ce genre de barrage a même tendance à se consolider.

Quant à dire que le barrage ne recevrait pas l'attention requise, le responsable de la sécurité des barrages de la région Manicouagan-Outardes le nie catégoriquement.

«Manic 3 reçoit une surveillance supérieure aux normes habituelles de surveillance, a souligné M. Maniez. Ces normes de sécurité répondent à la pratique courante.»

D'autre part, la ville de Baie-Comeau a demandé la tenue d'une enquête par le ministère de l'Environnement du Québec relativement aux allégations syndicales au sujet d'un prétendu déversement par Hydro-Québec de 300 000 litres d'huile apparemment contaminée au BPC depuis dix ans dans la rivière Manicouagan.

Selon le porte-parole d'Hydro-Québec à Baie-Comeau, Madeleine Vallée, la situation n'est pas nouvelle. La ministère de l'Environnement est parfaitement au courant du programme mis de l'avant par Hydro-Québec: un bassin de rétention des huiles provenant des transformateurs de centrales.

Dans un communiqué, le maire Roger Thériault soutient que le ministère a «la responsabilité d'informer la population de toute contamination pouvant affecter la santé publique».

Rappelons que la ville de Baie-Comeau procède à une analyse régulière de la qualité de l'eau dont les résultats sont transmis au gouvernement. Or, jusqu'ici les analyses ne révèlent la présence d'aucun BPC ni dans la rivière Manicouagan ni dans le lac À la Chasse.

sears

LA MODE CHIC ET BIEN PLUS

Agencez une blouse, un pull ou un maillot à ces pantalons en coton et renouvelez ainsi joliment votre garde-robe.

Conseillère, mode pour femmes

PANTALONS EN COTON POUR FEMMES

24.88 ch.

Pantalons ceinturés, aspect lin, de belle coupe, lavables à la main. Choix de 9 couleurs neutres ou vives. Tailles 5 à 15.

MAGASINAGE EN PERSONNE

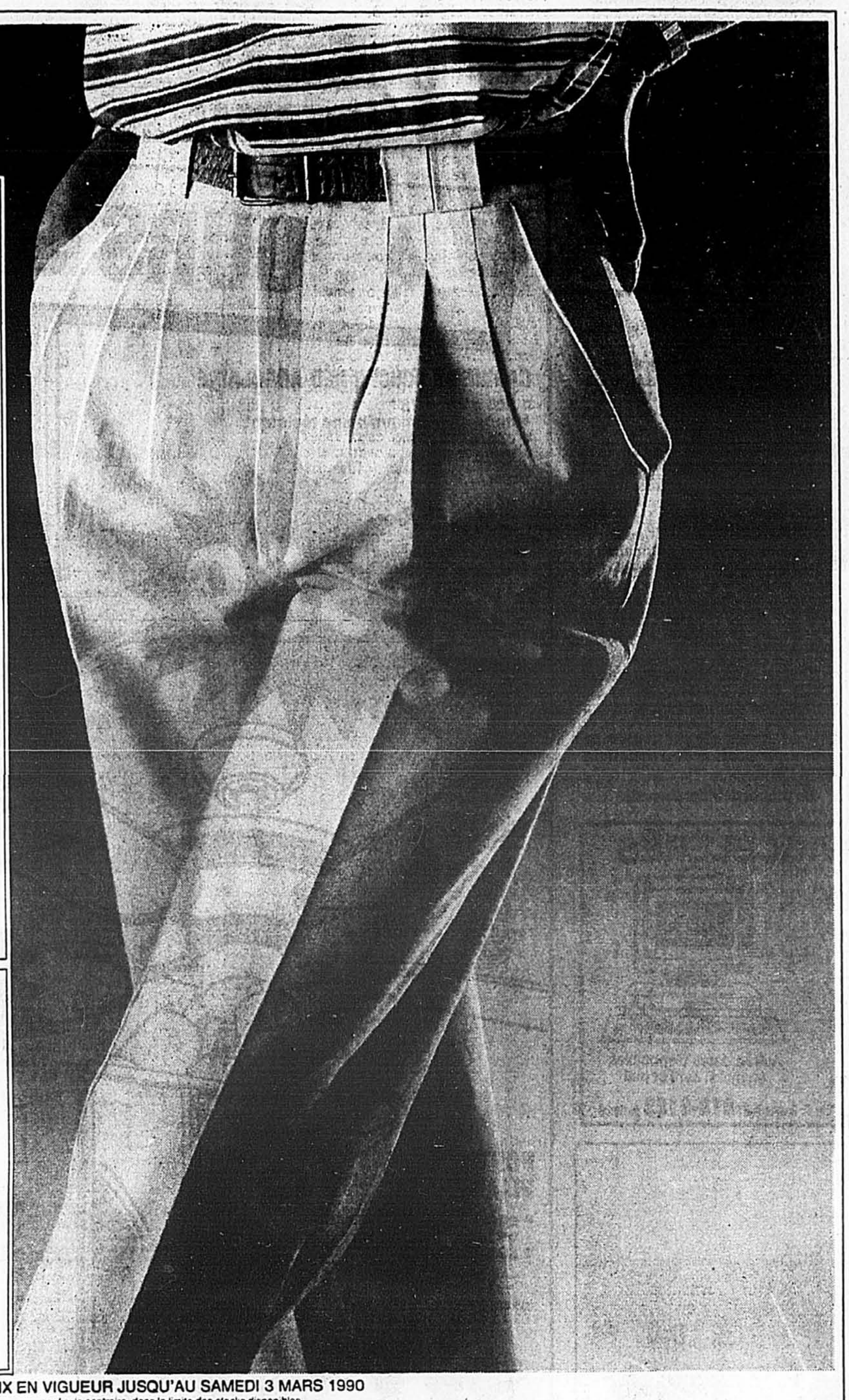

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 3 MARS 1990
sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

SEARS
vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •
LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent,** la Place Vertu, **335-7770; Brossard,** Mail Champlain, **465-1000; Anjou,** Galeries d'Anjou, **353-7770; Laval,** Carrefour Laval, **682-1200; LaSalle,** Carrefour Angrignon, **364-7310; St-Jérôme,** Carrefour du Nord, **432-2110; St-Jean,** Carrefour Richelieu, **349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac,** Les Promenades Deux-Montagnes, **491-5000.** Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

PARIS AU DÉPART DE MIRABEL à partir de 449$ pp

Vacances Canadien
(auparavant Les Voyages Treasure Tours)
UN UNIVERS DE VOYAGES

Voyagez à bord des lignes aériennes Canadien International vers Paris

Dates de départ / Retour	08 fév. au 02 avr.	03 avr. au 22 mai	23 mai au 29 juin	30 juin au 25 juil.	26 juil. au 12 août	13 août au 03 sept.	04 sept. au 09 oct.	09 oct. au 30 nov.	Enfant (2 à 11 ans)
01 fév. au 28 mars	449	469	489	539	559	519	509	459	449
29 mars au 22 avr.	-	478	508	558	578	538	528	478	449
23 avr. au 13 mai	-	498	528	578	598	558	548	498	449
14 mai au 17 juin	-	528	558	608	628	588	578	528	498
18 juin au 08 juil.	-	-	628	678	698	658	648	598	598
09 juil. au 16 juil.	-	-	-	658	678	638	628	578	598
17 juil. au 05 août	-	-	-	-	648	608	598	548	548
06 août au 03 sept.	-	-	-	-	-	588	578	528	498
04 sept. au 30 nov.	-	-	-	-	-	-	548	498	449

ENVOLEZ-VOUS ET... ÉPARGNEZ!

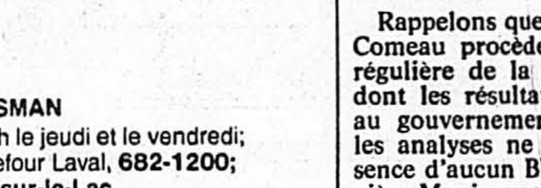

$100 par couple
sur la location d'une voiture Renault TT.

JOURS D'OPÉRATIONS

Aller Mirabel - Charles de Gaulle:
- les samedis, mardis, mercredis du 1 fév. au 30 nov.
- les vendredis et dimanches du 29 avril au 27 oct.
- le jeudi du 1 fév. au 28 avril et du 28 oct. au 30 nov.

Retour Charles de Gaulle - Mirabel
- les dimanches, mercredis, jeudis du 1 fév. au 30 nov.
- les samedis et lundis du 29 avril au 27 oct.
- le vendredi du 1 fév. au 28 avril et du 28 oct. au 30 nov.

Supplément pour départ de fin de semaine: - départ vendredi et samedi - retour samedi et dimanche. Ajouter 25 $ par segment.
Pour connaître les termes et conditions, veuillez contacter votre conseiller en voyages.

Permis du Québec

VOYAGES BEL-AIR INC.
Associé à P. Lawson Travel et Harvey's Travel Limited

PLACE VILLE-MARIE 871-8330 | STANLEY 287-1087 | WESTMOUNT 931-3843 | BEACONSFIELD 697-8116

VOYAGES BEL-AIR INC.
Associé à P. Lawson Travel et Harvey's Travel Limited

POINTE-CLAIRE 697-5272 | COWANSVILLE 263-9990 | QUÉBEC 527-9944 | STE-MARIE-DE-BEAUCE 387-3633

Autre panne à l'usine d'épuration

Deux des trois bassins d'homogénéisation des boues ne fonctionnent pas

LUCIE CÔTÉ

■ Depuis une dizaine de jours, deux des trois bassins d'homogénéisation des boues de la station d'épuration des eaux usées de la CUM ne fonctionnent pas.

Des hélices agitent les boues pour éviter qu'elles se déposent au fond du bassin. Dans les deux bassins, le bris identique d'un arbre de transmission empêche les hélices de fonctionner, a expliqué le nouveau directeur par intérim de la station d'épuration, M. Bernard Boire, en poste depuis deux jours pour les cinq prochains mois.

Selon M. Boire, «ce bris est sans gravité, puisqu'il survient à un point du procédé qui n'a rien à voir avec le traitement des boues comme tel. C'est une étape-tampon», a-t-il assuré.

Puisqu'il s'agit du même problème pour les deux bassins, il n'est pas impossible que le troisième et dernier bassin soit éventuellement affecté de la même façon, a admis hier le directeur intérimaire. «Si cela se produit avant que les deux autres bassins ne soient en état de fonctionner, au milieu de la semaine prochaine, nous avons quatre réservoirs d'emmagasinement de 5000 m³ chacun pour recevoir les boues. En ce moment, trois d'entre eux sont vides et le quatrième est rempli à moitié. Nous avons donc tout l'espace d'emmagasinement nécessaire», affirme-t-il.

«Pour l'instant, la durée du cycle est réduite. Nous passons la boue en plus petites quantités, ce qui évite d'avoir à la brasser. Au lieu des 240 m³ habituels, une quantité de 65 m³ de boue seulement est acheminée vers les filtres-presses, où elles seront déshydratées», signale M. Boire.

Si les bassins fonctionnent à nouveau la semaine prochaine, comme prévu, il aura fallu près de trois semaines pour changer la pièce abîmée. Comme cela s'est déjà produit à quelques reprises, l'usine n'a pas de pièces de rechange sur place. «Nous avons un programme pour réviser toute la situation, remarque M. Boire. Ainsi, nous dressons la liste de nos besoins, pour nous assurer de posséder toutes les pièces nécessaires. Seulement, c'est une longue opération et nous procédons par priorités.»

Cet incident vient s'ajouter à la liste déjà longue des problèmes survenus au cours des deux dernières années à l'immense station d'épuration des eaux usées qui a coûté 1,3 milliard$. Entre autres, le 30 octobre dernier, l'usine avait cessé de fonctionner à cause du bris d'une petite pièce valant quelques dollars et les eaux usées s'étaient déversées directement dans le fleuve pendant plusieurs jours.

M. Daniel Malo, conseiller à la direction générale de la CUM a annoncé la semaine dernière l'ouverture d'une enquête sur le fonctionnement et l'entretien de la station.

Hydro: la grève s'est déplacée dans les régions

■ La grève des travailleurs d'Hydro-Québec se poursuivait hier en régions alors que la direction rencontrait le conciliateur pour lui faire connaître sa position face aux toutes récentes concessions syndicales.

En fin d'après-midi, la direction d'Hydro refusait de commenter la contre-proposition syndicale ou même d'en préciser le contenu. Elle préfère en garder la primeur pour le conciliateur Normand Gauthier, puisque c'est à lui que la partie syndicale a remis sa contre-proposition.

Il semble que le syndicat ait réduit ses demandes concernant la durée de la semaine de travail et la création de postes permanents, ce qu'Hydro refuse de confirmer ou d'infirmer.

Entre-temps, la série de débrayages régionaux et provinciaux de 24 heures se poursuit. Hier, la région de Matapédia était touchée par le débrayage de ses techniciens, employés de bureau et de métier.

De plus en plus, la question de la sous-traitance se dessine comme le coeur du litige.

Mme Francine Charest, porte-parole d'Hydro-Québec, reconnaît que la question de la sous-traitance «est effectivement un des dossiers majeurs», qui pose problème depuis quatre ans. C'est une clause «qu'il faut absolument régler à cette négociation-ci», opine-t-elle.

Le litige vient de l'interprétation des clauses existantes dans la convention collective au sujet du recours à des sous-traitants.

Actuellement, explique Mme Charest, l'entretien d'équipements existants est effectué par des syndiqués d'Hydro-Québec, tandis que les nouvelles constructions sont confiées à des sous-traitants.

Là où il y a divergences d'interprétation, c'est lorsque des équipements doivent être remplacés. Doivent-ils être confiés à l'interne ou à l'externe?

Hydro affirme que sa demande à ce sujet est de continuer l'actuel partage des travaux entre l'interne et l'externe. Pour éviter toute méprise à l'avenir, elle souhaiterait préciser dans le texte quels types de travaux peuvent être effectués en sous-traitance.

VANCOUVER
359$ plus taxes
Vol aller retour
aller simple 249$ plus taxes
2 vols hebdomadaires sans escale les lundis et jeudis
Minimum de séjour 4 jours, maximum 45 jours. Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver

LOS ANGELES
départ tous les mercredis du 4 juillet au 5 septembre
Vol direct 399$ plus taxes Vol aller retour
Minimum de séjour 7 jours, maximum 30 jours
Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles

Consultez votre agent de voyages
les Ailes de l'Ouest

Les REER se suivent et ne se ressemblent pas.

La Fiducie Desjardins vous offre une des gammes de REER les plus complètes sur le marché. Si vous recherchez les services spécialisés d'une fiducie ou «trust», pensez à long terme. Choisissez la Fiducie Desjardins.

REER PLACEMENTS GARANTIS

Voilà un placement garanti et rentable, qui offre un rendement à toute épreuve, à l'abri de l'impôt. Et nos taux sont toujours parmi les meilleurs.

REER CPG
11,75%
17 mois
intérêts payés à l'échéance

REER FONDS DESJARDINS

Si vous visez un rendement supérieur, voilà la façon idéale d'accéder aux marchés financiers en minimisant les risques grâce à des placements diversifiés et à une gestion professionnelle.

REER AUTOGÉRÉS

Choisissez vous-même vos placements tout en profitant de notre service de courtage à prix réduit avec le REER Gestion personnelle. Nous proposons également les formules REER Gestion autonome, REER Hypothèque et REER Obligations d'épargne.

REER INSAISISSABLE

Peu importe la formule REER que vous choisissez à la Fiducie Desjardins, vous pouvez maintenant protéger vos investissements grâce à une clause d'insaisissabilité.

FINANCEMENT À L'INVESTISSEMENT

Vous pouvez emprunter pour économiser et profiter des reports d'impôts grâce à notre mode de financement spécialement conçu pour un investissement REER.

Du 19 février au 1er mars, ouvert en semaine jusqu'à 20 h. Samedi de 10 h à 15 h.
Succursales de Montréal (Complexe Desjardins et Peel/Sainte-Catherine) Ouvertes dès 8 h.

Avant de choisir votre REER, choisissez bien les gens qui vous l'offrent.

Fiducie Desjardins

La Fiducie Desjardins est une institution inscrite à l'assurance-dépôts du Québec.
Les taux peuvent varier sans préavis.
Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen de prospectus.

Anjou : 355-2050/1 800 361-5808
LaSalle : 366-1175/1 800 361-6633
Laval
Val des Arbres : 668-5223/1 800 361-3803
Complexe Daniel-Johnson : 686-8840/1 800 363-7964
Pointe-Claire : 630-3717/1 800 363-7864
Courtage en valeurs mobilières : 286-3245/1 800 361-5005
Brossard : 445-3224/1 800 361-4436
Longueuil : 679-2810/1 800 361-5058
Montréal
Complexe Desjardins : 286-3225/1 800 361-2680
Peel/Ste-Catherine : 499-8440/1 800 363-3915

HONDA
Civic CX (ED634)
à partir de
$199,99*/mois

Jusqu'à l'écoulement des inventaires

La voiture la plus vendue au Québec

Venez en faire l'essai!

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

LES HONORABLES HONDA

* Bail de 60 mois sur approbation du crédit. Acompte de 300 $. Transport et préparation en sus. T.V.P. (mensuelle) non comprise.

AMOS Auto Carella (819) 732-3375
BLAINVILLE Honda de Blainville (514) 435-1122
BROME OUEST Brome Honda (514) 263-1289
BROSSARD Brossard Honda (514) 445-7161
CHAMBLY Honda la Seigneune (514) 658-6699
CHÂTEAUGUAY Encore Honda (514) 698-1060
DOLLARD-DES-ORMEAUX Garage Civic (514) 683-5533
DRUMMONDVILLE Centre Honda Drummond (819) 477-8841
GATINEAU Chrétien Honda (819) 568-4646
GRANBY Les Autos F. Lambert (514) 378-9963
GRENVILLE Gagné Honda (819) 242-0111
HULL Lallier Auto (Hull) Inc. (819) 778-1444
ÎLE PERROT Rainville Honda (514) 453-8416
JOLIETTE Villeneuve Honda (514) 759-8155
LAFONTAINE Automobiles Nord Sud (514) 438-1273
LASALLE Honda de LaSalle (514) 364-1121
LAVAL Honda de Laval (514) 384-9444
Sainte-Rose Honda (514) 625-1953
LONGUEUIL Longueuil Honda (514) 679-4710
MONT-LAURIER Les Autos Bellem (819) 623-7341
MONTRÉAL Honda de Sigi (514) 879-1550
Honda Gabriel (514) 327-7777
Honda Pointe-aux-Trembles (514) 645-2791
Lallier Auto (Mtl) Inc. (514) 337-2330
MONT-ROYAL Excel Honda (514) 342-6360
OMERVILLE Boulevard Honda (819) 843-2090
REPENTIGNY Lallier Auto (Rept) Inc. (514) 581-7575
ROUYN L'ami Honda (819) 762-6565
SAINTE-AGATHE SUD Les Autos P.A. Leblanc (819) 326-1717
SAINT-EUSTACHE Hamel Honda (514) 491-0440
SAINT-HYACINTHE Autos Économiques Casavant (514) 774-1724
SAINT-JEAN Daigneault & Frère (514) 347-7567
SAINT-LÉONARD Lombardi Autos (514) 255-2222
SAINT-PIERRE-DE-SOREL Les Autos du Chenal (514) 742-5622
SHERBROOKE Éconauto Honda (819) 566-5322
TERREBONNE Honda de Terrebonne (514) 477-0555
VAL-D'OR Autoroute (819) 825-7838
VALLEYFIELD Yves Boutin Moteur (514) 373-2924

À vos Macs...

Prêts...

PARTEZ!

Pour seulement 1395.00$* achetez un Macintosh™ Plus et partez avec un sac de transport offert GRATUITEMENT!

MICRO BOUTIQUE

Montréal
512 Est, rue Beaubien • Tél.: (514) 270-1477
Sherbrooke
2433 Ouest, rue King • Tél.: (819) 564-1641

La rapidité d'apprentissage permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation. Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

*Offre se termine le 31 mars 1990.

L'ODYSSÉE

AUCUN DÉPÔT

AUCUN PAIEMENT

AUCUN INTÉRÊT
AVANT LE 12 JUIN 1990

• LIVRAISON GRATUITE
100 KM AUTOUR DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

• PLAN DE MISE DE CÔTÉ
12 MOIS SANS FRAIS

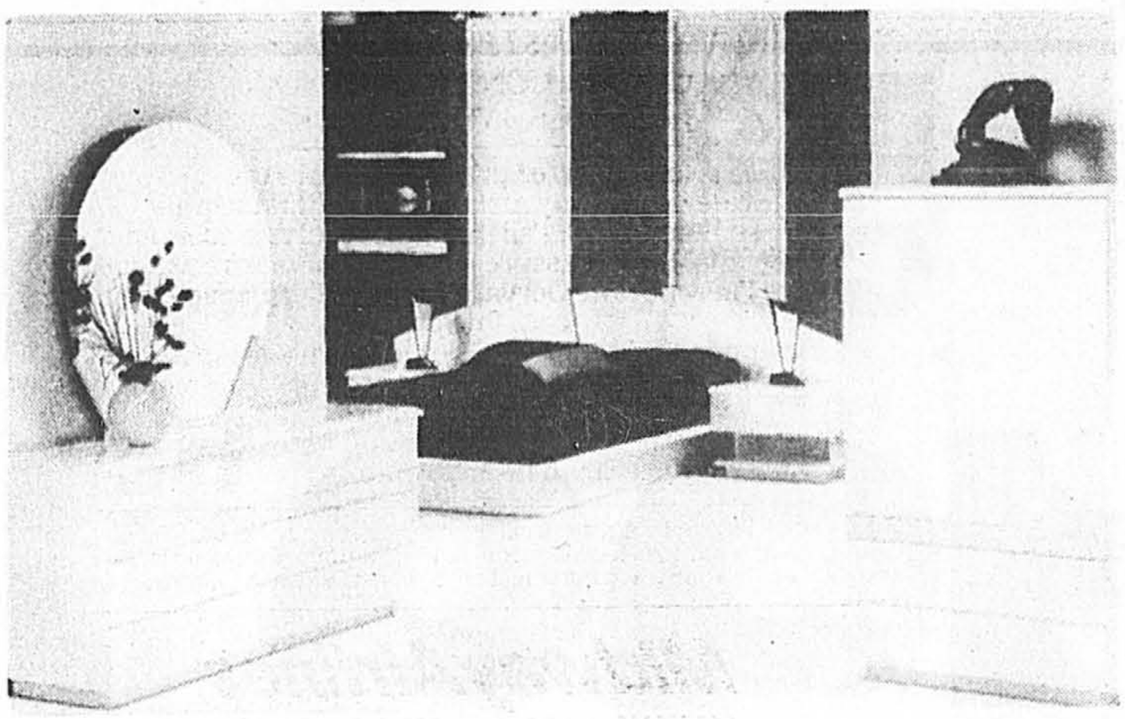

Harmonie parfaite

La simplicité est parfois source de séduction comme le démontre ce mobilier de chambre à coucher blanc. L'harmonie parfaite de ses tables de chevet, bureau double, miroir, armoire et tête de lit, ainsi que son lit plate-forme, sauront créer une atmosphère apaisante.

7 pièces

2499$

ALLURE ACTUELLE!
Distinguez-vous, apportez une touche de nouveauté à votre intérieur avec cette collection pour salle à manger. Ici une table blanche en fibre de bois agrémentée d'une ligne de couleur jade, s'accompagne de chaises droites à hauts dossiers en merisier rembourrés d'un tissu jade.
Buffet également disponible. 5 pièces

849$

LE STYLE CONTEMPORAIN
Laissez libre cours à votre imagination et inventez un décor au gré de votre fantaisie en aménageant votre pièce de séjour avec ce mangnifique mobilier de salon «Soft Touch» crème. Autres couleurs disponibles. Sofa et fauteuil

999$

BRAULT & MARTINEAU

Où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

Achat minimum 750S. Ne payez que la taxe de vente. Sujet a l'approbation du credit. Aucun interêt si paye avant le 12 juin 1990. Sur toute la marchandise en stock seulement.

MONTRÉAL 7930, Sherbrooke est (Métro Beaugrand) 353-7330
LAVAL 382, boul. des Laurentides 667-3210
VILLE LASALLE 1130, Dollard 364-6110
ST-LÉONARD 6875, Jean-Talon est (Près des Galeries d'Anjou) 254-9455
LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) 679-1260
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345, boul. des Sources Sortie 55 Transcanadienne 685-3572 Plaza Centennial

Une surveillance policière accrue est réclamée à Rosemont

MARCEL LAROCHE

■ Prétextant une recrudescence de violence dans les rues de leur quartier, des centaines de citoyens de Rosemont ont formellement demandé une surveillance policière accrue dans ce secteur nord-est de la métropole.

Supporté dans ses revendications par deux citoyens de son quartier, M. Jean-Charles Veillet, l'instigateur de cette requête, s'est présenté hier matin aux bureaux du district 43 de la police de la CUM.

Lors d'une conférence de presse improvisée au poste de police, cet agent de sécurité de 29 ans a profité de la présence des journalistes et photographes pour remettre aux autorités policières une pétition regroupant 409 signatures de résidants de Rosemont se disant inquiets du climat de violence qui règne dans leur quartier.

Après avoir pris connaissance de cette pétition, le capitaine Christian Burelle, officier au district 43 de la police de la CUM, s'est dit intrigué par cette réaction injustifiée des gens du quartier.

Tout en accordant une importance primordiale aux revendications de ces gens qui réclament plus de présence policière dans leur quartier, le capitaine Burelle a indiqué hier à *La Presse* que le secteur visé dans cette requête n'a connu aucune augmentation du taux de criminalité au cours des derniers mois.

Le policier croit cependant que les deux plus récents crimes commis dans le secteur, soit une agression sexuelle et le meurtre à coups de couteau d'une jeune femme, sont amplement suffisants pour avoir créé un climat de panique et de peur parmi la population de Rosemont.

Mort accidentelle de Catherine Lord

■ Mme Catherine Lord, rédactrice en chef de *La Gazette des Femmes*, est morte accidentellement, en fin de semaine dernière, en république Dominicaine où elle se trouvait en vacances avec sa famille.

Âgée de 45 ans, Mme Lord était journaliste de carrière. Elle a publié de nombreux reportages dans les magazines *L'Actualité* et *Châtelaine* notamment. Très engagée sur le plan social, elle a activement contribué depuis 20 ans à promouvoir le rôle des femmes dans la société et a mené à la fois une vie professionnelle et familiale intenses.

Mme Lord laisse dans le deuil ses deux enfants, Véronique et Guillaume, et son époux, Michel Lord, ancien président du *Montréal-Matin* et journaliste, président de la Division des publications économiques de Publications Transcontinental Inc. Catherine Lord était la fille de M. Louis Martin-Tard, auteur et journaliste, et de Mme Annette Rémondière, qui lui survivent.

Mme Lord a été inhumée, en présence de sa famille immédiate, en république Dominicaine. Les parents et amis désirant rendre hommage à sa mémoire sont invités à faire un don à une oeuvre qui lui tenait à coeur, la Fondation Docteur Maurice Bertrand. Cette oeuvre offre des soins palliatifs à domicile aux personnes atteintes du cancer et a ses bureaux au 6000, 9e avenue, Montréal — H1Y 2K5. Tel.: (514) 376-7200.

MOI J'ACCUMULE LES DOLLARS HABITATION La Presse

DÉCOUVREZ

Le plus grand salon de l'habitation au Canada et utilisez vos DOLLARS HABITATION / LA PRESSE pour faire vos achats sur place.

- Le total des DOLLARS HABITATION/LA PRESSE accepté par achat représente 10% de l'achat.
- Le client peut accumuler les DOLLARS HABITATION/LA PRESSE pour payer ses achats, mais jusqu'à concurrence de 10% de la valeur de l'achat.
- Les DOLLARS HABITATION/LA PRESSE n'ont aucune valeur monétaire et ne pourront être échangés contre leur valeur en argent.
- Les DOLLARS HABITATION/LA PRESSE ne peuvent pas être reproduits mécaniquement ou à la main.

Surtout n'oubliez pas d'apporter vos DOLLARS HABITATION / LA PRESSE lors de votre visite au Salon national de l'habitation du 2 au 11 mars au Stade Olympique.

PROCUREZ-VOUS D'AUTRES DOLLARS HABITATION DANS *LA PRESSE* DE VENDREDI

Pénitencier de Cowansville: la confidentialité de la lettre de dénonciation n'a pas été respectée

PIERRE BELLEMARE
BROMONT

■ Jean-Paul Lupien, directeur du pénitencier fédéral de Cowansville depuis juin 1988, a confirmé hier que la dénonciation d'irrégularités, faite en août 1987 par l'infirmière Marie-Anne Hamelin à l'endroit de son supérieur immédiat intérimaire, Michel Ouellette, est à l'origine du climat tendu et d'intimidation au sein du service des soins de santé de cet établissement.

Le nouveau directeur a pu s'en rendre compte après une tournée de tous les services du pénitencier et au terme d'une enquête administrative qu'il a menée au service des soins de santé, a-t-il expliqué à l'arbitre Marguerite Galipeau. Enquête qui lui a d'ailleurs permis de vérifier le bien-fondé de la dénonciation, portant essentiellement sur les abus de l'infirmier Ouellette dans la réclamation du temps supplémentaire.

Celle-ci, jugée inapte par la suite à travailler au pénitencier de Cowansville, mais à qui on a offert d'être mutée à l'établissement de Drummondville — elle a refusé —, tient à réintégrer sa fonction à Cowansville.

En outre, comme l'indiquait *La Presse* lundi, elle réclame des autorités fédérales une enquête sur le harcèlement dont elle dit avoir été victime. Enfin, sur un troisième front, elle intente une poursuite de 800 000 $ contre le Service correctionnel du Canada (SCC), pour dommages et intérêts subis à la suite de mesures de représailles de la part de la direction régionale du SCC et des administrateurs du pénitencier de Cowansville.

En réponse à Me Michel Gélinas, un avocat de l'Institut professionnel de la fonction publique, M. Lupien a admis que la lettre de dénonciation, signée par l'infirmière Hamelin, à l'été 1987, a été transmise à la personne visée, l'infirmier Ouellette.

«Nous n'avons pas respecté la confidentialité de cette lettre, parce que l'infirmière Hamelin, à ma connaissance, ne l'a jamais demandé à la direction», affirme M. Lupien.

M. Lupien a également confirmé que l'infirmière chef Chantal Fontaine — remplacé par l'infirmier Ouellette durant son congé de maternité — a lancé à la figure de l'infirmière Hamelin: «Tu m'écoeures». Elle revenait à peine de son congé de maternité.

Autre élément étrange, évoqué par M. Lupien. L'infirmière chef Fontaine s'est servi des remarques de l'infirmier chef intérimaire Ouellette pour faire une réévalutaion de chacun des sept membres du service de soins de santé.

L'audition devant l'arbitre Galipeau reprend ce matin à Bromont. Le directeur Lupien devrait achever son témoignage, avant de laisser sa place à l'infirmière Hamelin, qui sera contre-interrogée par Me Raymond Piché, un avocat du ministère fédéral de la Justice.

À noter que l'infirmier Ouellette, déjà condamné à remettre (en temps) 128 heures de temps supplémentaire payées en trop, a lui aussi présenté un grief, qu'a entendu l'arbitre Guy Davignon. Cet employé réclame que le pénitencier de Cowansville lui redonne les 128 heures de temps supplémentaire qui, selon les deux parties, ont été payés en raison d'une mauvaise interprétation de la convention collective.

Les conseillers de l'infirmière Hamelin pensent plutôt que la direction de Cowansville, en accord avec leurs supérieurs régionaux, cherche à camoufler la fraude de l'infirmier Ouellette, au détriment de l'infirmière Hamelin.

HOTEL CARILLON
Chambre simple: 54$ petit-déjeuner inclus
• Bar-salon • Piscine intérieure • Bain sauna
2 restaurants: L'OMNIBUS cuisine continentale
LE TRUC ouvert 24 heures
Situation stratégique à Québec:
2800, boul. Laurier, Sainte-Foy G1V 2M1
418-653-5234 ou sans frais 1-800-463-6844
Télécopieur: 418-651-7365

Ville de Montréal

Avis aux contribuables
Rôle de perception des taxes foncières

Avis public est par les présentes donné que le rôle de perception des taxes foncières de la Ville de Montréal, de l'exercice 1990, est complété et qu'il est maintenant déposé au bureau du soussigné au 85, rue Notre-Dame Est, 1er étage.

Toutes les personnes dont les noms y sont inscrits sont par les présentes requises de payer au soussigné, à son bureau, au plus tard à l'échéance, sans autre avis, le montant des taxes porté à leur compte audit rôle.

Le directeur des finances
Roger Galipeau, f.c.a.

Hôtel de Ville
Montréal, le 28 février 1990

ANNIE RIOUX

ASTROLOGUE-VOYANTE internationale
POUR PERSONNE OU CORPORATION DEPUIS 15 ANS
DISPONIBLE:
COURS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INTUITION
276-6770

PHILADELPHIE ET RETOUR.
PHILADELPHIE ET RETOUR.
PHILADELPHIE ET RETOUR.

$88
ALLER SIMPLE

TOUTES LES PLACES DE CLASSE ÉCONOMIE SUR TOUS LES VOLS. 3 VOLS PAR JOUR.

Vous pourrez prendre un vol sans escale de Midway Airlines* pour Philadelphie pour seulement 88$ l'aller simple en classe économie. En fait, Midway assure les seuls vols sans escale entre l'aéroport de Dorval à Montréal et Philadelphie et ce, 3 fois par jour. Alors, pourquoi ne pas essayer le service sympathique de Midway qui vous est offert à un prix vraiment, vraiment économique. Appelez votre agent de voyages ou Midway Airlines au 1-800-648-9626 aujourd'hui.

CONDITIONS: Le tarif est valable pour toutes les places de classe économie sur tous les vols jusqu'au 15 mars 1990. Tarif aller simple sans obligation d'achat de billet aller-retour. Taxe non comprise.

Midway Airlines®
MIEUX FAIRE, MIEUX PLAIRE.

© 1990 Midway Airlines Inc.

AU COEUR de VILLE SAINT-LAURENT
PRINCESSE II
CONDOMINIUMS LUXUEUX
à partir de
3½ - 80 000 $
4½ - 125 000 $
5½ - 165 000 $

Une réalisation Penfrère Inc.
• Situé près de tous les services
• Revêtement extérieur en béton préfabriqué
• Immenses fenêtres
• Unités modernes et fonctionnelles
• Système de sécurité supérieur
• Piscine extérieure
• Salle communautaire
• Insonorisation supérieure
• 2 salles de bain avec bain tourbillon
• Système de climatisation central
APPARTEMENTS TÉMOINS À VISITER
Bureau des ventes:
2600, Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent
(angle Hocquart à l'est de Cavendish)
HEURES DE VISITES: LUN. À JEU. DE 14 H À 20 H. VEN. SAM. DIM. DE 13 H À 17 H.
748-9514

HONDA de LaSalle ...a une Civic pour tous les budgets
La voiture la plus vendue au Québec
3 portes, 4 portes, CRX, familiale

à partir de (modèle E.D. 634) 199 99$*
super-spéciaux sur des voitures «démonstrateurs» 89-90.
NOUS AVONS LA HONDA DE VOS RÊVES
ACCORD 90
2 portes/4 portes
disponibles pour livraison immédiate
0101 rue Clément
LaSalle
ouvert de 9h à 21h
364-1121
• Bail de 60 mois sur approbation du crédit. Acompte de 300$. Transport et préparation en sus. T.V.P (mensuelle) non comprise.

CHÂTEAU VINCENT-D'INDY
parce que votre confort et votre qualité de vie nous tiennent à coeur.
Il est parfois difficile pour les aînés d'opter pour la sécurité tant que leur autonomie est satisfaisante. Ainsi il convient de les aider à s'y préparer. À Château Vincent-d'Indy, nous sommes à votre disposition pour organiser une visite personnelle des lieux.

CHÂTEAU VINCENT-D'INDY
60, Willowdale
Outrémont (Québec)
H3T 2A3
739-1707
Résidence pour les aînés au coeur d'Outremont
• un appartement personnalisé et confortable;
• des soins infirmiers 24 heures par jour;
• des activités nombreuses et adaptées à vos goûts;
• des services religieux;
• un service de sécurité 24 heures;
• une localisation près du métro.
Le bail annuel inclut les trois repas.
La salle à manger offre une cuisine recherchée et variée.

Il n'est pas trop tard pour tirer le meilleur taux.

REER-CPG

12%*

DURÉE DE 15 MOIS

*l'an

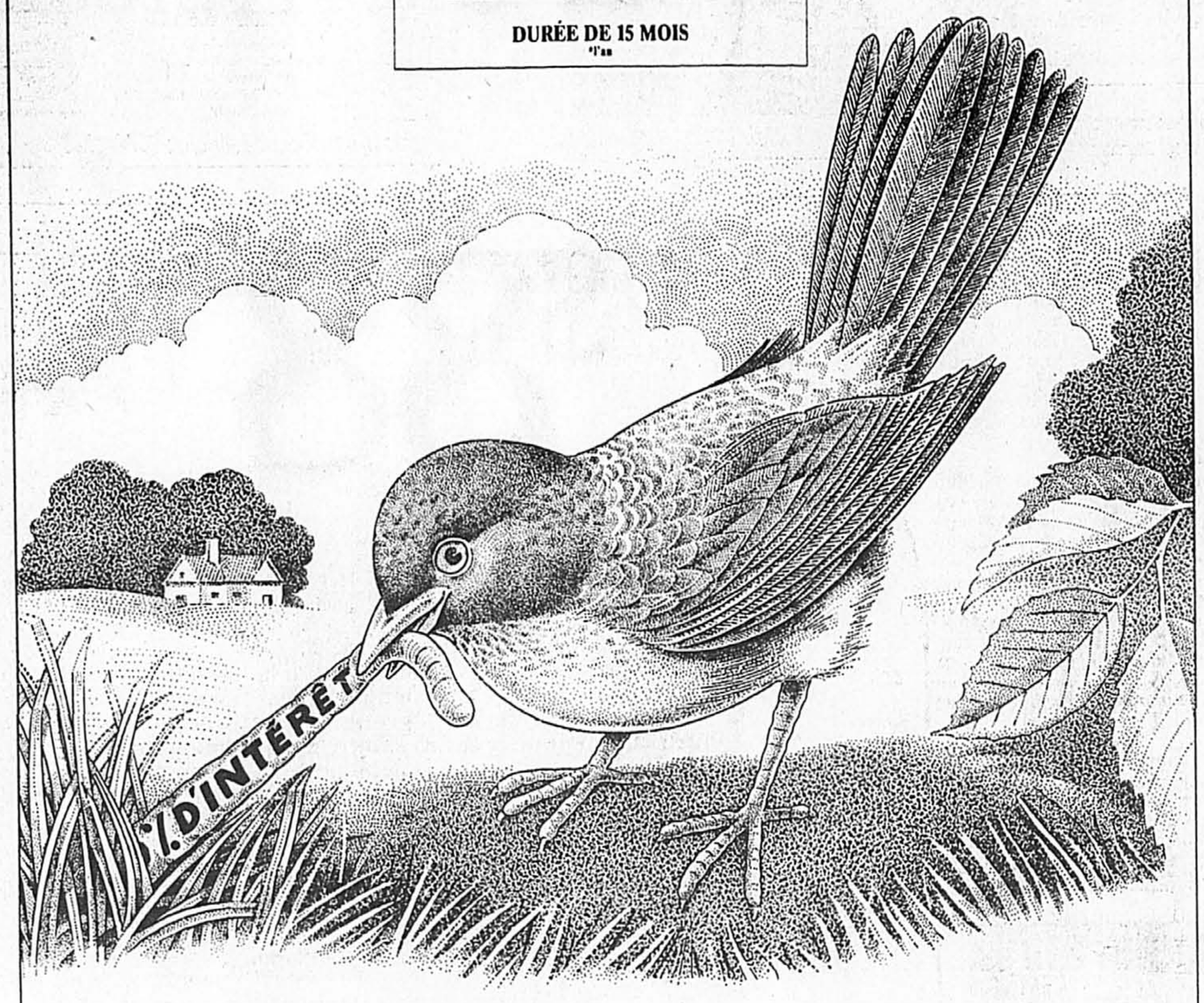

Le REER Plein régime!

Chez Central Guaranty, il n'est jamais trop tard pour tirer le meilleur taux sur un REER-dépôt à terme.

En effet, Trust Central Guaranty pratique pour les REER la politique du meilleur taux d'intérêt : à n'importe quelle date de souscription, celle-ci vous garantit sur les REER-dépôts à terme un taux égal ou supérieur à ceux offerts par la Banque Royale, la Banque Toronto-Dominion, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque de Montréal ou la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Venez aujourd'hui même chez Central Guaranty. Vous tirerez le meilleur taux sur un REER-dépôt à terme. C'est garanti!

Le REER Central Guaranty au meilleur taux. Pour vous assurer une retraite plus riche... plus vite.

Les taux des REER-CPG sont indiqués sous réserve de modification

CENTRAL GUARANTY

COMPAGNIE TRUST CENTRAL GUARANTY

La troisième société de fiducie en importance au Canada

Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Montréal
5222, chemin Queen Mary
486-4737
1130, rue Sherbrooke Ouest
842-8362
2000, rue Mansfield
285-1771
1150, boul. de Maisonneuve Ouest
288-4866
Westmount
4825, rue Sherbrooke Ouest
933-1122
4120, rue Sainte-Catherine Ouest
931-7266
Pointe Claire
Les Colonnades Pointe Claire
695-7124
Centre Commercial Fairview
694-0494
Brossard
1155, boul. Rome
Le Carrefour Rome
466-5522
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
2801, boul. des Promenades
Les Promenades
Deux-Montagnes
472-9675
Chomedey
Le Carrefour Laval
682-8270
Québec
888, rue St-Jean
522-4206

Attention aux passeurs de faux chèques visés

■ Plusieurs groupes de fraudeurs se spécialisant surtout dans la fabrication et l'utilisation de faux chèques visés font actuellement des affaires d'or dans la grande région métropolitaine.

Très astucieux dans leurs démarches auprès des commerçants, ces professionnels du crime recherchent généralement des appareils électroniques, des systèmes vidéos, des téléviseurs, des ordinateurs, des meubles et même des voitures et des camions qu'ils achètent avec de faux chèques.

Ces fraudeurs qui, selon la police de la CUM, sont à l'oeuvre dans plusieurs secteurs de l'île de Montréal, ont généralement deux façons de mener à bien leurs opérations criminelles.

La première méthode consiste à effectuer des achats par le biais des annonces classées des journaux tandis que la seconde est de se procurer des marchandises dans des magasins.

Après avoir communiqué avec les vendeurs, soit par téléphone ou en se présentant directement sur place, les fraudeurs négocient le prix de l'article convoité. Une fois l'entente conclue, ils offrent de payer avec un chèque visé.

Prétextant qu'ils doivent se rendre à la banque pour faire certifier leur chèque, ces individus quittent les lieux pour revenir quelque temps plus tard avec un chèque visé. Sur réception du chèque, le vendeur leur remet la marchandise et ils disparaissent sans laisser de traces.

Ce n'est qu'une fois la transaction terminée, que le marchand constate que le chèque est tiré sur un compte ouvert avec des papiers d'identité volés ou sur un compte inexistant.

La police est alertée et on constate alors que les fraudeurs ont utilisé un appareil appelé communément «protectographe» ou *paymaster* pour apposer sur le faux chèque un tampon portant l'inscription «visé» ou «certifié». Dans certains cas, le tampon peut aussi indiquer le nom d'un établissement bancaire.

Dans le but de freiner les activités de ces voleurs, les policiers de la section des fraudes de la CUM rappellent qu'il est important de vérifier auprès de la banque pour s'assurer que le compte sur lequel la somme d'argent est puisée a les fonds nécessaires.

Advenant des doutes sur la solvabilité de certains clients, les commerçants sont priés de communiquer avec la section des fraudes de la CUM, au 514-280-3131.

TEL-AIDE

UN POSTE D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE, 24 HEURES PAR JOUR

IMAGINEZ
ce que cela peut être de passer jour après jour seul(e) et isolé(e)...

IMAGINEZ
d'être trop gêné(e) pour partager vos problèmes avec un(e) ami(e)...

IMAGINEZ
de vous sentir si découragé(e) que vous êtes prêt(e) à en finir avec la vie...

Les bénévoles de Tel-Aide répondent chaque jour à plus de 160 appels de détresse dans le Grand Montréal.

AUJOURD'HUI, TEL-AIDE A BESOIN DE VOUS!

Envoyez vos dons à :

TEL-AIDE
C.P. 205
Succursale «H»
Montréal (Québec)
H3G 2K7

ou téléphonez au :

935-1105

Numéro d'enregistrement fédéral : 0379255-05-08
Des reçus pour fin d'impôts sont émis pour les dons de 10 $ et plus.

TEL-AIDE VOUS DIT MERCI !

1 400 000 $

APPROX.

SAMEDI

S·É·L·E·C·T 6/52 ®

C'EST JUSTE AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!

loto-québec

Montréal lance son projet de grand réaménagement du parc du Mont-Royal

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La Ville de Montréal réalisera, d'ici les douze prochaines années, un vaste programme multiforme de mise en valeur du mont Royal —notre grand parc public central— et de ses abords qui nécessitera, de la part des municipalités et des deux gouvernements, des déboursés de l'ordre de 120 millions $.

Le maire Jean Doré, a révélé hier à la presse les grandes lignes de cette «proposition» générale de réaménagement qui touche tous les aspects de l'architecture ordinaire et de l'architecture du paysage, tant à l'intérieur du parc public lui-même que dans sa relation avec les quartiers environnants.

Il ne s'agit que d'une proposition. Le maire a en effet expliqué que le Bureau de consultation public de Montréal entendra les représentations des citoyens à cet égard au mois de mars. Et ce n'est donc pas avant la fin de l'été, au plus tôt, que le conseil exécutif de la Ville pourra donner son accord final.

Le maire Doré s'est néanmoins empressé de dire que la Ville entreprendra des travaux d'une valeur de 5 millions $, dès cette année, dans certains domaines qui ne peuvent faire l'objet de consultations. C'est ainsi, par exemple, que les deux belvédères du Chalet et de la voie Camilien-Houde, par exemple, qui tombent en ruines, seront refaits tout de suite.

Le reste, tout le reste du programme de réaménagement, est une affaire complexe et difficile à synthétiser. Il suppose la collaboration des villes d'Outremont, de Westmount et des propriétaires des deux cimetières: la fabrique de la paroisse-mère Notre-Dame, (qui construit ses fameux caveaux post-modernes) et la paroisse protestante et les universités McGill et de Montréal (qui construisent beaucoup elles aussi). Elle suppose aussi que le mont Royal est divisé en trois «sommets», dont celui de Montréal, celui de Westmount, et celui d'Outremont qui doivent faire l'objet d'aménagements particuliers.

Précisons que la Ville ne compte pas débourser plus de 60 millions $ pour sa part, une somme devant être répartie en douze versements de 5 millions $ par année pendant douze ans. Le reste devra être assumé par les deux gouvernements et les autres municipalités.

Voici quelques unes des principales intentions de la Ville dont ses collaborateurs périphériques ont pris acte:

— L'administration - fait de première importance - réduira de moitié, environ, les 800 places de stationnement qui ont été aménagées au coeur du parc. Le maire Doré a qualifié ces espaces, surtout ceux qui jouxtent le lac des Castors, de «désert d'asphalte». La Ville compensera par des réaménagements en périphérie. Elle réduira par ailleurs la largeur de la voie Camilien-Houde, et l'encadrera d'un meilleur paysagisme; une part de la voie Remembrance, à l'ouest, sera fermée.

— Dans la zone du «piedmont», la partie centrale du parc, au niveau de l'avenue du Parc, les interventions seront nombreuses. La relation avec la rue Rachel sera refaite par l'implantation d'un aménagement monumental qui fera le lien avec le majestueux monument à Georges-Etienne Cartier. Plusieurs autres «portes» seront ouvertes ou refaites pour donner accès au parc, dont une à travers l'Université McGill et l'autre (avec funiculaire s'il vous plait) par le chemin de la pente de ski de l'Université de Montréal près du métro Edouard-Montpetit.

— L'intersection des Pins et du Parc sera refaite au complet pour faire disparaître l'échangeur d'autoroutes; la largeur du boulevard du Parc lui-même sera réduite et un terre-plein agrémenté d'arbres sera aménagé comme cela était auparavant.

— Par ailleurs le maire Doré a dit voir d'un bon oeil l'implantation, par l'Université McGill, d'un complexe de deux immeubles, dont un gymnase, en plein sur le «piedmont», en sus de l'actuelle aréna, près du monument Cartier. Il a dit que ce nouvel immeuble — McGill en compte déjà plusieurs sur cet espace vert privilégié — ne devrait pas trop déparer la montagne.

— La Ville aménagera, dans le prolongement de l'actuel chemin Olmstead réservé à la marche, tout un réseau piétonnier (un chemin de ceinture) qui s'étendra jusqu'en bordure de l'Université de Montréal, pour revenir à l'Université McGill en passant par le chemin de la Côte des Neiges.

— La Ville aménagera, à son propre sommet près de l'antenne de communications, et dans la plus grande discrétion, une plate-forme d'observation qui permettra aux promeneurs d'avoir une vue panoramique à 360 degrés.

Toutes ces actions et bien d'autres, a dit le maire Doré, se trouvent dans la «filiation» de ce que le paysagiste Frederic Law Olmstead, le créateur du parc du mont Royal et de Central Park à New York, en 1875, avait prévu. Un lieu, précisément, destiné à 70 p. cent à la détente et à la marche à pied.

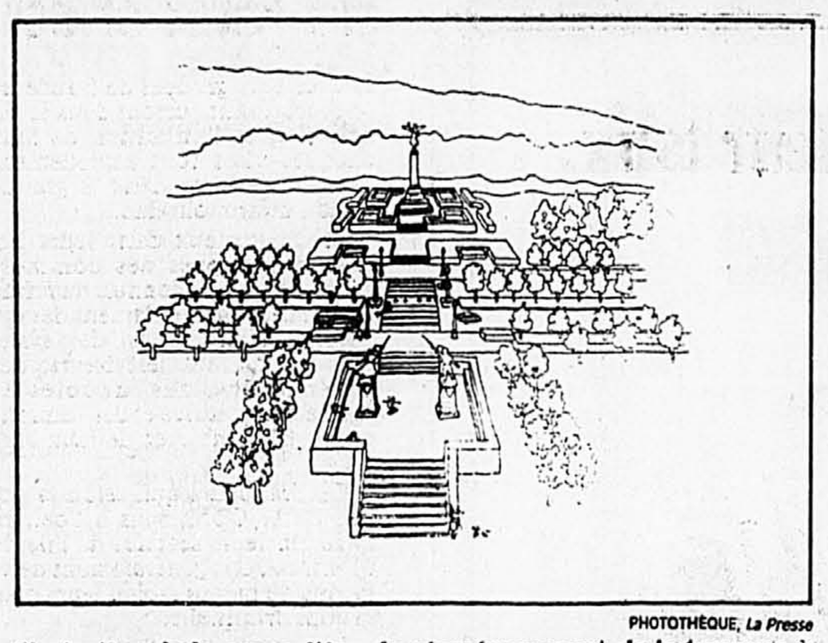

PHOTOTHÈQUE, *La Presse*

Illustration de la proposition de réaménagement de la traverse à la hauteur du monument Georges-Étienne Cartier.

"LES PROFS SONT LÀ POUR MOI."

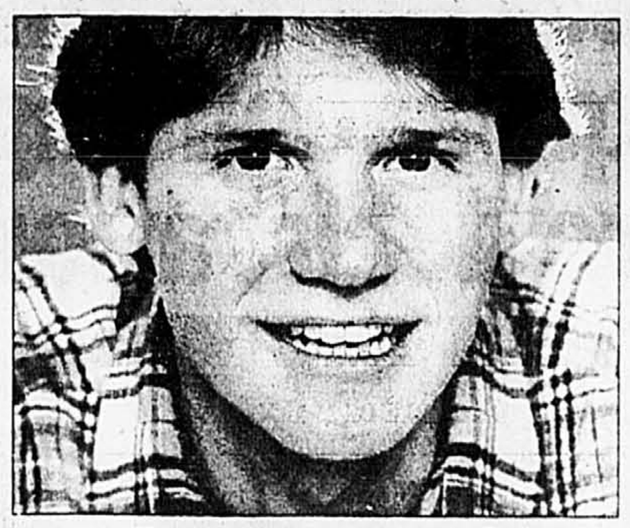

"J'ai toujours eu des problèmes en maths... Ici, les profs sont super-disponibles. Je n'ai jamais eu d'aussi bonnes notes."

Reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec, l'Académie Kells est une école mixte de langue française qui, en raison de son excellent rapport maître/élèves, favorise au plus haut point l'apprentissage.

D'année en année, l'école bâtit pour votre enfant un programme d'enseignement adapté à ses besoins particuliers.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au registraire. (514) 932-4100

Académie Kells
Une division du Centre d'enseignement de Westmount
395, avenue Elm
Westmount (Québec) H3Z 1Z4
Permis n° 748 873

Irene Woods, directrice

Nous acceptons présentement des inscriptions pour l'année scolaire 1990-1991.

• Honolulu • Paris • Londres • Manchester • Francfort • Amsterdam • Munich • Copenhague • Rome • Milan •

À partir de 55 ans, partez vers l'Europe ou Hawaï pour 55.$

Faites vite, cette offre s'envolera le 28 février.

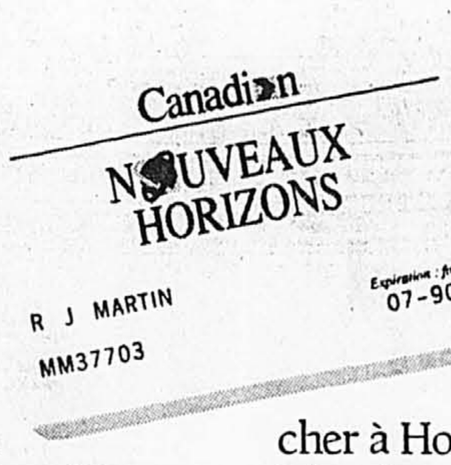

Voyagez à des tarifs de jeunesse grâce à Nouveaux Horizons, le club de voyages de Canadien conçu pour les 55 ans ou plus. D'ici le 28 février 90, tout membre de Nouveaux Horizons qui achète un billet pour une des dix destinations internationales choisies de Canadien obtient un second billet pour seulement 55 $*. Si vous n'êtes pas membre du club, c'est le temps plus que jamais d'y adhérer!

Imaginez! Pour un supplément modique, vous pouvez emmener un être cher à Honolulu, Paris, Londres, Manchester, Francfort, Amsterdam, Munich, Copenhague, Rome ou Milan. En classe économique ou en première classe. Au départ de n'importe quel aéroport canadien desservi par Canadien ou ses partenaires régionaux.

Alors, bienvenue dans le club! C'est facile et économique : 35 $ pour l'inscription, puis 20 $ par année.

Pour profiter de l'offre et devenir membre du club Nouveaux Horizons, communiquez avec votre agent de voyages, ou avec Canadien au 286-1212.

*La personne bénéficiant du billet à 55 $ doit être membre de Nouveaux Horizons, mais il n'est pas nécessaire qu'elle soit âgée de 55 ans ou plus. L'achat des billets doit se faire avant le 28 février 1990, et tous les voyages, effectués avant le 22 avril 1990. Les deux passagers doivent voyager ensemble à l'aller comme au retour. Toute condition applicable au premier billet l'est aussi au billet à 55 $.

Canadien va plus loin

Reservec DRI NEW/CP Pegasus G/COH/QCP/CUR Sabre Y/SYS/QCP/NEWS Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International ltée.

À propos de votre déclaration de revenus de 1989...

Remplissez bien la formule verte qui accompagne votre déclaration.

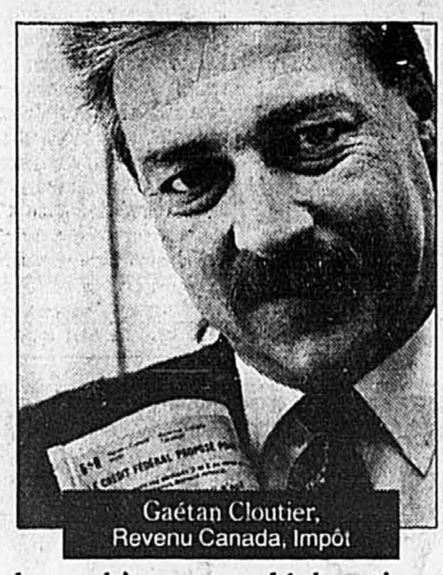
Gaétan Cloutier, Revenu Canada, Impôt

La taxe proposée sur les produits et services, qui remplacerait la taxe de vente fédérale actuelle, vise deux objectifs primordiaux : rendre le Canada plus compétitif et rendre le régime fiscal canadien plus équitable.

Le deuxième objectif pourrait être atteint grâce au crédit pour la taxe proposée sur les produits et services. Ce crédit vise à venir en aide aux personnes et aux familles à revenus faibles et modestes.

Le premier chèque correspondant à ce crédit serait envoyé en décembre de cette année. Il serait suivi d'autres chèques envoyés à tous les trois mois.

Bon nombre de personnes et de familles pourraient recevoir ce crédit. Pour savoir si c'est votre cas, vous devriez tout simplement remplir la formule verte qui accompagne votre déclaration de revenus de 1989 et nous retourner ces deux documents en même temps.

Il se peut que vous ayez droit à ce crédit même si vous n'avez pas de revenu imposable, comme ce pourrait être le cas si vous êtes étudiant. Veuillez donc remplir la formule verte et une déclaration de revenus et retourner le tout à Revenu Canada, Impôt.

Et si vous avez des questions concernant le crédit pour la taxe proposée sur les produits et services, veuillez composer le 1 800 267-6640. (Pour malentendants, le 1 800 267-6650, appareil de télécommunications.)

Des gens attentionnés pour répondre à vos questions.

Revenu Canada Impôt | Revenue Canada Taxation | Canada

Le conseiller municipal Marcel Sévigny reste dans les rangs du RCM

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Après s'être accordé une intense période de réflexion, le conseiller de Pointe-Saint-Charles, M. Marcel Sévigny, s'est finalement décidé à solliciter un nouveau mandat sous les couleurs du RCM. Il en a fait l'annonce hier soir lors de l'assemblée générale locale de son parti.

M. Sévigny a expliqué qu'après les tensions au sein du RCM ressenties cet automne, les militants avaient choisi de continuer à maintenir un lien avec le parti. «Cela a bien sûr influencé ma décison, mais je voulais surtout consolider les acquis des dernières années», a-t-il souligné.

À pointe-Saint-Charles, M. Sévigny s'est battu avant tout pour le maintien de la population dans le quartier par le biais des projets coopératifs d'habitation. Le moratoire sur le zonage du canal Lachine et le zonage probable du secteur industriel sont autant de victoires qu'il entend bien enraciner pour de bon dans le district.

Le conseiller reconnait que les tiraillements sont toujours présents au sein du RCM mais il dit avoir trouvé une sorte de modus vivendi. «Si je m'appuie sur la population, il y a moyen de faire de la politique tout en conservant ses principes», a-t-il confié hier. Il a indiqué avoir gardé des contacts avec les conseillers dissidents, ses amis, et respectent leur choix d'avoir voulu travailler hors du parti.

Pour les prochaines élections de novembre, Marcel Sévigny fera de la démocratie dans les comité-conseils et les arrondissements, son cheval de bataille. «Ce qu'il nous faut, c'est plus de pouvoirs locaux, car tout est encore beaucoup trop décidé par le haut», enchaîne-t-il. Les autres thèmes à l'honneur seront le problème du transport lourd et la dépollution des sols. «Comme dirait le CREESOM: il faut sortir du trou mais sans sortir du quartier», a-t-il conclu.

Les gens d'affaires courront pour aider à vaincre le cancer

■ Le 11 mai, dans les rues de Montréal, à l'heure du lunch, des centaines de gens d'affaires participeront à une course à pied en tenue de ville dans la cadre du premier Défi corporatif Canderel. L'objectif de cette compétition est de recueillir plusieurs centaines de milliers de dollars pour les centres de recherches sur le cancer des universités McGill et de Montréal. Selon les organisateurs de cet événement, Richard Corso, Jonathan Wener, Gerry Levy, Jody Hayman et Sylvie Parent, plus d'une centaine d'entreprises importantes de Montréal se sont déjà inscrites à la course. Chaque entreprise sera représentée par au moins une équipe de cinq membres. Les coureurs porteront tous une mallette et un costume de ville «raccourci». Pour le spectacle!

GRANDE OUVERTURE
D'UNE NOUVELLE SUCCURSALE
ÉCOLE DE MUSIQUE Vantel musique inc.

EN VEDETTE :

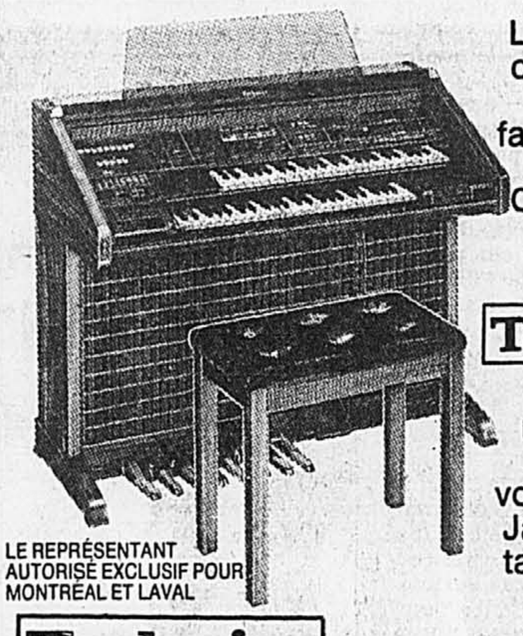

Les nouveaux claviers, série KN et les fameux orgues, série GN ORGUE SÉRIE SX-GN de Technics

Ses multiclaviers orchestraux vous éblouiront. Jamais on a eu tant de pouvoir au bout des doigts !

LE REPRÉSENTANT AUTORISÉ EXCLUSIF POUR MONTRÉAL ET LAVAL

Technics

VASTE CHOIX DE PIANOS ACOUSTIQUES

Piano droit neuf À partir de 1995 $

Piano à queue neuf À partir de 5995 $

500, rue Saint-Zotique est Montréal 278-3100

CENTRE 2000 Laval 681-8861 / 681-8483

L'INSULINDE

VISIONS DE L'ANTIQUE

un événement culturel au Centre Rockland

Le Centre Rockland est fier de présenter pour la première fois à Montréal, l'exposition **Visions de l'Insulinde antique** du 1er au 10 mars.

Réalisée par Art et Culture International Canada inc., l'exposition jette un regard captivant sur une collection privée d'oeuvres uniques de l'Indonésie et de la Thaïlande des XIe, XIIIe, XIVe, et XVe siècles.

L'exposition **Visions de l'Insulinde antique**, un monde fascinant à découvrir, du 1er au 10 mars, au Centre Rockland, aux heures d'ouverture des magasins.

- ANGLE L'ACADIE ET MÉTROPOLITAIN (DIRECTION EST, SORTIE 66)
- PLUS DE 200 MAGASINS ET SERVICES DONT LA BAIE, EATON, HOLT RENFREW, LINEN CHEST ET STEINBERG
- AUTOBUS Nº 100 (CRÉMAZIE), Nº 179 (L'ACADIE) ET Nº 119 (CHEMIN ROCKLAND)

STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

Made in Rockland

Une nouvelle vitrine technologique, à Montréal cette fois, pour des logiciels en français

CAROLE THIBAUDEAU

■ Le ministre Claude Ryan, responsable de l'application de la Charte de la langue française, injecte 1 million$ dans le nouveau Centre de promotion du logiciel à Montréal qui sera mis sur pied par le ministère des Communications.

Ce centre sera l'équivalent de la «vitrine technologique» de Québec, à cette différence près qu'il sera destiné non pas aux acheteurs du gouvernement mais à ceux du secteur privé.

Dans cette vitrine technologique montréalaise, on exposera les outils informatiques francophones. Le local occupé par cette nouvelle vitrine n'est pas encore définitivement choisi.

Cette nouvelle a été annoncé hier par la ministre des Communicatiosn du Québec, Mme Liza Frulla-Hébert, au colloque «L'informatique en français: l'offre et la demande», tenu à Montréal par le CAFI, comité d'action pour le français dans l'informatique. (Le Cafi a été créé en 1988 par le Centre linguistique de l'entreprise, avec l'appui des gouvernements provincial et fédéral.)

Selon M. Jean-Claude Rondeau, du Secrétariat à la politique linguistique, c'est aussi par son pouvoir d'achat que le gouvernement entend favoriser le français dans les appareils et les logiciels informatiques.

Deux constantes émergent des différentes conférences présentées hier: si les Québécois veulent réussir en informatique, ils doivent développer des logiciels multilingues. De plus, ils doivent identifier les crénaux encore inoccupés et y concentrer leurs efforts.

«Les Américains ont tellement de moyens qu'ils fabriquent tout une variété de produits très sophistiqués, explique M. Gilles Marin, directeur des services logiciels, district du Québec, Digital Equipment Canada. Pour atteindre une telle excellence internationale, nous devons nous concentrer sur un ou deux secteurs.»

Par ailleurs, M. Marin explique que les logiciels multilingues ne se conçoivent pas de la même façon que les logiciels francophones ou anglophones, et que le le CAFI donnera des séminaires sur la façon de produire des logiciels multilingues.

Le CAFI souhaite également que le ministère de l'Industrie et du Commerce n'accorde ses subventions aux compagnies informatiques que si elles produisent des logiciels multilingues et si elles dirigent dans les bons crénaux. On n'a peut-être plus besoin qu'une compagnie invente encore un nouveau logiciel de traitement de texte!

Il s'écrit au Québec environ 600 logiciels par année, a fait remarquer un des conférenciers, M. Alain Boucher, des Services documentaires Multimédia.

Le MLQ accuse le MEMO de pactiser avec l'archevêché

ANDRÉ PRATTE

■ Le Mouvement laïque québécois (MLQ), qui avait participé à la fondation du MEMO, le parti d'opposition à la CECM, accuse les dirigeants du parti de «flirter» avec l'Archevêché de Montréal.

Dans une lettre envoyée à la présidente du MEMO Monique Mus-Plourde, le président du Mouvement laïque québécois Paul Drouin dénonce l'entretien qu'elle et deux autres représentants du parti ont eu au début du mois avec l'évêque auxiliaire à Montréal Mgr Jean-Claude Turcotte. À quelques mois des élections scolaires, les dirigeants du MEMO voulaient faire savoir à l'Archevêché que s'ils souhaitent une déconfessionnalisation des commissions scolaires, ils ne s'opposent pas à ce que les écoles elles-mêmes soient confessionnelles, en autant que les droits des enfants qui ne sont pas catholiques soient respectés.

M. Drouin voit dans cet entretien la preuve que Mme Mus-Plourde ne souhaite pas vraiment la déconfessionnalisation des structures scolaires. «À vous voir agir ainsi, on a le sentiment que vous ne vous rendez pas compte que le Québec a évolué et qu'en pactisant avec l'Archevêché montréalais, vous ternissez l'image d'ouverture que le MEMO a voulu se donner vis-à-vis, notamment, des communautés culturelles.»

Le Mouvement laïque québécois, rappelle M. Drouin, ne s'oppose pas à ce que la religion soit enseignée dans les écoles, mais «nous voulons que l'enseignement religieux soit dispensé à l'extérieur du temps d'enseignement obligatoire prescrit par le régime pédagogique et qu'il soit assuré par les paroisses avec la collaboration des parents intéressés.»

SuperCarnaval

JEUNE DINDON SURGELÉ
Catégorie utilité, moins de 5 kg
1.96/kg
89¢ / lb

PEPSI-COLA OU SEVEN UP
Rég. ou diète, bout. de plastique consignée de 2 litres
99¢ + dépôt

COUCHES JETABLES
Huggies, jumbo, super minces, emb. de 52, 60 ou 80
15.99 avec coupon 17.99 sans coupon

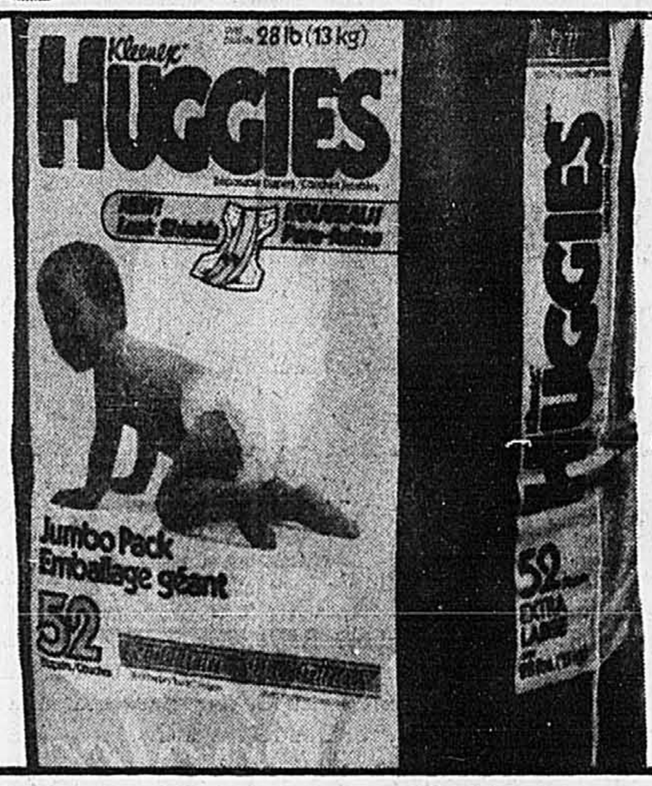

Super Carnaval Coupon-rabais 2.00
COUCHES JETABLES
Huggies, jumbo, super minces, emb. de 52, 60 ou 80

15.99 avec coupon
17.99 sans coupon
Les reproductions mécaniques ne peuvent être acceptées. Limite de 1 coupon par achat, 1 par client. Coupon valide jusqu'au samedi 3 mars 1990.
PR 90CA 1307

Prix en vigueur du 26 février au 3 mars 1990 dans la région métropolitaine de couverture de ce journal. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les photos sont à titre indicatif seulement. Le texte prévaut en tout temps.

On se dépasse pour vous!
Super Carnaval

Le Monde

Cory Aquino fait arrêter Enrile pour rébellion

d'après Reuter, AFP et UPI

MANILLE

■ Victime de plusieurs tentatives de coup d'État, le gouvernement de la présidente Corazon Aquino a choisi la fermeté avec l'arrestation hier pour rébellion et meurtre de l'ancien ministre de la Défense Juan Ponce Enrile.

L'armée a été placée en état d'alerte à Manille. Le secrétaire à la Défense Fidel Ramos a lancé une mise en garde contre « toute action violente ou illégale ». Il a déclaré aux journalistes que l'armée était prête à faire face à toute éventualité.

La justice accuse Enrile d'avoir été l'instigateur de la plus grave tentative à ce jour pour renverser la présidente Aquino, qui avait fait 113 morts et 600 blessés en décembre dernier.

Enrile, 66 ans, a été arrêté par plusieurs policiers en civil au Sénat, où il est le seul représentant de l'opposition.

Après avoir participé à la chute de l'ancien président Ferdinand Marcos, Enrile était devenu l'un des adversaires les plus durs de la présidente Aquino.

Juste avant son arrestation, il avait prononcé un discours dans lequel il qualifiait d' « inventions » les accusations formulées contre lui. Il accusait le gouvernement de le « sacrifier ».

Le Parti nationaliste d'opposition a accusé le gouvernement d'avoir fabriqué les accusations contre Enrile pour mater la dissidence. Les partisans d'Aquino, qui attendaient des mesures énergiques face à la menace constante d'un coup d'État, ont salué cette arrestation.

Un mandat d'arrêt a également été délivré contre l'ancien colonel Gregorio Honasan, toujours en fuite. Il est lui aussi inculpé pour rébellion et recherché par l'armée pour deux tentatives de coup d'État, en août 1987 et en décembre 1989.

Juan Ponce Enrile PHOTO AP

Des inculpations similaires ont été lancées contre le général en retraite Felix Brawner, deux autres anciens officiers et deux civils soupçonnés d'avoir eu des responsabilités dans le déclenchement de la sixième tentative de déstabilisation du régime démocratique depuis 1986.

Mme Aquino a été informée hier matin de ces inculpations par le secrétaire à la Justice Franklin Drilon, lors d'une réunion spéciale du gouvernement. Le gouvernement s'est engagé à accorder un procès équitable à Enrile, qui risque la prison à vie.

Enrile est par ailleurs poursuivi par le tribunal de Makati pour avoir « hébergé un criminel ». Cette deuxième accusation fait référence à Honasan.

Ministre de Marcos

Juan Ponce Enrile avait été ministre de la Défense de Ferdinand Marcos pendant 17 ans. Il a changé de camp en février 1986, déclenchant ainsi la révolte militaire qui, avec le soutien massif de la population, devait forcer Marcos à se retirer au profit d'Aquino.

Il avait conservé le portefeuille de la Défense sous le nouveau régime jusqu'en novembre 1986. Il avait alors été limogé par Corazon Aquino à la suite de rumeurs selon lesquelles il aurait tenté de la renverser.

L'ancien ministre, reconverti dans les affaires et jouissant d'une fortune considérable, avait présenté vendredi ses excuses à la nation pour avoir contribué à l'ascension de Corazon Aquino, qu'il taxe d'incompétence.

Cet affront avait suscité la colère de la présidente, qui a surmonté six tentatives de putsch en quatre ans. Au cours des des cérémonies célébrant l'anniversaire de son arrivée au pouvoir, elle avait accusé ce week-end Enrile de pratiquer la fraude électorale et de vouloir réécrire l'Histoire.

Kaifu impose un cabinet rénové aux barons du PLD

d'après AFP et Reuter

TOKYO

■ Au terme d'une épreuve de force avec les barons du parti conservateur, le premier ministre japonais Toshiki Kaifu a formé hier soir un gouvernement entièrement rénové, à l'exception de deux postes-clés, avec lequel il espère pouvoir répondre aux défis qui l'attendent.

M. Kaifu, lui même réélu premier ministre quelques heures plus tôt par la Diète (parlement), a reconduit dans ses fonctions le ministre des Affaires étrangères Taro Nakayama, 65 ans, qui doit l'aider à préparer la visite-éclair qu'il rendra dès le week-end prochain au président George Bush sur la côte californienne, ainsi que le ministre des Finances Ryutaro Hashimoto, le principal auteur du budget pour l'année fiscale 1990 soumis très prochainement à la Diète

M. Hashimoto aura également la lourde tâche de défendre le projet de révision de l'impopulaire TVA de 3 p. cent introduite sur tous les produits en avril, que le parti conservateur au pouvoir entend faire passer à la Diète en dépit d'une farouche hostilité des partis d'opposition qui réclament son abolition.

M. Kaifu a en revanche nommé un nouveau ministre du Commerce international et de l'industrie (MITI) en la personne de Kabun Muto, un ancien ministre de l'Agriculture qui devra poursuivre, en collaboration avec M. Nakayama, les délicates discussions commerciales avec les États-Unis.

Peu influent au sein de son propre parti, mais reconduit dans ses fonctions après le succès — plus important que prévu — remporté par le PLD aux élections législatives anticipées du 18 février, M. Kaifu disposait d'une marge de manoeuvre très étroite, face aux grands barons du parti.

Il a néanmoins réussi à assoir sensiblement son autorité, hier soir, en obtenant, à l'issue d'une véritable épreuve de force, le droit de refuser dans son cabinet tous les parlementaires impliqués dans des scandales politico-financiers, en particulier ceux mêlés à la récente affaire Recruit.

Prévue pour le début de la soirée, l'annonce de la composition du deuxième cabinet Kaifu avait dû être retardée à la dernière minute à cause de l'insistance d'une des grandes factions du parti conservateur au pouvoir à inclure dans le nouveau cabinet Takayuki Sato, un ancien vice-ministre des Transports impliqué dans le scandale politico-financier Lockheed, le premier grand scandale à ébranler la classe politique japonaise dans les années 70.

M. Kaifu a finalement obtenu gain de cause et M. Sato, condamné à deux ans de prison avec sursis en 1982 pour avoir reçu des pots-de-vins de la société Lockheed a été écarté. Sa nomination était réclamée par la faction de l'ancien premier ministre Yasuhiro Nakasone, qui est officiellement passée sous la direction de Michio Watanabe la semaine dernière.

Comme à l'accoutumée, les cinq grandes factions du Parti libéral démocrate (PLD) se sont partagé les 21 postes ministériels en respectant un savant équilibre tenant essentiellement compte de leur importance numérique à la Diète.

Jusqu'à 30% de rabais
sur les marques connues de chaussures sport

MAGASINEZ TOT POUR UN MEILLEUR CHOIX!
Les marques, les modèles et les pointures varient selon la succursale. Ce solde se termine le 11 mars 1990.

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

ROSEMÈRE PLACE ROSEMÈRE 401, boul. Labelle
LaSALLE CENTRE LE CAVALIER 8248, boul. Champlain
BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau et pont Champlain
LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides
SAINT-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier
KIRKLAND PLAZA SAINT-CHARLES Sortie 50 de la Transcanadienne et boul. Saint-Charles
LONGUEUIL CENTRE CENTRE-VILLE Boul. Roland-Therrien et Curé-Poirier
REPENTIGNY LES GALERIES RIVE-NORD 100, boul. Brien
VALLEYFIELD CENTRE COMMERCIAL VALLEYFIELD 30, ch. Dufferin, Valleyfield, Québec J6S 4W4
SAINT-JEAN LES GALERIES RICHELIEU 978, boul. du Séminaire
PLACE SAINT-EUSTACHE 367, boul. Arthur-Sauvé SAINT-EUSTACHE Tél. 472-3900

DÉPÊCHES

ESPAGNE
Attentat condamné

■ La classe politique espagnole a condamné énergiquement l'attentat au colis piégé qui a arraché hier les deux mains de Fernando de Mateo Lage, président de l'Audience nationale, la plus haute instance pénale espagnole qui juge notamment les actes de terrorisme. Le 12 septembre 1989, un procureur de ce tribunal, Mme Carmen Tagle, avait été tuée par balles par un commando de l'organisation indépendantiste basque ETA. L'attentat d'hier n'a pas été revendiqué. Le ministre espagnol de l'Intérieur, José Luis Corcuera, a néanmoins mis implicitement en cause l'ETA.

USA-IRAN
Entretiens en cours?

■ Des responsables américains et iraniens ont eu des entretiens secrets à Genève pour étudier les possibilités de normaliser les relations entre Washington et Téhéran et d'obtenir la libération des otages détenus au Liban, affirmait hier le journal libanais *Al Hayat*. La Maison Blanche a cependant démenti l'existence de tels entretiens par le truchement de son porte-parole, Marlin Fitzwater. «Il n'y a pas d'entretiens directs entre l'Iran et les États-Unis autorisés par le président», a-t-il précisé. Le porte-parole a cependant souligné que Washington poursuivait des efforts diplomatiques tous azimuts pour faire libérer les otages.

INDE
Violence électorale

■ Au moins 60 personnes ont été tuées, et plus de 150 autres blessées hier dans huit États de l'Union indienne et le territoire de Pondichéry où se déroulaient des élections locales. C'est dans l'État de Bihar, dans l'est du pays que les affrontements entre supporters de partis politiques rivaux ont été les plus violents, faisant 45 morts. De très nombreuses personnes ont été arrêtées, dont 1000 dans le Bihar et au moins deux villes ont été soumises à un couvre-feu. Ces élections sont considérées comme un test de la politique du premier ministre Vishwanath Pratap Singh, dont le gouvernement avait été nommé en novembre.

SÉNÉGAL
Contre Diouf

■ Les principaux partis d'opposition sénégalais ont appelé leurs militants à descendre aujourd'hui dans les rues pour exiger la démission du président Abdou Diouf, la mise en place d'un gouvernement de transition et de nouvelles élections générales. Ces manifestations pacifiques devraient coïncider avec le second anniversaire des élections remportées par Diouf et son Parti socialiste mais dont les résultats sont contestés par l'opposition. Cette radicalisation coïncide avec une accentuation de la crise économique, sociale et scolaire que le Sénégal, engagé depuis plusieurs années dans une politique d'austérité recommandée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, traverse.

POLOGNE-ISRAËL
Relations renouées

■ La Pologne et Israël ont rétabli officiellement hier leurs relations diplomatiques. Et le ministre israélien des Affaires étrangères a prédit que tous les pays de l'Est, autrefois satellites de l'URSS, pourraient renouer, «d'ici un mois ou deux», leurs relations diplomatiques avec Israël. En revanche, a-t-il déclaré, «il n'y a pas de progrès» dans les relations entre Moscou et Tel-Aviv. La Pologne suivait ainsi la voie ouverte par la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Le chef de l'État yougoslave, Janez Drnovsek, a de plus annoncé hier la décision de son pays de rétablir ses relations diplomatiques avec Israël, avec dans «un premier temps» l'établissement de rapports consulaires.

GABON
Situation confuse

■ La situation demeurait confuse hier au Gabon en proie à une agitation antigouvernementale qualifiée, dans les milieux diplomatiques, de grave. L'aéroport international de la capitale était fermé pour la seconde journée consécutive, à cause d'une grève des controleurs aériens qui demandent des augmentations de salaire. Des soldats appuyés par des blindés patrouillaient les rues de Libreville.

Ottawa : la conférence Ciel ouvert s'achève sur une impasse

d'après Reuter, AFP et UPI

OTTAWA

■ Les entretiens entre responsables de l'OTAN et du pacte de Varsovie consacrés à la mise au point d'un traité dit « Ciel ouvert » se sont achevés hier sur une impasse à Ottawa.

Les pourparlers, destinés à élaborer un traité portant sur des vols de surveillance par les deux alliances militaires au-dessus de 23 pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie, doivent reprendre fin avril à Budapest, en Hongrie.

Le délégué américain John Howes a déclaré, sans donner de détails, que la délégation soviétique avait soulevé plusieurs objections, retardant ainsi la conclusion d'un accord. « Chacun se rend bien compte que la réunion de Budapest n'est pas prometteuse », a-t-il dit à la presse.

Le chef de la délégation soviétique Victor Karpov a estimé que le principal différend opposant Moscou et Washington concerne le « partage de l'information » recueillie lors des survols envisagés d'avions d'une alliance sur le territoire de l'autre. Les États-Unis n'acceptent qu'un partage à l'intérieur d'une même alliance si les États le veulent, l'Union soviétique le souhaiterait entre les deux camps.

« Le partage est inhérent à l'édification de la confiance » entre l'Est et l'Ouest, a déclaré M. Karpov. « Si un pays profite de l'ouverture pour collecter des informations qu'il ne partage avec personne, où est la confiance », a-t-il ajouté.

Laissant entendre que l'Union soviétique était isolée, même vis-à-vis d'autres membres du Pacte de Varsovie, le délégué américain a de son côté affirmé que la « grande majorité des participants », URSS exceptée, étaient d'accord :

— sur l'ouverture maximum du territoire à des fins de survols par les avions de l'autre alliance, sauf raisons particulières de sécurité aérienne;

— sur le degré d'avancement technique des capteurs à bord des appareils devant permettre une observation « jour et nuit, 24 heures sur 24, quelles que soient les conditions météorologiques »;

— sur le fait que chaque État devra réaliser des survols avec ses propres appareils et ses propres capteurs, peut-être en collaboration avec d'autres États (les pays du Bénélux souhaiteraient notamment s'associer);

— sur une fréquence suffisante des survols (quotas) de façon à pouvoir notamment inspecter tout le territoire des pays de grande superficie.

M. Hawes a estimé que l'URSS disposait de capteurs suffisamment perfectionnés pour ne pas devoir craindre être désavantagée sur le plan technologique vis-à-vis des États-Unis.

URSS : le Parlement donne le feu vert à une présidence forte

d'après Reuter et AFP

MOSCOU

■ Le Parlement soviétique a approuvé hier un projet de loi visant à instaurer une présidence forte, qui sera selon toute vraisemblance attribuée à Mikhail Gorbatchev.

Le Soviet suprême a adopté ce projet de loi à une large majorité (306 voix contre 63), malgré les critiques des réformistes qui craignaient qu'il n'ouvre la porte à une nouvelle forme de dictature en Union soviétique.

Pour avoir force de loi, le texte doit encore être approuvé par le Congrès des députés du peuple, dont le Soviet suprême n'est qu'une partie. Selon l'agence Tass, le Congrès se réunira en session extraordinaire les 12 et 13 mars pour élire ce nouveau président et modifier la Constitution en conséquence.

De source parlementaire, on souligne que Gorbatchev cherche à mettre en place rapidement cette nouvelle institution pour faire face à une possible offensive des conservateurs au prochain congrès du Parti communiste, prévu en juin.

Ce sont pourtant les réformateurs qui ont été les plus virulents critiques du projet lorsqu'il a été présenté hier matin au Soviet suprême.

Serguei Stankevitch, une des personnalités du groupe inter-régional, a déclaré: «Il existe un réel besoin d'un pouvoir exécutif dans ce pays. Mais ce projet de loi est mal rédigé et bourré de contradictions (...) Il bouleversera tout l'équilibre des pouvoirs dans le pays.»

«Si cette loi est adoptée dans son état actuel, le président sera quasiment omnipotent», a-t-il estimé. «Nous pouvons encore sentir la grande tradition totalitaire de ce pays et c'est une bonne raison pour ne pas approuver ce projet avec trop d'empressement.»

M. Gorbatchev a accusé les députés progressistes de lutter contre l'unité du pays. «Le lobby du groupe inter-régional a tout fait pour freiner, si ce n'est pour enterrer le renforcement de la perestroïka» par l'instauration d'un pouvoir présidentiel, a-t-il déclaré.

Le régime présidentiel est nécessaire parce que «en dépit des appels à l'unité dans l'intérêt de la perestroïka, une rupture est en train de se produire. Elle se ressent au sein du parti, de son comité central, et ici au Soviet Suprême. Ce n'est pas une tragédie, c'est une réalité», a-t-il expliqué.

Le projet prévoit de donner au chef de l'État le droit de déclarer la guerre en cas d'attaque ennemie, d'imposer la loi martiale ou l'état d'urgence dans tout le pays, et de promulguer des décrets ayant «force de loi dans l'ensemble du territoire soviétique».

Rompant avec une tradition établie de longue date, le futur numéro un du pays serait élu au suffrage universel direct à bulletin secret, pour un mandat de cinq ans. Les candidats devraient avoir au moins 35 ans.

Les députés des trois Républiques baltes ont refusé de participer au débat, estimant qu'une concentration des pouvoirs par la présidence entrait en contradiction avec leur désir d'indépendance.

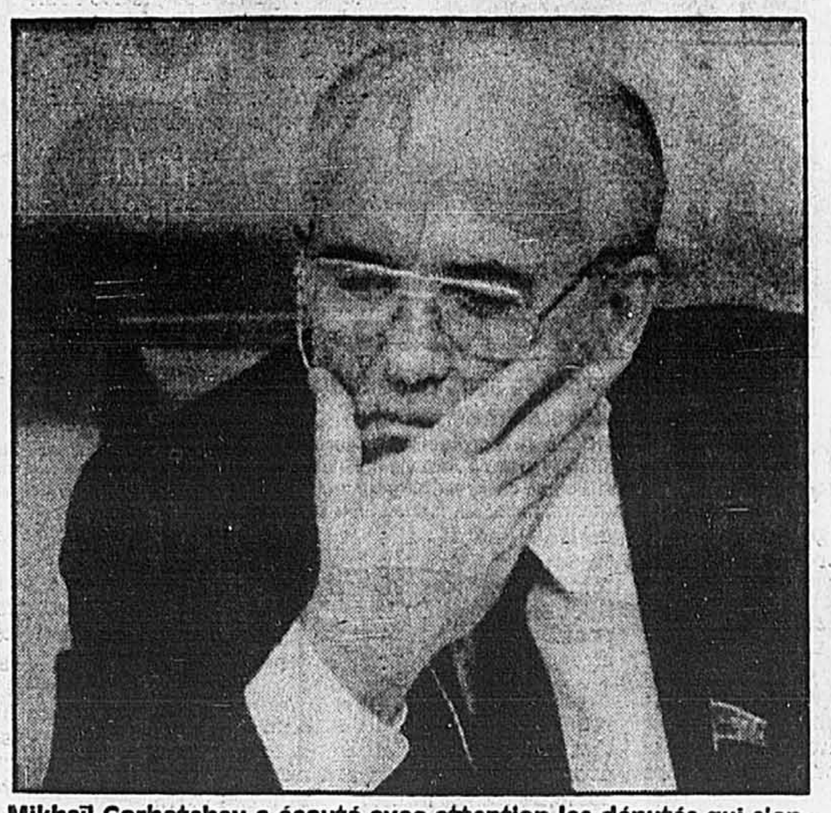

Mikhaïl Gorbatchev a écouté avec attention les députés qui s'opposaient au projet de loi visant à créer une présidence forte en URSS, projet qui a été voté par 306 voix contre 63. PHOTO REUTER

L'opposition bulgare propose des élections à deux temps

Agence France-Presse

SOFIA

■ L'opposition bulgare est désormais prête à accepter, à certaines conditions, la tenue des premières élections libres en juin, comme le propose le Parti communiste, alors qu'elle souhaitait à l'origine qu'elles se déroulent en novembre afin d'avoir le temps de s'y préparer.

Cette position a été exposée à Andres Bjoerck, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (des 23), lors d'un long dialogue, en présence de journalistes occidentaux, avec les principaux dirigeants de l'opposition, dont Jelio Jelev, président de l'Union des forces démocratiques (UFD).

Bjoerck est en visite officielle à Sofia à la suite de la demande de la Bulgarie de bénéficier d'un statut d' «invité spécial» au Conseil de l'Europe.

Pour se rallier à la tenue d'élections en juin, l'opposition pose deux conditions: démantèlement de toutes les structures totalitaires qui avantagent le PCB et accès égal aux moyens d'information et de campagne électorale. Elle souhaite en fait deux élections: la première pour une Assemblée constituante qui adopterait une nouvelle Constitution démocratique et une nouvelle Loi électorale, la seconde, en novembre, pour une Assemblée ordinaire élue pour quatre ans (alors que le PCB souhaite uniquement des élections législatives en juin).

Cela permettrait à l'opposition d' «apprendre à tenir des élections» tout en laissant au PCB le temps de perdre encore du terrain.

Pour l'accès aux médias, l'opposition se plaint de n'avoir ni papier ni moyens techniques pour assurer à sa presse (tirage de 70 000 exemplaires pour le quotidien de l'UFD) une diffusion approchant même de loin celle des publications d'organisations liées au PCB (quelque 3 millions d'exemplaires en tout). Elle demande aux Occidentaux de l'aider, non seulement sur le plan du matériel d'impression, télex, télé-fax, presses, mais aussi en lui envoyant des spécialistes des campagnes électorales et des minibus équipés de haut-parleurs pour les réunions publiques.

Le Parti agrarien bulgare (PAB), allié inconditionnel du Parti communiste pendant 42 ans, affiche de son côté clairement sa volonté d'indépendance à l'égard des communistes. «Nous sommes fermement résolus à ne plus accepter des actes qui mettent en doute notre indépendance», a déclaré son secrétaire, Anguel Dimitrov, dans son rapport devant les quelque 2600 délégués à son congrès extraordinaire à Sofia.

Découvrez également la maison de l'énergie Petro-Canada et la maison Multigon. Toutes les nouveautés pour votre maison: cuisines, salles de bain, portes et fenêtres, décoration, jardins et patios. Toutes les tendances des années 90!

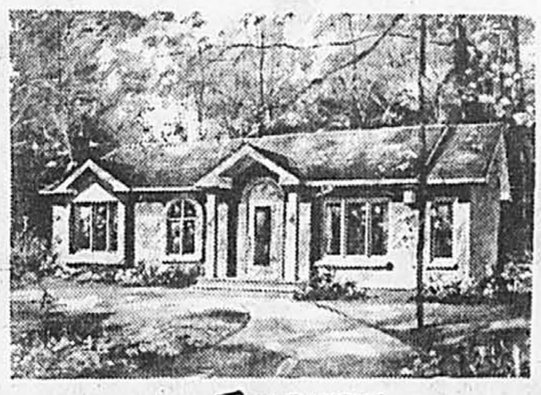

LA MAISON du Maurier Ltée

Une maison de campagne en harmonie avec la nature. Un modèle à suivre pour tous ceux qui ont ou qui rêvent d'une maison à la campagne. Une merveille... Un spectacle!

4 maisons à visiter!

1 maison à gagner!

BANQUE NATIONALE

MA PREMIÈRE MAISON
Locataires, réalisez votre rêve et trouvezvotre première maison. Une maison modèle, enfin à prix abordable construite par les industries Bonneville! Réunis sur place: Constructeurs, manufacturiers, prêts hypothécaires et subventions, tout ce qu'il faut pour devenir propriétaire!

Découvrez

LE 11e SALON NATIONAL DE L'HABITATION
du 2 au 11 mars au Stade Olympique

PRIX

Admission générale:	7 $
Étudiants, âge d'or:	5 $
Enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte:	2 $

Sortie Métro Pie IX

HEURES

Vendredi et samedi:	10 h à 23 h
Dimanche:	10 h à 20 h
Lundi au jeudi:	10 h à 22 h

UN ÉVÉNEMENT PROMEXPO

PRÉSENTÉ EN COLLABORATION AVEC

Association de la construction du Québec

CJAD 800 STEREO

La Presse CFQR CKAC 73

LE PLUS GRAND SALON DE L'HABITATION AU CANADA

La marée noire de l'*Exxon Valdez* pourrait coûter 700 millions $ à la pétrolière Exxon

AFP

WASHINGTON

■ Exxon, premier groupe mondial pétrolier, va devoir répondre de cinq chefs d'inculpations pour la plus grave marée noire qu'aient jamais connue les Etats-Unis en mars 1989 avec l'échouage de l'Exxon Valdez en Alaska, a annoncé hier soir le ministre de la justice, Richard Thorburgh.

Selon le procureur fédéral Mark Davis, la société pourrait devoir verser jusqu'à 700 millions $ au gouvernement américain en compensation des dommages causés par le déversement de quelque 40 millions de litres de brut.

Quelque 1 600 km de côtes ont été pollués par la marée noire et le pétrole avaient causé la mort de milliers de poissons et d'oiseaux.

L'Exxon Valdez, qui venait de remplir ses cuves au terminal de Valdez, s'était échoué sur un récif dans le détroit du prince William. Le procès du capitaine du pétrolier, Joseph Hazelwood, se déroule actuellement à Anchorage, en Alaska. Le capitaine a été licencié par Exxon à la suite de l'accident.

Le ministre de la Justice a précisé qu'une tentative d'accord à l'amiable entre les autorités et le groupe pétrolier avait échoué avant que les chefs d'inculpation ne soient proposés à une chambre de mise en accusation à Anchorage, qui les a retenus.

Les groupes de défense de l'environnement et les autorités locales d'Alaska s'étaient inquiétés la semaine dernière d'un possible accord entre Exxon et le gouvernement américain sur le montant des dommages à payer. Selon des informations que le département de la justice s'était refusé à commenter, l'accord prévoyait le versement de 500 millions $ par Exxon. En contrepartie, il aurait mis fin à d'éventuelles poursuites judiciaires contre le groupe.

Exxon, inculpé d'actes criminels et délictueux, est notamment accusé d'avoir enfreint la loi sur la sécurité des voies maritimes, d'avoir violé la loi sur la qualité de l'eau, d'avoir déchargé illégalement une partie de sa cargaison et d'avoir enfreint la législation sur les oiseaux migrateurs. Exxon est également accusé d'avoir employé du personnel dont elle aurait du savoir qu'il était «incapable physiquement ou mentalement» de remplir son devoir. Le capitaine Hazelwood est accusé d'avoir été en état d'ivresse au moment de l'accident.

BAS PRIX À TOUT PRIX!

ACHAT! SPÉCIAL! 49.99 ch.
Quant. lim. 1500 pour la chaîne
Makita
Perceuse sans fil de 3/8" à inverseur de marche
600 tr/min. & protecteur de surcharge Enfonce jusqu'à 250 vis no 9 de 3/4" en 1 seule charge. Chargeur incl.....No 1407279

ÉCONOMISEZ 25% Solde 2.99 ch.
Doublure de rideau de douche
Ass.....Notre prix 3.99

ÉCONOMISEZ PLUS DE 35% Solde 4.88 le jeu
Jeu de tournevis à 6 pces
No 0720704.....Notre prix 7.69

Solde 89¢ le pqt
Papier essuie-tout
2 épaisseurs. 2 roul./pqt.
No 1045296..Notre prix .99

ÉCONOMISEZ 25% Solde 1.49 le sac
Litière de chats de marque Pascal
Sac de 10 lb. No 1312553.....Notre prix 1.99

ÉCONOMISEZ 25% Solde 1.49 ch.
Couvre-tout en plastique
Mes. 9' x 12' x 0,8 mil. Transparent. No 0773565.....Notre prix 1.99

Solde 1.99 ch.
Tube fluorescent 48"
Tube de type "Cool White". 40 W.
No 0526665.....Notre prix 2.29

Désolé, aucune livraison pour les plantes
LEFOLIA
ÉCONOMISEZ 40% Solde 11.99 ch.
Plantes tropicales en pots de 10"
No 0538671.....Notre prix 19.99
Plantes dispon. ne sont pas identiques à celles illus. & le choix varie d'un magasin à l'autre.

ÉCONOMISEZ PLUS DE 35% Solde 1.19 le pqt
100 filtres à café
Style panier en papier biodégradable.
No 1312812.....Notre prix 1.89

ÉCONOMISEZ PLUS DE 15% Solde 4.95 ch.
LEVITON
Rhéostat d'éclairage
Fait varier l'intensité d'éclairage.
No 0227382.....Notre prix 5.95

1/2 PRIX! Solde 1.99 le pqt de 4
4 ampoules Softone
40W, 60W or 100W. No 130 5972, 1305-999, 1306006.....Notre prix 3.99

CENTRES COMMERCIAUX
• Place Versailles — 7275 est, rue Sherbrooke.....353-1150
• Boulevard Pie IX — 4250 est, rue Jean-Talon.....722-4681
• Galerie Normandie — 2670 boul. de Salaberry.....334-6311
• Les Jardins Dorval — 400 av. Dorval.....631-4291
• Fairview Pointe-Claire — 6728 Trans-Canada.....695-6655
• Greenfield Park — 473 boul. Taschereau.....672-1771
• Le Carrefour Laval — 3055 boul. Carrefour.....687-1220
• Carrefour Angrignon — 7075 boul. Newman.....364-4442
• La Place Vertu — 3305 Côte Vertu.....745-4220

MAGASINS
• 6825 Côte-des-Neiges.....735-2534
• 301 ouest, rue St-Antoine.....878-5574
• 5742 av. du Parc.....878-5600
• 4833 ouest, rue Sherbrooke.....878-5605
• 4050 Wellington, Verdun.....878-5611

NOTRE NOUVEAU MAGASIN:
• Place Pierre-Caisse — 645 rue Pierre-Caisse St-Jean-sur-Richelieu.....359-1666

Ces prix sont en vigueur jusqu'au sam. 3 mars. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours.

PASCAL

N'ATTENDEZ PAS DE LE LIRE DANS LES JOURNAUX

PELAND, Pierre – Le 7 février dernier est décédé subitement monsieur Pierre Peland. Âgé de 44 ans, monsieur Peland laisse dans le deuil son épouse Catherine ainsi que son fils Patrick et sa fille Isabelle. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Viateur, 1231 rue Principale. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais plutôt d'y assister sans autre invitation. Un don pour la Fondation des maladies du coeur sera apprécié.

LAFRICAINE, Lizanne – Samedi dernier, à l'âge de 57 ans, est mort madame Lizanne laisse pour

DONNEZ DE TOUT COEUR DÈS AUJOURD'HUI!
FONDATION DES MALADIES DU COEUR
AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1 AU CANADA

440, boul. René-Lévesque ouest,
Bureau 1400,
Montréal, Québec, H2Z 1V7
871-1551,1-800-361-7650,
Fax:871-1464

LE VOYAGE VOUS INTÉRESSE?

Le Collège April-Fortier: un nom qui vous ouvre toutes les portes

Devenir conseiller de voyage, c'est accéder à un nouveau style de vie, à un travail passionnant qui permet de voyager, de côtoyer une clientèle intéressante, de réaliser ses ambitions... quels que soient votre âge et votre situation.

UN INVESTISSEMENT SÛR
Aujourd'hui, les familles, les gens d'affaires, les retraités, les jeunes, tout le monde voyage de plus en plus. L'industrie a donc continuellement besoin de nouvelles compétences.

UN DOMAINE OÙ L'EXCELLENCE MÈNE AU SUCCÈS
Le conseiller de voyage doit maîtriser les techniques actuelles de l'industrie, connaître les routes aériennes, les principes de la tarification, la législation, les destinations... mais il doit également être capable de conclure ses ventes. C'est pourquoi les vrais professionnels se classent vite premiers.

LE NOM QUI OUVRE TOUTES LES PORTES
L'industrie du voyage recherche les diplômés du Collège April-Fortier pour leur professionnalisme, reconnu à l'échelle internationale. Pour devenir conseiller de voyage, agent de réservation ou accéder au poste de directeur d'agence, c'est le collège qui vous offre la formation la plus complète. Un enseignement de qualité, un équipement de pointe, des locaux ultra modernes, de même qu'une attention particulière à chacun et chacune, voilà le secret du succès April-Fortier.
La réussite professionnelle par la satisfaction personnelle.

DÉBUT DES COURS LE 3 AVRIL
INSCRIVEZ-VOUS SANS PLUS TARDER!
Collège April-Fortier
Centre de formation en tourisme inc.
521-1600
801, rue Sherbrooke est, bureau 100, Montréal, Qc, H2L 1K7

10e ANNIVERSAIRE Collège April-Fortier

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Quartiers électoraux du territoire de la C.É.C.M.

AVIS PUBLIC

REFONTE DE LA CARTE ÉLECTORALE

CONSIDÉRANT que la Loi sur les Élections scolaires, sanctionnée le **22 juin 1989**, oblige la C.É.C.M. à redécouper son territoire en vingt-et-une circonscriptions électorales;

CONSIDÉRANT qu'il revient au Conseil des commissaires de délimiter les frontières des circonscriptions électorales;

CONSIDÉRANT que les citoyens devraient pouvoir s'exprimer sur ce sujet;

le Président des élections scolaires de la C.É.C.M. recevra, lors d'une audience publique, les représentations ou les mémoires des citoyens intéressés à se prononcer sur le sujet.

L'audience publique se tiendra le **14 mars 1990, à compter de 18:00**, au Bureau des élections situé au **4590, avenue d'Orléans, Montréal, H1X 2K4**, téléphone: **596-7268.**

Les représentations ou les mémoires devront être envoyés par écrit au Bureau des élections avant le **10 mars 1990** à l'adresse précitée.

Le Président des élections scolaires,
André Mousseau

Trouvé mort dans une camionnette

■ Un homme a été retrouvé sans vie, vers 11 h 40 hier matin, à l'intérieur d'une fourgonnette Dodge Caravan grise stationnée devant le magasin de souliers Sandrini, au 241 ouest, rue Notre-Dame, en plein coeur de Montréal.

C'est un employé de ce commerce situé dans un secteur fort achalandé du centre-ville qui a alerté les policiers après avoir remarqué l'allure suspecte de cet automobiliste affalé derrière le volant de son véhicule.

Près du cadavre de cet homme âgé d'une trentaine d'années, les policiers ont retrouvé une seringue et une bouteille d'eau.

La victime dont l'identité n'a pas été divulguée, a été transportée à la morgue de Montréal où une autopsie devait être faite ce matin pour connaitre la cause de sa mort. Les sergents-détectives Jean Baril et Normand Hébert, de la section des homicides de la police de la CUM, ont été chargés d'élucider les circonstances de cette mort suspecte qui pourrait être imputable à une *overdose*.

Le voleur de la rue Mont-Royal échappe à la police

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Moustachu, rapide coureur, un voleur a réussi à mettre un bout de la rue Mont-Royal en émoi hier matin, en perpétrant un hold up chez Pharmaprix, à l'intersection du boulevard Saint-Laurent, et disparaître ensuite à l'intérieur d'un petit immeuble de la rue Coloniale.

Selon les informations recueillies par la police, le bandit a brandi un bâton pour convaincre les employés du commerce de lui remettre le contenu du tiroir-caisse, soit environ 120$. Il était 9 h 44.

Seulement, si le vol commis au 1 rue Mont-Royal Est fut une réussite, la chasse à l'homme qui s'ensuivit a été un fiasco.

Aux dires d'un témoin qui a suivi le voleur en courant, le fuyard — un homme mesurant environ 1,70 m — s'est réfugié au 4530 rue Coloniale, deux rues à l'est de Saint-Laurent, tout juste au nord de Mont-Royal.

Mais les policiers de l'escouade tactique n'ont jamais réussi à retrouver le malfaiteur, qui s'est probablement caché dans l'un des appartements dont la porte n'a pu être ouverte. Les concierges n'avaient pas toutes les clés. Evidemment, tous les résidants du quartier ont observé le déploiement des forces policères avec grand intérêt et y sont allés de moult commentaires.

L'enquête est dirigée par le sergent-détective Rochon du poste 32.

L'avocat de *The Gazette* présente sa requête

■ L'avocat du quotidien *The Gazette*, Me Marc-André Blanchard, a présenté hier devant la Cour d'appel sa requête visant à faire lever le huis-clos décrété par le comité de discipline du Barreau du Québec dans l'affaire de l'avocat Claude-F. Archambault, accusé d'avoir incité un témoin à se parjurer et d'avoir tenté de fabriquer de la preuve dans une affaire de stupéfiants.

Me Archambault fait face en même temps à des plaintes devant le comité de discipline et devant la cour criminelle relativement au même incident. Les membres du comité de discipline estimaient que le huis-clos devait être décrété pour empêcher que la diffusion dans les médias des détails de la preuve ne cause de préjudice à Me Archambault dans son procès criminel.

Me Blanchard, hier, a fait valoir aux juges Claude Vallerand, Marcel Nichols et André Brossard que ce huis-clos n'est pas nécessaire pour préserver les droits de Me Archambault et que, d'autre part, il viole la liberté de la presse.

Une Caisse poursuit les Hell's Angels

■ La Caisse populaire de Saint-Léopold a déposé hier en Cour supérieure une requête afin de prendre possession d'une maison de Laval ayant appartenu à un membre du chapitre lavallois des Hell's Angels, liquidé en 1985 à Lennoxville.

La maison appartenait à Michel «Willie» Mayrand, 29 ans, dont le corps a été retrouvé dans le Saint-Laurent en juin 1985.

RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

RÉSIDENCE Rive des Prairies

MULTI-COMPLEX et CAREX

PHASE II MAINTENANT EN LOCATION

LA VILLE À LA CAMPAGNE

située sur les rives de la rivière des Prairies

VENEZ BIEN VIVRE en toute sécurité car nos appartements sont munis de gicleurs automatiques, de détecteurs de fumée et de systèmes d'appel d'urgence. En plus, nous avons un service de gardiennage et la télévision en circuit fermé fonctionnant 24 heures sur 24.

Aussi, afin de répondre à vos besoins, vous y trouverez: salon et salle communautaire, piscine, sauna, bain à tourbillons, salle de conditionnement physique ainsi qu'un étage commercial complet.

Chaque logement comprend un balcon verrière avec fenêtres coulissantes. Laveuse et sécheuse sur chaque étage.

Possibilités: 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces

POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
COMPOSER LE (514) 329-3821.
NOUS ACCEPTONS LES FRAIS VIRES.
HEURES D'OUVERTURE : 7 JOURS SUR 7, DE 10 h à 16 h 30
ET SUR RENDEZ-VOUS JUSQU'A 21 h

7095, boul. Gouin est, Montréal

MAINTENANT VOUS SAVEZ OÙ MAGASINER

RECHERCHEZ CE LOGO

Le symbole de confiance

Pour informations : (514) 284-1221

• MONTREAL • QUÉBEC • TORONTO • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER

Prix du Meilleur Commerce 1989 Le Choix des Consommateurs

Le prix du meilleur commerce est accordé aux établissements d'affaires à la suite d'un sondage auprès des consommateurs du grand Montréal realisé par la firme Réalités Canadiennes

VOUS TROUVEREZ CE SYMBOLE DANS LES ENDROITS SUIVANTS: (Conservez cette liste sous la main comme guide d'achats)

DÉTAILLANTS
Boutique de vêtements à la mode pour dames — BOUTIQUE JACOB
Boutique de vêtements de luxe pour hommes — L'UOMO MODA
Grand magasin à escomptes — ZELLERS INC.
Magasin d'accessoires à meubles pour bébés — BEBE-RAMA
Magasin de draperies, access. de chambre à coucher — LINEN CHEST
Magasin de fixtures électriques — LES ENTR. UNION ELECTRIQUE
Magasin de fourrures — GRIZZLY FOURRURES
Magasin de fruits et de légumes — FRUITERIE MONT-CARMEL
Magasin de poissons et fruits de mer — WALDMAN (LA POISSONNERIE)
Magasin de souliers à la mode — ALDO
Magasin de téléphones — LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
Magasin de toiles et stores — VERTISTORE
Opticien — F. FARHAT
Optométriste — GREICHE & SCAFF
Pâtisserie & boulangerie — DUC DE LORRAINE
Piscines — TRÉVI
Vendeur de tapis et presents — VALIQUETTE LTÉE

RÉNOVATIONS / CONSTRUCTION
Distributeur de marbre — IMPORTATIONS CIOT
Entrepreneur d'échafaudages — ÉCHAFAUDAGES DU-FOR
Entrepreneur de toitures — COUVREUR VERDUN INC.
Fabricant d'armoires de cuisine (or) — ARMOIRES MIRABEL
Fabricant d'armoires de cuisine (argent) — CUISI BOUTIQUE MKS
Magasin d'outils et de machines — RAVARY LE COLOSSE
Vendeur de portes de garage — LAFLEUR & FILS INC.

AMUSEMENTS / RESTAURANTS
Club de nuit — CLUB MÉTROPOLIS
Pizzeria — PIZZA MELLA
Restaurant chinois fine cuisine — BILL WONG
Restaurant chinois — HOUSE OF WONG
Restaurant chinois — TIKI DORÉ
Restaurant de fruits de mer — LE VIEUX PÊCHEUR
Restaurant de fruits de mer fine cuisine — DESJARDINS
Restaurant grec — CASA GRECQUE
Restaurant grec fine cuisine — AU VIEUX DULUTH
Restaurant steakhouse — JOE'S STEAKHOUSE

SERVICE AUX ENTREPRISES
Agence de placements temporaires — DRAKE OFFICE OVERLOAD
Courtier en douane — STARBER INTERNATIONAL INC.
Déménageur commercial — LE CLAN PANNETON
Fournitures de bureau — FOURNITURES DE BUREAU DENIS
Magasin de meubles de bureau — FOURNITURES DE BUREAU DENIS
Service d'appels téléphoniques — TAS COMMUNICATIONS
Service de fax et de télex — TELEPUBLIC
Service de photocopie et reprographie — COPIE EXPRESS
Service de système télévertisseur — NATIONAL PAGETTE

GÉNÉRAL / SERVICES
Agence de voyages — TOURBEC
Déménageur — LE CLAN PANNETON
École de conduite — ÉCOLE DE CONDUITE TECNIC
École de danse — ÉCOLE DE DANSE LOUISE LAPIERRE
École de langues — LPS
Service de nettoyage à sec — CHATEL VOTRE NETTOYEUR

AUTOMOBILE
Centre d'alignement de roues — ALIGNEMENT BOUCHARD
Centre de silencieux — MIDAS
Centre de transmission d'automobiles — TRANSCAT INC.
Cie de garantie d'automobile (or) — GARANTIE MÉTROPOLITAINE
Cie de garantie d'automobiles (argent) — GARANTIE UNIVERSELLE
Concessionnaire Cadillac — PARK AVENUE CHEVOLDS CADILLAC
Concessionnaire de camions — SIGNAL FORD (1982) INC.
Concessionnaire Ford Lincoln Mercury — LE CIRCUIT LINCOLN MERCURY
Concessionnaire Honda — LOMBARDI AUTOS LTÉE
Concessionnaire Hyundai — PONY DE MONTRÉAL
Concessionnaire Jeep Eagle — LE CARTIER JEEP EAGLE INC.
Concessionnaire Lincoln Mercury — FAIRVIEW LINCOLN MERCURY
Concessionnaire Mazda — BLONDIN MAZDA
Concessionnaire Mazda — DELISLE AUTO LTÉE
Concessionnaire Nissan — MODEL AUTO
Concessionnaire Toyota — FAIRVIEW TOYOTA
Distributeur de pneus d'automobiles — SERVICE DE PNEUS SALOIS
Garage de réparation — PÉTRO-CANADA
Service de freins — MIDAS
Station d'essence — PÉTRO-CANADA
Vente et entretien de systèmes de climatisation — CUMA-TECH

GAGNEZ

Participez au concours tout en profitant des aubaines dans les meilleurs commerces de Montréal et courez la chance de gagner de superbes prix offerts par les gagnants du Prix du meilleur commerce.»
• 40 bons de restaurant valant 25$ chacun
• certificats-cadeaux pour la boutique Jacob
• certificats-cadeaux pour Greich & Scaff

Postez au: PRIX DU MEILLEUR COMMERCE
500, rue Sherbrooke ouest, suite 1250
Montréal, Québec H3A 3C6

Veuillez compléter le mot manquant dans le slogan du MEILLEUR COMMERCE:

Le prix du meilleur commerce, le.....des consommateurs et indiquer ci-dessous au minimum TROIS meilleurs commerces sélectionnés parmi la liste ci-dessus.

1.....2.....3.....

NOM:..... TÉL.:.....

ADRESSE:.....

LES RÉCIPIENDAIRES 1990 SERONT ANNONCÉS BIENTÔT

Woolco

Machines à écrire électroniques

SMITH CORONA™

Caractéristiques intéressantes

- Cassettes de ruban correcteur.
- Système de ruban rectifiable.
- Dictionnaire électronique Spell-Right de 50 000 mots avec système de recherche.
- Effacement de ligne.
- Demi-espacement automatique.
- Capacité de mémoire de 7 000 caractères.

Bas prix spécial... 299,99 chac. Modèle SD-750

UTILISEZ NOTRE PROGRAMME DE MARCHANDISE RÉSERVÉE

Woolco VISA MasterCard

Caractéristiques avantageuses

- Dictionnaire électronique Spell-Right de 50 000 mots.
- Capacité de mémoire de 7 000 caractères et pile auxiliaire.

249,99 chac.

C'est celle qu'il vous faut!

Ruban rectifiable et cassette de ruban correcteur, système de recherche et demi-espacement automatique. Modèle SD 650.

Caractéristiques profitables

- Effacement de ligne.
- Cassette de ruban correcteur et système de ruban rectifiable.

189,99 chac.

Pour le bureau, la maison et l'école

Changement de ligne, centrage automatique et 2 pas d'impression. Modèle SL-500.

Woolco

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

ROSEMÈRE PLACE ROSEMÈRE 401, boul. Labelle
LASALLE CENTRE LE CAVALIER 8248, boul. Champlain
BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau et pont Champlain
LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides
SAINT-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier
KIRKLAND PLAZA SAINT-CHARLES Sortie 50 de la Transcanadienne et boul. St-Charles
LONGUEUIL CENTRE CENTRE-VILLE Boul. Roland-Therrien et Curé-Poirier
REPENTIGNY LES GALERIES RIVE-NORD 100, boul. Brien
VALLEYFIELD CENTRE COMMERCIAL VALLEYFIELD 30, ch. Dufferin Valleyfield, Québec J6S 4W4
SAINT-JEAN LES GALERIES RICHELIEU 978, boul. du Séminaire
SAINT-EUSTACHE PLACE ST-EUSTACHE 367, boul. Arthur-Sauvé Tél. 472-3900

La Ligue des propriétaires contredit la Commission des droits de la personne

JULES BELIVEAU

■ La Ligue des propriétaires de Montréal a contesté avec vigueur, hier, les affirmations de la Commission des droits de la personne suivant lesquelles les augmentations des loyers n'ont cessé d'excéder la hausse du coût de la vie depuis 1981, et de façon accrue d'année en année, dans la région de Montréal.

Le président de la Ligue des propriétaires, M. Pierre Aubry, s'en est pris particulièrement au document «Se loger au Québec: le problème s'aggrave!», dans lequel la Commission lance un cri d'alarme et demande au gouvernement de faire connaitre ses solutions au problème qui affecte une part grandissante de la population.

Selon M. Aubry, les bases sur lesquelles s'est appuyée la Commission pour démontrer que les augmentations des loyers dépassent les hausses du coût de la vie sont tout à fait mal choisies. Alors que la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL), d'où elles proviennent, prend grand soin de préciser que ses données ne doivent servir qu'à des fins limitées, la Commission des droits de la personne aurait échafaudé à partir d'elles une démonstration n'ayant rien à voir avec la réalité.

«Ainsi, souligne le président de la Ligue des propriétaires, les chiffres de base utilisés par la Commission comparent des vieux logements avec des condos tout neufs mis en location, des appartements non chauffés avec des chauffés, des logements ordinaires avec des appartements tout service dans des résidences de luxe pour personnes âgées».

Pour prouver ce qu'elle avance, la Ligue des propriétaire dit avoir poussé plus loin la méthode de calcul utilisée par la Commission des droits de la personne, ce qui l'a amenée à quelques conclusions irréelles: en 1989, dans le quartier Ahuntsic, les loyers des logements de quatre pièces et demie auraient ainsi connu une hausse de 20,3 p. cent; dans le centre- ville de Montréal, l'augmentation aurait été pendant ce temps de 21,8 p. cent.

La Ligue des propriétaires croit que si de tels augmentations avaient été réclamées l'an dernier aux locataires de ces deux endroits, on en aurait entendu parler!

La réalité, soutient M. Aubry, c'est que l'an dernier et au cours des quatre années précédentes, comme le démontrent les indices de Statistique Canada construits pour des fins plus étendues que les données recueillies par la SCHL, les augmentation de loyer dans la région de Montréal ont suivi de très près la hausse du coût de la vie.

C'est ce qui fait dire au président de la Ligue des propriétaires que plutôt que de s'alarmer sur les hausses de loyers, «les locataires devraient se réjouir de ce que les loyers soient en hausse, depuis cinq ans, d'un pourcentage presque identique à l'inflation». C'est ce qui lui fait dire également: «En conséquence logique, tout organisme de défense des droits des locataires (et j'inclus cette fois-ci la Commission des droits de la personne) devrait au contraire féliciter les autorités gouvernementales d'avoir fait un bon travail pour les locataires et féliciter tout particulièrement la Régie du logement»

SPEC Électronique Dumoulin

Super PRIX HIFI SONY

SEN 290

AU GRAND CHOIX

Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Metropolitain) 388-1122

Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

SERVICE AUX ENTREPRISES

Résoudre des problèmes autrement

CRÉATIVITÉ

en milieu de travail

ATELIER DE FORMATION

Découvrez des pistes de solutions nouvelles et réalistes. Apprenez des techniques de créativité individuelles et de groupe. Stimulez la créativité dans votre milieu de travail.

Les 10, 11 mai et 15 juin 1990 de 9 h à 17 h

Nombre d'inscriptions limité.
Communiquez dès à présent avec le

SERVICE AUX ENTREPRISES
343-5863

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Ville de Montréal

Avis aux contribuables
Rôle de perception de la taxe d'affaires, d'eau et de services

Avis public est par les présentes donné que le rôle de perception de la taxe d'affaires, d'eau et de services de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 1990, est complété et qu'il est maintenant déposé au bureau du soussigné au Vieux Palais, 155, rue Notre-Dame Est, Bureau 122.

Toutes les personnes dont les noms y sont inscrits sont par les présentes requises de payer au soussigné, à son bureau, au plus tard à l'échéance, sans autre avis, le montant des taxes porté à leur compte audit rôle.

Le directeur des finances
Roger Galipeau, f.c.a.

Hôtel de Ville
Montréal, le 28 février 1990

CINÉ MAGOT

À TÉLÉVISION QUATRE SAISONS

DÈS LE 24 FÉVRIER

SUPER 35 CÂBLE 5
CFJP-TV

Télévision Quatre Saisons

À L'AFFICHE CE SOIR À 21 HEURES

LA CAGE AUX FOLLES

PLUS DE 100 000$ EN PRIX À GAGNER!

SPEC ELECTRONIQUE

PARTICIPEZ!

Regardez le cinéma ce soir à Télévision Quatre Saisons. Pendant le film, notre animateur vous posera trois questions. Notez correctement les trois réponses et appelez-nous dès la fin du film et ce, jusqu'à 9 h le lendemain matin au **1-900-750-2323 (50 cents de frais par appel, sélectionné ou non).** Si votre appel est sélectionné au hasard par notre ordinateur et que vous avez les bonnes réponses, vous serez alors admissibles au tirage. Pour connaître les détails de ce concours, regardez Ciné-Magot ce soir à Télévision Quatre Saisons.

15 CENTRES DE DIVERTISSEMENT AUDIO-VISUEL* SONY

(valeur approx. de 6 000$) offerts par **Spec Électronique** comprenant un téléviseur moniteur stéréo Trinitron **34 po,** un magnétoscope VHS et un meuble support vidéo. Une chaîne stéréo avec un amplificateur/synthoniseur, table tournante, double cassette à auto inversion, lecteur laser, enceintes acoustiques à quatre voies et un meuble support audio.

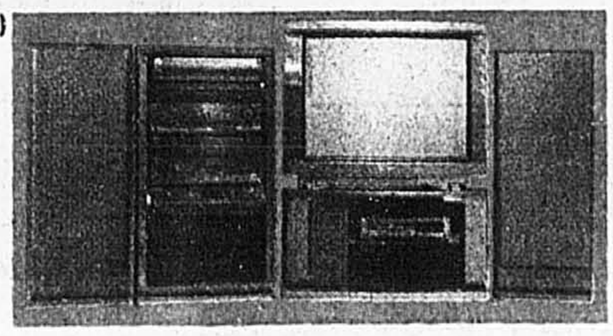

15 TÉLÉVISEURS* stéréo Trinitron **SONY,** 21 po. **(valeur approx. de 750$)**

*À chaque émission de Ciné-Magot, vous courrez la chance de gagner soit: un centre de divertissement audio-visuel ou un téléviseur.

Règlement disponible aux bureaux de Télévision Quatre Saisons de votre région.

Concours ouvert aux 18 ans et plus.

Télévision Quatre Saisons

UN REER... c'est tellement personnel

Et le REER SNF... c'est un REER adapté à vos besoins, en plus d'être un abri fiscal de premier ordre, pour une retraite à votre goût.

N'hésitez pas! Pour votre contribution 1989, vous avez jusqu'au 1er mars pour souscrire à un REER SNF et profiter des avantages suivants... selon votre choix personnel:

UN CPG SNF – REER

Investissez dans les CPG SNF – REER et bénéficiez de nos taux spéciaux.

12% 18 MOIS intérêts payables à l'échéance

BONI additionnel pour les personnes ayant atteint 60 ans. Minimum 5 000 $

Taux sujets à changement sans préavis

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

UN PRÊT REER SNF

D'ici au 1er mars 1990, nous pouvons vous prêter la totalité de votre contribution annuelle à seulement 1/2% de plus que le taux préférentiel. Cette offre s'applique aux CPG SNF d'un an et plus et au Fonds SNF.

Personnellement, moi... c'est la SNF

Appelez-nous. Un de nos conseillers s'occupera de vous... personnellement.

SNF SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
GROUPE MFQ

MONTRÉAL
425 boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G5
(514) 844-2050 1-800-361-8625

LAVAL
3030 boul. Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2P5
(514) 687-7360

QUÉBEC
1307 av. Maguire
Sillery (Québec) G1T 1Z2
(418) 681-1550

Au service des Québécois depuis plus de 70 ans